



RENOUER - RENOUvellement des actifs

RENOUvellement des actifs: coopERation entre organisations locales



Actes du séminaire de clôture du projet CASDAR Co-Innovation RENOUEr

Le 10 février 2026, Maison Nationale des Eleveurs, PARIS

Table des matières

Synthèse des présentations (diaporamas en annexe 2) et des échanges entre participants (liste en annexe 1).....	3
Introduction de la journée : Penser le renouvellement des actifs agricoles par la coopération des acteurs et la complémentarité des actions dans les territoires Christophe Perrot (Idele, animateur du projet RENOUE)	3
L'installation-transmission : quelques éléments de mise en perspective à partir de l'action des ONVAR (Organismes Nationaux de Valorisation Agricole et Rurale) Dominique Vollet (L'Institut Agro, INRAE UMR Territoires)).....	5
La diversité des trajectoires d'installation: retour sur l'historique des recherches en France au prisme des débats actuels Romain Melot (INRAE)	7
Renouvellement des actifs agricoles: éclairer les angles morts Christophe Perrot, IDELE.	13
Freins à l'installation Marie-Isabelle Le Bars, Chambre d'Agriculture Bretagne ; William Loveluck, Fédération Terre de Liens	23
Étudier les situations de reconnaissance et de micro-désignations en amont de l'entrée dans le métier Jade Ballot (doctorante en sociologie IDELE, ESA)	27
Construire son installation agricole. Ressources, réseaux et coordination de l'accompagnement Guilhem Anzalone, ESA, Jade Ballot, IDELE/ESA	32
Leviers d'action pour accompagner le renouvellement des actifs : de l'idée à la mise en œuvre Présentation par Christophe Perrot (Idele)	39
Discussion des résultats du projet, des présentations et échanges de la journée Bertille Thureau (Enseignante-Chercheuse en sociologie à l'ESA, Responsable de l'UR Laboratoire de Recherche en Sciences Sociales (LARESS)).....	42
Conclusion du séminaire : Regards réflexifs et perspectives pour le renouvellement des actifs Christophe Perrot, chargé de mission Economie et Territoire, IDELE, animateur du projet CASDAR RENOUE	45
ANNEXE 1. Liste des participants.....	48
ANNEXE 2. Diaporamas.....	50

Synthèse des présentations (diaporamas en annexe 2) et des échanges entre participants (liste en annexe 1)

Introduction de la journée : Penser le renouvellement des actifs agricoles par la coopération des acteurs et la complémentarité des actions dans les territoires

Christophe Perrot (Idele, animateur du projet RENOUEUR)

Ce séminaire de restitution et de discussion marque une étape clé du projet **CASDAR Co-innovation - RENOUEUR**. Plus qu'un point final, cette journée se veut un espace de dialogue ouvert sur un enjeu vital pour l'avenir de l'agriculture et plus précisément pour une maîtrise de la transformation en cours des formes d'activité ou d'exploitation agricole : le **RENOUvellement des actifs** par la **coopERation** entre **organisations locales** pour l'accompagnement de nouveaux projets.

Un partenariat inédit et contrasté

Le projet RENOUEUR se distingue avant tout par la nature de son partenariat. Sur les 4 314 projets recensés dans la base de données rd-agri depuis 2011, seuls 25 traitent spécifiquement de l'installation et de la transmission en dehors des programmes « de base » propres à chaque organisme financé par le CASDAR, et un seul — le nôtre — affiche un partenariat d'une telle diversité.

Né d'une réflexion commune au sein des conseils scientifiques de la **FNCUMA** et de **La Coopération Agricole**, le projet a rapidement associé **Terre de Liens et la Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne (CIAP)** des Pays de la Loire, puis l'**ESA**, l'**Institut de l'élevage**, les **Chambres d'agriculture** (Bretagne et Pays-de-la-Loire), et le campus **Agronova**. Cette pluralité de regards, mais aussi d'analyses et de positionnements constitue la force motrice de nos travaux, même si elle est plus facile à mobiliser pour déconstruire la question posée, notamment dans une diversité de freins à l'installation et de leviers d'action que pour reconstruire une offre collective de services qui permettrait d'améliorer l'efficacité des actions.

Un contexte de mutation profonde

L'urgence de notre réflexion s'inscrit dans un paysage agricole en pleine mutation :

- **De nouveaux profils d'entrants** : La diversité des candidats interroge l'ensemble de l'écosystème, des structures d'accompagnement jusqu'aux financeurs, alors que le renouvellement de la population active agricole pourrait favoriser certaines transitions agroécologiques.
- **Une inadéquation de l'offre et de la demande** : Il existe un décalage croissant entre les fermes ou places d'associés disponibles et les attentes de ces nouveaux publics.
- **Des outils à réinventer** du fait d'une certaine **méconnaissance et/ou inadaptation des outils mis en place** par les pouvoirs publics et la profession agricole.
- **Une nébuleuse d'acteurs** : Selon un recensement partiel réalisé dans le cadre du projet, pas moins de 200 structures s'intéressent aujourd'hui à l'installation-transmission avec des motivations et des niveaux d'implication incroyablement divers, formant un écosystème complexe dont la structuration reste un chantier "en jachère".

On peut noter que face à cet écosystème touffu, la pluralité n'est pas présente ou pas explicitement dans la récente description des « acteurs clés de l'Installation-transmission » (<https://agriculture.gouv.fr/installation-transmission-qui-sont-les-acteurs-cles>, 26/08/2025). Même s'il est indiqué que le processus mobilise un écosystème institutionnel structuré, à la croisée de l'État, des

collectivités locales et des réseaux professionnels, le Ministère propose une lecture plus restrictive et hiérarchisée de l'écosystème :

- **Le pilotage politique et financier** : L'État (Ministère, DDTM, DRAAF) assure le pilotage national et l'instruction des dossiers (AITA, validation des Projets Professionnels Personnalisés des candidats), tandis que les **Conseils régionaux**, en tant qu'autorités de gestion régionales depuis le transfert de compétences de l'État, sont pleinement compétents pour encadrer, octroyer et financer les aides à l'installation.
- L'information et la gestion des dossier par les **Chambres d'agriculture** chargées d'une **mission de service public** pour l'information collective et individuelle des candidats (avec la gestion de 74% des PAI actuels), le Répertoire Départ Installation (RDI) et l'instruction des aides.
- **La régulation et la formation** : Les **Safer** pour le foncier et l'**Enseignement agricole** pour la préparation des futurs actifs.

Dans cette cartographie ministérielle, la plupart des partenaires du projet RENOUEUR (Terre de Liens, CIAP, Cuma, coopératives agricoles) sont quasi invisibles ou relégués à un potentiel agrément au titre du futur service de « conseil et d'accompagnement » qui sera réalisé par l'État lors du lancement de **France Services Agriculture** en 2027.

Les ambitions du projet RENOUEUR

Le projet s'est articulé autour de deux objectifs majeurs qui structurent ces actes:

1. **Identifier les caractéristiques, attentes et besoins** des nouveaux candidats pour mieux comprendre les leviers de leur réussite ou les causes de leurs abandons.
2. **Élaborer des modalités de coopération** entre organisations (développement, territoires, filières) pour traiter de manière systémique un enjeu qui dépasse le cadre de chaque structure prise isolément.

La transition vers la **France Service Agriculture** prévue pour 2027, avec ses nouveaux services d'accueil et d'orientation, rend cette nécessité de clarification et de coordination plus pressante que jamais.

Structure de la journée de restitution

Ces actes suivent le déroulement chronologique du séminaire :

- **La matinée** est dédiée à la connaissance des candidats et à une compréhension de leurs motivations, à travers une analyse historique de 60 ans de recherche, une étude quantitative des "angles morts" de l'installation, une approche qualitative des freins ressentis, une analyse sociologique des étapes ou épreuves qui permettent à certains « aspirants » à une activité agricole d'être reconnus comme « candidats » ou « porteurs de projets » légitimes.
- **L'après-midi** se concentre sur les modalités de coopération et les leviers d'action concrets pour faciliter l'installation, mis en lumière par une table ronde réunissant les partenaires du projet.

L'installation-transmission : quelques éléments de mise en perspective à partir de l'action des ONVAR (Organismes Nationaux de Valorisation Agricole et Rurale)

Dominique Vollet (L'Institut Agro, INRAE UMR Territoires))

Je suis très heureux et même flatté d'être invité pour introduire le séminaire final du projet CASDAR Renouer pour au moins trois raisons ou titres :

- 1) Premièrement, **en tant que Président du CST (Conseil Scientifique et Technique) des ONVAR**, l'évaluation intermédiaire de la programmation 2021-2027 a montré à la fois le caractère très novateur des actions des ONVAR sur l'installation-transmission mais également le faible nombre d'actions concernant directement ces aspects : le projet Renouer apporte des éléments tout à fait intéressants, et ce, en synergie avec les autres acteurs et familles du développement agricole et rural.
- 2) Deuxièmement, **en tant que responsable d'un établissement d'enseignement supérieur agronomique**, nous mettons en œuvre des actions pour remédier à la situation de la faiblesse des installations. Dans le cadre de la PLOSARGA de 2025 (Loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture), nous allons de proposer de nouveaux diplômes Bac+3, plus attractifs, des Bachelors Agro. Il s'agit par exemple du Bachelor Entreprendre, accompagner et manager en agriculture (Parcours installation, innovation, résilience) partagé avec deux lycées agricoles de l'Ouest de la France (Nantes et Le Rheu).
- 3) Troisièmement, **en tant que chercheur en économie territoriale**, je continue à mener des recherches en économie institutionnelle sur l'installation (par exemple, en tant que directeur d'une thèse sur la question, celle de Pauline Ibgui). Nous avons aussi observé des éléments complémentaires aux conclusions du projet Renouer sur une partie des mêmes terrains de l'Ouest de la France et du Massif central (notamment en termes de trajectoires d'installation et de diversité des accompagnements comme des coûts de transaction associés).

J'aurai souhaité partager avec les participants à ce séminaire un certain nombre de constats de l'évaluation intermédiaire des programmes 2021-2027 des ONVAR. Ceux-ci interrogent aussi beaucoup les résultats du projet Renouer qui présente la **caractéristique majeure d'associer les deux autres familles du développement rural, à savoir les chambres d'agriculture et les Instituts Techniques Agricoles. Pour un projet des AAP (Appels à Projet) CASDAR ou Interonvar, c'est tout à fait remarquable et même rare pour mériter d'être signalé !**

- 1) Partageons d'abord un premier constat : L'évaluation intermédiaire du programme 2021-2027 des ONVAR a mis en évidence leur capacité à concevoir un ensemble d'outils très innovants mais dont la valorisation reste variable tant auprès des conseillers comme des apprenants de l'**enseignement technique agricole**. Je pense, entre autres, aux outils mis à disposition par le centre de ressources Trame ou ceux conçus par ANSGAEC pour soutenir les installations sociétaires en agriculture.

Ce constat m'incite à adresser aux concepteurs de la boîte à outils Renouer un point de vigilance sur les conditions de sa valorisation notamment auprès des enseignants et apprenants des lycées agricoles.

- 2) Le second constat concerne la **montée en compétences des volumes d'actions réalisées et de l'impact obtenu par les ONVAR**, qui devient significatif pour certains d'entre eux en prenant du recul et en intégrant les programmations précédentes. Ainsi, est-il possible de commencer à qualifier un chemin d'impact pour l'association Terres de Liens, qui représente désormais 1‰ des exploitations agricoles françaises et 0,5‰ de la SAU (Surface Agricole Utile).

Fort de ce constat, je pose une question forte à TOUS les partenaires du projet Renouer : Quel impact est-il attendu du projet in fine ?

3) Le troisième constat est relatif à l'émergence **de concurrences difficiles à ignorer, voire à quantifier entre acteurs associatifs et privés de l'installation mais pouvant déboucher indiscutablement sur des inefficacités économiques et organisationnelles**. Quelles seront les conséquences à court et moyen terme des phénomènes de concurrence émergentes entre Terres de Liens et les nouveaux acteurs de l'installation, dont certaines prennent la forme juridique de start-ups développant des moyens de communication significatifs ?

Ce constat ne peut que nourrir des questionnaires nouveaux dans le cadre des évaluations en cours du PNDAR : **Comment peut-on optimiser les relations entre les trois familles du développement rural face à ces nouveaux entrants dont la plus-value reste à prouver ?**

4) La quatrième et dernier constat concerne les **difficultés de financement observées au niveau local** pour un nombre significatif d'ONVAR (notamment ceux impliqués dans l'installation-transmission). Je pense, entre autres, à l'APAD ou RCIVAM.

Ce constat ne peut que questionner fortement les partenaires du projet Renouer sur la pérennité des stratégies de financement des actions locales menées en matière d'installation-transmission par des acteurs ayant des initiatives plutôt récentes en la matière telles que les coopératives ou les EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale).

Au total, à partir de ces quatre séries de constats, je retiendrai trois ensembles d'éléments :

-D'abord, la nécessité de mettre à l'agenda des politiques de développement agricole et rural un certain nombre d'enjeux quelque peu négligés sur la période récente malgré leur caractère très actuel : les **passerelles entre salariat et installations** entre autres (les travaux de SRF sont tout à fait intéressants en la matière !) ; les expérimentations possibles de formes nouvelles d'installation-transmission par les NIMA.

-Ensuite, les trajectoires d'installation des NIMA sont très corrélées et dépendantes de leur origine socioprofessionnelle : **les profils NIMA supportant plus de coûts de transaction que les autres, il convient de s'interroger puis mettre en œuvre les formes d'accompagnement correspondant aux objectifs affichés de souveraineté alimentaire**.

-Enfin, il devient incontournable de **développer les liens entre les trois familles du développement rural pour diminuer ces coûts** malgré les inévitables phénomènes de concurrences/complémentarités parfois difficiles à gérer. Dans ce cadre, les liens avec les acteurs de la formation sont à privilégier : **les installations de demain se feront avec des jeunes collégiens, lycéens, attirés d'abord par le vivant, l'environnement, le paysage**, puis progressivement s'intéresseront à la diversité des productions agricoles depuis le maraichage jusqu'à l'élevage. Cette attention mérite un accompagnement efficace, qui prendra forcément des nouveaux contours !

La diversité des trajectoires d'installation: retour sur l'historique des recherches en France au prisme des débats actuels

Romain Melot (INRAE)

Les travaux actuels sur le renouvellement des générations s'inscrivent dans une tradition de recherche en sciences sociales de plusieurs décennies. Pour notre compréhension des enjeux d'aujourd'hui, il est utile de rappeler cet historique de recherche afin de retracer la manière dont les questions ont été formulées dans le passé, de cerner la permanence de certaines préoccupations et à l'inverse les reformulations opérées plus récemment.

Dans cette perspective, la brève synthèse proposée ici s'est basée, de manière ciblée, sur une sélection de travaux en sciences sociales (économie, sociologie, géographie) menée en France sur la période 1960-2000. Ces travaux ont été identifiés par la consultation de la base documentaire Persée (qui archive en accès ouvert un corpus revues académiques françaises). Ont été sélectionnés des mots-clefs qui renvoient à la fois au processus de transmission et à un groupe social, les néo-ruraux (« transmission » ou « installation » ou « néo-ruraux »).

Même s'il s'agit d'une analyse bibliographique raisonnée, la synthèse réalisée rend compte d'une sélection subjective sans ambition d'exhaustivité. Un accent a été mis sur les travaux en sociologie (discipline de l'auteur de la synthèse) et sur des revues traitant régulièrement du sujet de la transmission en agriculture (*Economie rurale*, *Etudes rurales*, *Cahiers d'économie et de sociologie rurale*), ou des dynamiques liées aux nouvelles migrations rurales (*l'Espace géographique*).

La tentative de périodisation proposée résulte d'un choix qui revêt également un caractère subjectif. Elle distingue cinq périodes successives : (1) les travaux sur la transmission en agriculture avant les politiques ciblant l'installation ; (2) les études qui accompagnent l'instauration de cette politique au début des années 1970 ; (3) les recherches sur les migrations néo-rurales issues de la période postérieure à mai 1968 ; (4) les premières analyses soulevant la question des « installations atypiques » ; (5) enfin, une dernière génération de travaux à partir du milieu des années 1990 qui s'interrogent sur la coexistence complexe de parcours d'installation.

La synthèse revient à la fois sur le positionnement des problèmes et les résultats saillants des recherches dans ces différentes périodes, en écho aux questionnements d'aujourd'hui.

1° Etudier la transmission familiale dans un contexte de modernisation agricole (1960-1975)

Durant cette première période analysée, le contexte est celui de la modernisation agricole d'après-guerre, contexte dans lequel le transfert d'actifs du secteur agricole vers l'industrie est un objectif explicite des politiques publiques et fait l'objet d'un accompagnement par différents dispositifs de soutiens. Une citation d'un article de Claude Laurent dans *Economie rurale* illustre cette vision largement répandue à l'époque : « *La diminution relative de la population agricole active par rapport à la population active totale est une des conditions du progrès économique. Ce fait est maintenant couramment admis (...).* » (Laurent C., 1961).

Dans ce cadre, l'objectif des travaux académiques vise avant tout à analyser le renouvellement des générations en se limitant à identifier les obstacles aux reprises familiales. Ces travaux pointent le manque d'ouverture du marché foncier local comme faisant partie de ces freins (maintien en activité

d'agriculteurs âgés qui restreint l'offre d'exploitation) ou encore le coût financier des soultes à payer aux cohéritiers et les difficultés d'accès au crédit.

La transmission hors cadre familial est réduite essentiellement à une problématique de mobilité géographique interne au monde agricole et d'ajustement spatial (les « migrants ») et très marginalement à une mobilité professionnelle (les « mutants ») (Laurent, 1961; Jegouzo, 1968, 1974). Ce traitement secondaire dans les recherches est selon les travaux de l'époque le reflet du caractère démographiquement marginal des reprises par des personnes « ayant exercé des professions non agricoles » (10% en moyenne), ces personnes étant par ailleurs très majoritairement issues d'un milieu familial agricole (Laurent, 1961). Ces situations marginales correspondent notamment à des reprises « contraintes » en raison de difficultés personnelles (chômage) ou familiales (problèmes de santé des parents notamment). Le renouvellement des générations dans un cadre familial est considéré comme devant probablement rester la norme sur le moyen terme. « Il est vraisemblable que, sauf bouleversement, la migration professionnelle vers le secteur agricole restera faible dans les années qui viennent ». (Laurent, 1961)

Sélection de travaux sur la période :

Laurent, Claude (1961), *Premiers résultats d'une enquête-pilote sur l'accession au métier d'agriculture*, *Economie rurale*, <https://doi.org/10.3406/ecoru.1961.1719>

Jegouzo, Guenhaël (1968). *Problèmes de mobilité professionnelle des populations agricoles régionales*, *Economie et société*, <https://doi.org/10.3406/esag.1968.1521>

Jégouzo, Guenhaël (1974). *De nouvelles conditions de renouvellement de la population paysanne*. *Economie et statistique*, <https://doi.org/10.3406/estat.1974.1684>

Boisseau, Pierre (1975). *Cycle foncier et installation des jeunes agriculteurs*, *Économie rurale*, <https://doi.org/10.3406/ecoru.1975.2345>

2° Evaluer la mise en œuvre d'une nouvelle politique : l'aide à l'installation (1975-1985)

A partir du début des années 1970, les inquiétudes sur la diminution des installations deviennent plus explicites et se traduisent par la mise en place d'une politique de soutien à la demande de syndicats comme le Centre national des jeunes agriculteurs. La dotation « jeune agriculteur » et des prêts bonifiés, instaurés en 1973, sont d'abord limités aux territoires en déclin (zones de montagne, territoires à fort exode rural), puis progressivement étendus à tout le territoire national en contrepartie de critères sélectifs (surface minimale, formation exigée, prévisionnel économique). Des missions de soutien à l'installation sont en parallèle confiées aux SAFER en 1977.

Ces réformes généralisent l'usage du mot « installation » et suscitent des recherches en sciences sociales : les organismes agricoles et l'administration sont commanditaires d'enquêtes locales et d'études statistiques pour évaluer la mise en œuvre de cette nouvelle politique publique. Les travaux académiques mentionnant le terme « d'installation » aux côtés du terme plus ancien de « transmission » se multiplient. Les études de C. Rémy (1978) et P. Coulon (1981) illustrent ce type de recherches. Les enquêtes sociologiques de Patrick Champagne s'inscrivent également dans ce contexte, même si elles n'explorent pas les installations non issues du milieu agricole. Dans ses travaux sur « l'héritage refusé », P. Champagne souligne ainsi la nécessité de resituer le projet individuel d'installation dans le contexte familial et social et d'analyser conjointement enjeux d'installation et crises des successions. Il s'intéresse notamment à l'enjeu que représente pour les repreneurs familiaux le fait d'être indépendant du projet des parents : cet enjeu explique selon lui l'échec du statut d'associé d'exploitation et à l'inverse le succès de solutions juridiques plus souples (GAEC père-fils) (Champagne, 1979).

Sélection de travaux sur la période :

Rémy, Catherine (1978). *La dotation aux jeunes agriculteurs. Analyse de la situation de 172 jeunes agriculteurs installés en 1973/74*, *Économie rurale*, <https://doi.org/10.3406/ecoru.1978.2565>

Champagne, Patrick (1979). *Jeunes agriculteurs et vieux paysans*, *Actes de la recherche en sciences sociales*, <https://doi.org/10.3406/arss.1979.2631>

Coulon P. (1981). *Quand les jeunes agriculteurs s'installent. L'observation du changement social et culturel dans le canton de Saint-Fulgent*, *Cahiers du Centre nantais de recherche pour l'aménagement régional*, <https://doi.org/10.3406/canan.1981.1328>

Rattin S., Labat Philippe (1983). *Perspectives démographiques et foncières*, *Économie rurale*, <https://doi.org/10.3406/ecoru.1983.2957>

3° Comprendre un phénomène émergent : les néo-ruraux (1975-1985)

Des phénomènes ciblés de migrations de la ville vers la campagne ont été documentés avant le tournant de mai 1968. Ces initiatives isolées de « retour à la terre » renvoient par exemple à des micro-communautés fondées dans les années 1930 par une figure intellectuelle (Jean Giono, Lanza del Vasto), ou encore à des initiatives promues par la politique agrariste de Vichy. Mais c'est principalement les migrations portées par les communautés alternatives issues du mouvement de mai 1968 qui ont été documentées par plusieurs enquêtes à partir du milieu des années 1970, en mobilisant plus explicitement le terme de « néo » (néo-ruraux, néo-paysans »).

Ce phénomène demeure quantitativement limité, mais difficile à mesurer et cartographier en dehors d'enquêtes locales (ce qu'ont tenté de faire des équipes de sociologues autour de B. Hervieu, P. Tripiér, ou encore enquête des instituts techniques, comme l'ITOVIC, institut antérieur à la création de l'IDELE). A défaut de quantification précise, des enquêtes locales convergent sur certains points : les néo-ruraux sont très majoritairement de classe moyenne et d'un niveau d'éducation relativement élevé.

Les travaux les plus connus sur ce sujet sont ceux entrepris par les sociologues Bertrand et Danielle Hervieu (1979, 1980). Ils proposent une chronologie qui distinguent plusieurs vagues de migrations :

- (1) une première vague immédiatement postérieure à mai 1968, marquée par « l'utopie communautaire ». Cette vague progresse d'abord dans le sud-ouest et le massif central, puis vers le Limousin (plateau de Millevaches) et les Vosges, mais les néo-ruraux sont à l'inverse peu présents dans les régions de forte densité rurale (Ouest). Les auteurs estiment à 10 000 les installés concernés, avec taux d'échec de 95%.
- (2) une seconde vague à partir du milieu des années 1970, dans laquelle les projets davantage portés par des personnes moins politisées, plus organisées sur le plan économique. L'objectif est une rentabilité minimale et l'intégration à la société rurale locale, ce qui passe par un recours à la formation agricole officielle et les aides instituées en faveur de l'agriculture
- (3) une troisième vague, qui s'organise principalement autour de projets fondés sur la pluriactivité, alliant production agricole et emploi local (secteur médico-social, métiers du développement rural).

Le géographe Michel Chevalier a également proposé une typologie de la diversité des groupes sociaux représentés dans ces migrations néo-rurales (1981). Il distingue (1) les marginaux des classes populaires urbaines ; (2) les « néo-artisans » ; (3) les micro-exploitations à très faible investissement (élevage

caprin, plus rarement ovin, maraîchage bio) et, enfin, (4) les rares projets portés par des ménages urbains plus fortunés et éduqués, avec investissements importants (arboriculture)

Sélection de travaux sur la période :

Garcia Frédéric (1977). *Pouvoirs en souffrance. Néo-ruraux et collectivités rurales du Pays de Sault oriental, Études rurales*, <https://doi.org/10.3406/rural.1977.2192>

Hervieu Bertrand & Hervieu-Léger Danielle. (1979). *Le retour à la nature. « Au fond de la forêt, l'Etat »*. Paris, Seuil.

Hervieu-Léger, Danièle (1979). *Les utopies du 'retour', Actes de la recherche en sciences sociales*, <https://doi.org/10.3406/arss.1979.2648>

(1980) *Recours à la ruralité et crise, Économie rurale*, <https://doi.org/10.3406/ecoru.1980.2743>

(1983) *Des communautés pour les temps difficiles*, Paris, Le Centurion

Chevalier, Michel (1981). *Les phénomènes néo-ruraux, L'Espace géographique*, <https://doi.org/10.3406/spgeo.1981.3603>

Jacobi Daniel, Pauthex D. (1981) *L'installation des jeunes éleveurs ovins : les résultats d'une étude sur le public de la formation et de quelques cas d'installation, Économie rurale*, <https://doi.org/10.3406/ecoru.1981.4395> (étude de l'ITOVIC)

4° La prise de conscience du poids des « installations atypiques » (1985-1995)

A partir du début des années 1980, des premiers dispositifs ciblent les installations par des porteurs extérieurs au monde agricole. Les initiatives de répertoire installation (départements pilotes en 1983) et de contrats emploi-formation-installation sont en effet motivées par le souhait de susciter des reprises par ce type de profil (Maresca, 1988).

Ce n'est qu'à partir du milieu des années 1980 que de premières analyses font plus directement écho à une problématique forte du projet RENOUER, à savoir la nécessité de documenter le phénomène des « installations atypiques », terme général qui renvoie surtout aux installations non aidées. Ces analyses sont proposées notamment par les travaux de Sylvain Maresca en sociologie (1988) et Cécile Rialland en géographie (1992).

S. Maresca propose ainsi la première quantification du poids des installations non aidées (2/3 sur la période 1973-1985), d'après une étude locale en Bourgogne, ordre de grandeur convergent avec les résultats auxquels aboutit C. Rialland dans le cadre de sa thèse en Pays de la Loire. Ces recherches notent le décalage entre le nombre important de candidatures suscitées par ces nouveaux dispositifs et le nombre limité d'offres d'exploitations du côté des cédants (Maresca, 1988)

Au début des années 1990, une première étude nationale de la MSA confirme ce poids des installations non aidées (Di Nicola, Les installations non aidées de jeunes agriculteurs, MSA-CNASEA, 1992), et est relayée par la presse agricole en 1993 (« Les sans aides de l'agriculture », Jeunes agriculteurs, 1993). Ces différents travaux (Maresca, 1988; Rialland, 1992; Ourliac, 1994) plaident pour des critères moins sélectifs de l'accès à la DJA, pour une meilleure mise en relation entre cédants et repreneurs et pour la prise en compte de formes d'installation progressive

Sélection de travaux sur la période :

Maresca, Sylvain (1988). *La réussite d'une politique. Interrogations sur les effets sociaux des incitations publiques, Cahiers d'économie et de sociologie rurales*, <https://doi.org/10.3406/reae.1988.1092>

Rialland, Cécile (1992). *Géographie des installations en agriculture dans les pays de la Loire*, Thèse de doctorat, Université de Nantes.

Ourliac, Guy (1994). *La dotation aux jeunes agriculteurs. Mesure d'incitation ou de dissuasion?*, *Économie rurale*, <https://doi.org/10.3406/ecoru.1994.4681>

5° Penser la coexistence des parcours d'installation (1995-?)

Au milieu des années 1990, la loi de modernisation de l'agriculture généralise le répertoire installation dans chaque département et affirme le soutien à l'installation aussi bien dans le cadre familial que hors cadre familial (charte nationale pour l'installation)

Les travaux en sciences sociales font écho à ce contexte : les analyses plaident plus nettement pour une coexistence des parcours d'installation « NIMA » et « IMA » (Rémy, 1997) même si ces acronymes seront utilisés nettement plus tard (Chambre d'agriculture de Bretagne, 2011. Publics non issus du milieu agricole. Besoins en formation professionnelle et en accompagnement dans l'emploi <https://bretagne.chambres-agriculture.fr/detail-publication/publics-non-issus-du-milieu-agricole-besoins-en-formation-professionnelle-et-en-accompagnement-dans-lemploi>). Par ailleurs, les recherches s'intéressent de plus en plus aux installations correspondant à des profils de pluriactivité et de diversification, dans un contexte de développement du second pilier de la PAC et de « territorialisation » des politiques agricoles (contrats territoriaux d'exploitation) (Gerbaux, 1997; Mundler & Ponchelet, 1999 – première occurrence des termes « non issus du milieu agricole » dans un article scientifique).

Sélection de publications sur la période

Rémy, Jacques (1997). *Les sans-dot de l'agriculture : faut-il aider les installations sans aide ?* *Économie rurale*, <https://doi.org/10.3406/ecoru.1997.4855>

Gerbaux Françoise (1997). *Entrepreneurs et créateurs d'activités en milieu rural*, *Économie rurale*, <https://doi.org/10.3406/ecoru.1997.4853>

Barthez, Alice (1999). *Installation « hors du cadre familial » et relation d'adoption*. In: *Économie rurale*. <https://doi.org/10.3406/ecoru.1999.5109>

Mundler Patrick, Ponchelet Danièle (1999), *Agriculture et mobilité sociale. Ces agriculteurs venus d'ailleurs*, *Économie rurale*, <https://doi.org/10.3406/ecoru.1999.5110>

Perspectives : Les installations de « néo-paysans », un intérêt qui perdure dans des recherches récentes

À l'encontre de certaines prévisions, une vague néo-rurale continue à se consolider dans les années 2000, mais avec d'autres caractéristiques (Rouvière, 2016) (Hervieu-Léger & Hervieu, 2023). Dans certains territoires, la revitalisation des espaces ruraux est favorable à ces projets de néo-paysans. Ces projets sont marqués, plus souvent que dans le passé, par une « professionnalisation » des parcours d'installation des néo-paysans, mieux intégrés aux circuits officiels et davantage diplômés que dans les vagues précédentes. La dimension idéologique est moins systématiquement présente : « l'utopie » laisse place à un « désir de campagne » (Hervieu-Léger & Hervieu, 2023). Une posture « civique » s'affirme parfois en faveur de la transition écologique (Rouvière, 2023). Enfin, des profils très militants coexistent avec une posture de « repli sur le présent » (Sallustio, 2023)

Les projets d'installations néo-paysannes sont considérés par les chercheurs qui les prennent comme objet de manière ambivalente : ils peuvent être vecteurs d'innovations sociales et de nouvelles solidarités (Berthomière et al., 2024), mais reproduire aussi des situations d'inégalités dans un contexte de précarité

économique et juridique (invisibilité statutaire des femmes dans les couples de maraîchers bio des Alpes-Maritimes étudiés par Samak, 2017).

Rouvière, Catherine (2016). *Migrations utopiques et révolutions silencieuses néorurales depuis les années 1960*, Les Cahiers d'histoire, <https://doi.org/10.4000/chrhc.5597>

Samak, Madlyne. (2017). Le prix du « retour » chez les agriculteurs « néo-ruraux ». *Travail en couple et travail invisible des femmes. Travail et emploi*, 150(2), 53-78. <https://shs.cairn.info/revue-travail-et-emploi-2017-2-page-53?lang=fr>.

Hervieu-Léger D. & Hervieu B. (2023). *Le retour à la nature en vue des temps difficiles: L'utopie néo-rurale en France*, Paris, Ed. Aube.

Sallustio, Madeleine (2023), *No Future. Les collectifs néopaysans et leur rapport à l'avenir*, Natures, sciences, sociétés, <https://doi.org/10.1051/nss/2024021>

Berthomière, William; Imbert, Christophe & Michalon Bénédicte (2024), *Exilés et 'néos'*, *Études rurales*, <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.26544>

Conclusions

En définitive, il ressort de cette brève synthèse bibliographique que deux littératures, celle sur le volet « installation/transmission » et celle sur le volet « néo-ruraux/NIMA », sont longtemps restées parallèles sans se croiser véritablement. Par ailleurs, l'identification du poids des trajectoires d'installation « atypiques » a été progressive dans les travaux de recherche, mais une fois le sujet identifié, il a été finalement peu exploré sur la période retracée. Ces constats soulignent l'actualité des questionnements proposés par le projet RENOUEUR visant à sortir d'une lecture dichotomique entre « circuits officiels et « circuits alternatifs » pour le renouvellement des générations en agriculture.

Echanges avec les participants :

Catherine RIGONDAUD (Terre de Liens) : Je souhaite réagir à vos propos, notamment lorsque vous évoquez l'idée d'une possible fin de l'exode rural. Étant originaire du Limousin, je constate au contraire que les dynamiques de métropolisation continuent d'accentuer une forme d'« abandon » de certains territoires ruraux. Dans ce contexte, il me semble difficile d'affirmer de manière générale que l'exode rural serait aujourd'hui en voie d'extinction.

Par ailleurs, je voudrais vous interroger sur les résultats de vos travaux concernant les motivations à l'installation en agriculture. Observez-vous une distinction entre, d'une part, les néo-ruraux, qui seraient davantage porteurs de projets d'agriculture nourricière visant à répondre aux besoins alimentaires de la société, et, d'autre part, les personnes issues du milieu agricole familial, dont les trajectoires s'inscriraient plus souvent dans une logique de transmission et d'agriculture de rente ? Cette différenciation apparaît-elle de manière significative dans vos analyses ?

Romain MELOT (INRAE) : Concernant le premier point, je tiens à préciser qu'il ne s'agit pas d'un constat généralisé de revitalisation des espaces ruraux. Les travaux évoqués s'appuient sur des exemples localisés, dans lesquels on observe un ralentissement, voire une stabilisation de l'exode rural. Vous avez toutefois raison de souligner que de nombreux territoires ruraux connaissent encore aujourd'hui des dynamiques de déclin démographique.

Sur le second point, les recherches mettent en évidence une grande diversité de positionnements et de trajectoires parmi les porteurs de projets agricoles. Certains travaux proposent même des formes de périodisation de ces postures. Néanmoins, un élément récurrent peut être souligné : dans le cas des

projets portés par des néo-ruraux, l'ancrage territorial joue un rôle central. Ces initiatives s'inscrivent fréquemment dans des dynamiques locales et dans des projets de territoire qui dépassent la seule dimension de production agricole.

Renouvellement des actifs agricoles: éclairer les angles morts

Christophe Perrot, IDELE.

Chapitre 1 : Déconstruire le mythe du mur ou du gouffre démographique

Le débat public sur le renouvellement des générations en agriculture est, depuis 10 ans, resté bloqué sur **l'annonce de la MSA en 2016**, signalant que « 45 % des agriculteurs pourraient partir à la retraite dans les dix ans ». Ce constat, bien qu'ancien, est fréquemment répété, déformé, voire instrumentalisé pour dramatiser la situation (50% des agriculteurs partiront à la retraite d'ici 10 ans, ou partiront tout court d'ici 10 ans, ou partiront d'ici 2030, même en 2026 dans une infographie récente du ministère de l'agriculture !). Or, une analyse rigoureuse montre qu'il n'existe ni « falaise », ni « gouffre », ni « trou » démographique, mais une situation bien plus progressive et complexe. Et dans les [attendus de la récente loi d'orientation agricole](#) (LOSARAGA, 2025), on lit d'ailleurs « *Le renouvellement des générations constitue un défi immédiat pour notre souveraineté alimentaire : dans dix ans, un tiers des agricultrices et des agriculteurs sera en âge de partir à la retraite* ». Cette communication publique fluctuante ou incertaine ne facilite pas la compréhension des phénomènes en cours

Sortir du cadre du renouvellement des « générations »

Pour comprendre la réalité des enjeux actuels, il est crucial de substituer la notion de **renouvellement des actifs** à celle de renouvellement des générations. Cette bascule conceptuelle s'impose pour deux raisons majeures :

- **La mutation du salariat** : La force de travail agricole ne repose plus uniquement sur les chefs d'exploitation. La part des salariés (d'une grande diversité) dans le volume de travail global ne cesse de croître pour atteindre presque la moitié de la force de travail (y compris externalisée par les exploitations auprès de tiers employeurs).
- **La diversification des carrières** : Le modèle de la carrière agricole linéaire, débutant à 25 ans pour finir à 60 ou 65 ans, ne reflète plus la réalité, si cela l'a été un jour. Les données actuelles mettent en évidence des parcours de plus en plus courts et variés : 43 % des départs s'effectuent avant l'âge de la retraite, et 32 % des installations surviennent après 40 ans. La médiane des carrières agricoles se situe aujourd'hui à 28 ans (pas 42 ans ½), et seulement un quart des actifs agricoles réalisent une carrière de plus de 36 ans. 25% y restent moins de 14 ans dont 10% moins de 5 ans. Nous assistons à une forme de « banalisation » du métier, où les actifs cherchent de fait à intégrer et à quitter la production agricole à différents moments de leur trajectoire professionnelle, comme ils le feraient dans un autre secteur. Malheureusement parfois sans prendre la mesure des risques financiers, physiques et psycho-sociaux qui restent spécifiques à l'activité agricole. Ces risques semblent parfois mal connus, mal anticipés, ou négligés.

Une pyramide des âges qui revient à son état antérieur et qui pourrait y rester

Il est indispensable de relativiser le vieillissement actuel (très net entre la fin des années 1990 et 2021) en le replaçant dans une perspective historique. La période 1981-1995 fut une parenthèse de l'histoire, marquée par des politiques publiques de partage du travail pour tenter de lutter contre le chômage de masse avec des préretraites massives, y compris en agriculture, qui ont, avec le passage de la retraite de 65 à 60 ans, mécaniquement réduit le taux d'activité des seniors (55-64 ans), tous secteurs économiques confondus, à un niveau historiquement bas, proche de 35 %, alors qu'il était avant et après (donc aujourd'hui) supérieur à 60% (pour les hommes). La pyramide des âges des agriculteurs est actuellement assez comparable à celle des dirigeants de PME.

Si le taux d'agriculteurs de 55 ans et plus est passé de 20 % en 2002 à 37 % aujourd'hui (depuis 2021), il ne s'agit pas d'une dérive inédite, mais d'un retour aux niveaux observés en 1988, après le creux « façonné » par les politiques publiques à la fin des années 1990. Les comportements s'adaptent. Les cohortes actuelles d'agriculteurs continuent de partir à un rythme soutenu et comparable mais à des âges un peu plus tardifs. 50% de la cohorte des agriculteurs présents en 2002 était déjà partie en 14 ans. Les cohortes suivantes plus âgées (médiane : 46 ans 2002 en hausse à 51 ans en 2022 puis en légère baisse) partent presque au même rythme. Le taux de départs (à la retraite ou pas) des effectifs sur huit ans (environ 37-38 % de perte de cohorte) demeure stable depuis plus de deux décennies (mesurable jusqu'à la cohorte 2016).

Enfin la démographie agricole est toujours gérée de façon énergique par les politiques publiques. La définition des « agriculteurs actifs » a fait passer le % de bénéficiaires d'aides PAC de 67 ans et plus de 10% en 2022 à 2% en 2023... même si certains semblent être restés dans le secteur (sans bénéficier d'aides en nom propre) puisque le % total (avec ou sans aides) d'agriculteurs de 67 ans et plus est passé de 11% en 2020 (RA) à 8% en 2023 (ESEA).

Chapitre 2 : La mutation des emplois et la fracture sectorielle du renouvellement

Une stabilisation inédite du volume global d'emploi agricole à la production

Le second « angle mort » de notre système d'analyse réside dans la perception du volume global de la main-d'œuvre agricole. Si l'on observe la courbe des actifs non-salariés (les agriculteurs, chefs d'exploitation), le déclin numérique est indéniable et prononcé, et médiatisé à juste titre même si le phénomène est très ancien. En revanche, un phénomène majeur et encore sous-évalué se joue depuis 2015 : pour la première fois depuis la période 1840-1870, le volume total de l'emploi agricole (exprimé en Équivalents Temps Plein - ETP) tend à se stabiliser.

Ce basculement historique s'explique par un mécanisme de substitution quasi parfaite, à l'échelle nationale, entre l'emploi non salarié et l'emploi salarié. Ce qui veut dire que nous assistons à un taux de remplacement global (en ETP, salariés + non-salariés) de près de 1 pour 1 au niveau macroéconomique. En heures réelles de travail, ce n'est sans doute pas le cas mais les données manquent pour analyser ce critère.

Jusqu'en 2020, un élevage de ruminants à l'écart du mouvement

Cette stabilisation globale cache cependant une profonde fracture sectorielle. La diversité de l'agriculture française face au défi démographique est liée à des contrastes profonds sur la nature même du travail mobilisé et sa capacité à être externalisé :

- **Les productions végétales reposent déjà largement sur le salariat et l'externalisation.** Les exploitations sans animaux affichent 47 % de salariés dans leurs ETP (données RA2020). De plus, ces structures délèguent massivement leurs travaux de cultures : 74 % des travaux externalisés auprès des Entreprises de Travaux Agricoles (ETA) ou plus rarement des CUMA sont le fait d'exploitations sans animaux. Le travail y est ainsi parcellisé, sous-traité et financiarisé.

- **Surexposition de l'élevage de ruminants à la main-d'œuvre familiale.** À l'exact opposé, l'élevage de ruminants restait jusqu'en 2020 ancré sur un modèle de main-d'œuvre familiale et non salariée devant la difficulté d'externaliser le cœur des activités (traite, alimentation, soin aux animaux) et divers freins à l'embauche (dont les moyens financiers). Ici, les salariés ne représentent que 14 % des ETP. Pourtant, ce secteur pèse d'un poids considérable : il concentre 37 % des exploitations françaises et surtout 50 % des ETP familiaux nationaux.
- **L'élevage de granivores** est, sur ce plan, plus proche des productions végétales (près de 40% de salariat dans la main-d'œuvre dédiée aux ateliers et sous-traitance spécialisée et très efficace en aviculture).

L'élevage en première ligne face à la transition démographique

Par sa dépendance historique à la main-d'œuvre familiale et la difficulté intrinsèque à externaliser les contraintes quotidiennes, l'élevage de ruminants s'est retrouvé en première ligne pour affronter les départs à la retraite. Bien que les éleveurs soient statistiquement moins âgés que les céréaliers (ou viticulteurs), la pénibilité des tâches et la rigidité de l'organisation du travail provoquent des transformations brutales :

- **En production laitière :** Pour compenser la perte de main-d'œuvre et le départ d'une génération importante installée après la mise en place des quotas, le secteur fait face à un double mouvement. Une robotisation massive (« choc de robotisation ») et un recours accru au salariat qui vont de pair avec une forte intensification laitière au sein de grandes structures et donc une accélération des agrandissements en volume. Du fait de cette transformation, les installations dans ce secteur diminuent de même que le taux de remplacement des départs de non-salariés par des non-salariés.
- **En production de viande bovine :** Le manque de renouvellement, le déclin et le vieillissement de la population active se traduisent de manière plus alarmante par une décapitalisation marquée du cheptel allaitant qui devrait se poursuivre du fait de transmissions difficiles à équilibrer économiquement.

Chapitre 3 : La sélectivité du parcours à l'installation

Une cartographie complexe faute de connexion des flux

Le troisième « angle mort » de notre système statistique réside dans la relative déconnexion entre les flux d'accueil des structures d'accompagnement et la réalité des immatriculations à la MSA. L'analyse croisée des données (notamment inspirée des travaux fondateurs du CESE en 2020) met en lumière un entonnoir complexe :

- **À l'entrée (les Point Accueil Installation -PAI) :** Environ 21 000 porteurs de projet sont accueillis chaque année dans les PAI. Ce public se distingue par son profil très largement ouvert : on y compte **37 % de femmes, 62 % de personnes Non-Issues du Milieu Agricole (NIMA)** et 20 % de personnes de plus de 40 ans.
- **À la sortie (les installations aidées) :** Seules 5 000 Dotations Jeunes Agriculteurs (DJA) sont octroyées par an. Le profil des bénéficiaires de la DJA s'avère radicalement différent et beaucoup plus restrictif : la part des NIMA y chute à 32 % et celle des femmes à seulement 20 % ou guère plus.

Le diagnostic du CGAAER (2022) confirme cette fracture : **seulement un tiers des porteurs de projet accueillis en PAI vont effectivement jusqu'au bout de l'installation sous statut aidé**. Parallèlement, une masse invisible de près de 6 000 installés s'immatricule chaque année directement à la MSA (sur un total d'environ 13 000 immatriculations annuelles), s'affranchissant totalement du parcours officiel, notamment pour des installations CF tardives. À cela s'ajoute une autre « nébuleuse » de 2 500 nouveaux

cotisants solidaires par an, dont un tiers finira par basculer vers un statut de chef d'exploitation à la MSA (une modalité d'installation progressive).

Déterminants du succès : une analyse économétrique du parcours

Pour comprendre les mécanismes de cette sélectivité, une analyse statistique multifactorielle a été menée sur deux bases de données massives et comparables : **12 085 dossiers de candidats en Pays de la Loire** et **12 089 dossiers en Bretagne**, accueillis en PAI et suivis entre 2018 et 2024. Grâce à un modèle de régression logistique, nous avons mesuré le « rapport de cotes » (*odds ratio*), c'est-à-dire la probabilité d'aller au bout du parcours (obtention d'un Plan Professionnel Personnalisé agréé ou validé) en fonction de telle ou telle caractéristique toutes choses égales par ailleurs.

L'analyse de ces variables révèle des inégalités d'accès, qui peuvent être masquées par les taux bruts ou moyens de réalisation/réussite du parcours à l'installation, sensibles aux confusions d'effets statistiques.

- **L'effet de genre : une pénalisation territorialisée.** Si l'on regarde les taux bruts, les femmes semblent moins bien réussir (33 % de concrétisation du parcours contre 42 % pour les hommes). En poussant l'analyse « toutes choses égales par ailleurs », on s'aperçoit qu'**en Bretagne, il n'y a pas d'effet de genre statistiquement significatif** (le décalage est en réalité une confusion d'effets liée à l'âge – les femmes sont plus âgées, et au profil NIMA – plus fréquent chez les femmes). En revanche, en Pays de la Loire, **être une femme réduit significativement les chances de réussite (x 0,87)** par rapport à un homme au profil identique. La recherche de la parité semble avoir été plus précoce en Bretagne où elle a été portée par des leadeuses d'opinion dès les années 1970.
- **Le poids du profil NIMA et de l'âge** Le **statut de NIMA** constitue un frein structurel à l'installation, réduisant les chances de concrétiser le projet, toutes choses égales par ailleurs, de **17 % en Bretagne (x 0,83)** et de **12 % en Pays de la Loire (x 0,88)**. Concernant l'âge, l'effet devient fortement discriminant après 40 ans, l'impact négatif étant accentué par les règles d'attribution régionales des dispositifs (les chances sont ainsi divisées par près de 7 en Pays de la Loire avec un coefficient de 0,14, contre 0,64 en Bretagne).
- **Le capital « scolaire »** (et probablement culturel et social) **et foncier : les facteurs clés.** Le niveau de formation est le facteur le plus discriminant du parcours. En Pays de la Loire, posséder un diplôme général de niveau Bac+3 ou supérieur augmente les chances de réussite de 80 % (x 1,8), tandis que l'absence de diplôme ou un niveau CAP/BEP les divise par deux. L'absence de diplôme agricole, lors du 1^{er} contact, est quasi-éliminatoire (chances divisées par 4 en Bretagne et par 7 en Pays de la Loire) ou renvoie à un long détour non capté par ces bases de données de suivi des contacts en PAI. Tandis que l'apport du BPREA (typique des reconversions) est salué par l'analyse (x1.2 en Bretagne et x1.3 en Pays de la Loire). Enfin, ne pas disposer de foncier au moment de la candidature pénalise lourdement le porteur de projet (les chances sont presque divisées par deux).
- **Le choix des filières et des modes d'accompagnement.** Les projets s'inscrivant hors des filières historiques (bovins lait ou porcs) affichent systématiquement des probabilités de réalisation inférieures. S'engager dans une transmission Hors Cadre Familial (HCF) réduit les chances de succès de 20 %, tandis que la création pure reste un pari hautement risqué (x0.6 en Bretagne et x0.4 en Pays de la Loire, même si la définition de la « création » semble un peu ambiguë). Un enseignement du dispositif breton concerne l'ouverture de l'accompagnement : le recours à des structures associatives ou alternatives aux Chambres d'agriculture multiplie par 1,5, voire par deux (si GAB) la probabilité de réussite du parcours. Cet effet semble plus significatif sur les candidats (plus enclins à rechercher des ressources spécifiques et adaptées) que sur les accompagnants sans vouloir dévaloriser leur mérite.

- **Le poids des trajectoires professionnelles antérieures.** L'analyse de la régression logistique met en lumière un dernier facteur hautement prédictif de la concrétisation des projets : le statut professionnel du candidat au moment de son entrée dans le parcours d'accompagnement. Les résultats révèlent une hiérarchie marquée dans les chances de succès, très dépendante de la proximité initiale avec le monde agricole et du niveau d'insertion sur le marché du travail :
 - **L'avantage des profils déjà insérés dans le secteur :** Sans surprise, les profils les plus proches de la production affichent les meilleures probabilités de réussite. Le fait d'être **salarié agricole** au moment de la démarche constitue le tremplin le plus solide, une forme de référence. Les **étudiants ou personnes en formation** partagent cette dynamique favorable, avec un rapport de cotes positif, portés par leur dynamique d'apprentissage et leur insertion institutionnelle récente.
 - **La fragilité des trajectoires de reconversion et d'inactivité :** À l'inverse, les candidats éloignés du secteur ou en situation de vulnérabilité économique font face à des barrières invisibles mais statistiquement lourdes. Le fait d'être **salarié non agricole** – profil type de la reconversion professionnelle – pénalise le parcours, réduisant les chances de succès à **x 0,61** en Bretagne et **x 0,87** en Pays de la Loire.
 - **Le cas critique des demandeurs d'emploi :** La situation est encore plus discriminante pour les personnes inscrites comme **chômeurs**. Ce statut dégrade fortement les probabilités de concrétisation du projet, avec un impact négatif en Bretagne (**x 0,6**) et Pays de la Loire (**x 0,66**).

Cette analyse critère par critère a été complétée par une analyse typologique multifactorielle aboutissant à des profils de candidats, dont on mesure a posteriori (variable passive) le taux de réalisation du parcours (=PPP agréé, validé ou avenant).

Typologie des candidats : du profil « idéal » aux trajectoires à faible taux de réussite

Les taux de réalisation du parcours (39% en Bretagne et 42% en Pays de la Loire), modestes sur l'ensemble des candidats, s'expliquent par l'existence d'un sous-groupe important, qui semble disposer de bien peu d'atouts, et qui affiche un très faible taux de réussite. Cette approche révèle aussi un grand écart entre des parcours d'installation fluides, quasi automatiques, et diverses catégories de projets moins « typiques » qui se heurtent à de moindres taux de concrétisation.

- **La « Classe 1 » : des projets avec peu d'atouts** (voire des simples premiers contacts « pour voir » ?), **confrontés à d'importantes barrières.** Cette classe regroupe la moitié (50 %) des dossiers de candidats en Bretagne et plus d'un quart (28 %) en Pays de la Loire. **Le taux de réalisation du parcours est particulièrement bas : 14 % en Bretagne et 15 % en Pays de la Loire.** La sociologie de cette « Classe 1 » se caractérise par une forte accumulation de facteurs d'éloignement vis-à-vis du modèle agricole traditionnel : on y retrouve une écrasante majorité de profils NIMA (91 % en Bretagne, 81 % en Pays de la Loire), une forte proportion de femmes (48 %), une surreprésentation marquée des candidats de plus de 50 ans ainsi que des projets d'installations en création pure (57 % en Pays de la Loire). Sur le plan technique, ces candidats s'orientent massivement vers les projets équin ou le maraîchage, et souffrent d'un déficit important de capital scolaire : 70 % d'entre eux n'ont aucun diplôme agricole, et 12 % n'ont aucun diplôme général.
- **À l'opposé : le profil traditionnel de l'installation cadrée et sécurisée.** À l'exact inverse de cette première catégorie, les candidats issus du milieu agricole (IMA à 75 %) qui s'engagent dans des filières traditionnelles — comme les bovins lait ou les porcs en Bretagne, ou encore les bovins viande, l'aviculture et les grandes cultures en Pays de la Loire — affichent des taux de réussite spectaculaires. Bien qu'ils ne représentent qu'un tiers des dossiers en Pays de la Loire et 20 % en Bretagne, ces candidats réalisent leur parcours à **80-85 % s'ils possèdent un BTSA**, et à **66-70 %**

s'ils ont un Bac agricole. Le profil type est ici très homogène, largement standardisé par le système : il s'agit d'hommes (85 %), très jeunes (la moitié a moins de 25 ans), s'installant en cadre familial ou hors cadre mais sur des structures presque toujours déjà établies.

- **Les profils intermédiaires : les reconversions professionnelles mûries.** Entre ces deux extrêmes, environ 30 % des candidats présentent des profils hybrides avec des taux de réalisation souvent majoritaires, illustrant des dynamiques de reconversion solides. C'est le cas par exemple d'un groupe représentant 20 % des projets en Pays de la Loire : composé majoritairement de NIMA (61 %) et d'une part importante de femmes (43 %), ce profil regroupe d'anciens salariés non agricoles engagés dans une reconversion professionnelle réfléchie. Dotés d'un bagage scolaire solide (Bac+ associé à l'obtention d'un BPREA), ces porteurs de projet parviennent à déjouer une partie des filtres institutionnels grâce à leur capital culturel et à l'acquisition de compétences professionnelles ciblées.

Chapitre 4 : Place des installations hors cadre familial (HCF) et réalité des micro-exploitations

Une lecture structurelle de la diversité

Le deuxième grand « angle mort » quantitatif que le projet RENOUEUR s'est attaché à éclairer concerne la caractérisation précise des installations Hors Cadre Familial (HCF) et le rôle exact des micro-exploitations dans la dynamique de renouvellement. À partir des données du Recensement Agricole (RA) 2020 (travaux menés en collaboration avec l'ESA d'Angers), une analyse croisée de la taille économique des fermes et du profil des installés déconstruit plusieurs idées reçues.

Lorsque l'on observe la répartition des agriculteurs installés entre 2010 et 2020 selon la dimension économique de leur structure (exprimée en Produit Brut Standard - PBS), un constat s'impose : les flux de nouveaux chefs d'exploitation sont numériquement plus importants dans les micro-fermes et les petites fermes que dans les moyennes et grandes structures.

La courbe du taux de renouvellement et celle de la part du Hors Cadre Familial suivent des trajectoires très spécifiques selon la taille :

- **Dans les micro-exploitations :** C'est ici que le taux d'installations récentes (le pourcentage de chefs installés depuis 2010, une forme de taux de renouvellement) est le plus élevé. La part du Hors Cadre Familial y atteint un premier maximum (autour de 45 à 50 %) dans la tranche très modeste des 15 000 à 25 000 euros de PBS.
- **Dans les structures moyennes et grandes :** À mesure que la taille économique augmente, la part du HCF diminue régulièrement au profit des transmissions familiales, pour atteindre son point le plus bas dans les exploitations de taille intermédiaire supérieure.
- **Des très grandes structures spécifiques :** La courbe du HCF remonte de manière spectaculaire (parfois au-delà de 60 %) pour les très grandes exploitations affichant 3 millions d'euros de PBS et plus. Il s'agit d'un phénomène particulier, très présent en viticulture ou dans certaines filières spécialisées, correspondant à l'arrivée d'investisseurs ou de gestionnaires extérieurs plutôt qu'à des installations de terrain au sens classique.

Poids des micro-fermes : enjeux méthodologiques et territoriaux

Le débat récurrent sur la place des micro-exploitations dans l'agriculture française est marqué par un profond contraste entre leur importance sociale et leur poids économique. Les données du Recensement Agricole 2020 mettent en lumière ce double visage : d'un côté, cette catégorie représente une part

considérable des « agriculteurs », puisqu'elle concentre **28 % des fermes, 22 % des chefs d'exploitation, 13 % des ETP familiaux et 10 % des ETP totaux**. De l'autre, sa contribution économique globale est extrêmement faible, voire quasiment nulle à l'échelle nationale, ne pesant que **1,5 % de la Production Brute Standard (PBS)** française.

Ce décalage engendre une tendance récurrente, de nouveau observée dans les publications statistiques récentes comme l'Agreste Memento Agricole de 2025, qui consiste à écarter purement et simplement les micro-fermes des analyses pour ne se focaliser que sur l'agriculture dite professionnelle. Afin d'obtenir des moyennes qui aient du sens. Mais les exclure revient à occulter une part importante des dynamiques d'installation, et de renouvellement de la population et des formes d'exercice des activités agricoles, bien qu'à faible capacité nourricière.

La comparaison entre la Bretagne et l'Auvergne-Rhône-Alpes illustre les contrastes géographiques. En Bretagne, la relation entre les classes de taille est fortement orientée vers les grandes exploitations, portées par les filières intensives du lait et du porc. Pourtant, si l'on raisonne en nombre absolu d'installations, on constate qu'il y a à peu près autant d'installations dans les micro-fermes en Auvergne qu'en Bretagne.

Le renouvellement des actifs à partir d'installations Hors Cadre Familial ne se déploie pas de manière homogène sur le territoire national. La spatialisation de ces installations dessine une géographie composite, où les dynamiques sociologiques se heurtent aux réalités agronomiques et économiques des régions :

- **L'attrait historique pour les zones de montagne et les marges** : Statistiquement, les installations HCF sont surreprésentées dans les territoires de montagne, concentrant 20 % des flux nationaux contre seulement 17 % pour les installations en cadre familial. Ces zones, où le prix du foncier est parfois plus accessible et où les systèmes herbagers (ovins, caprins) sont historiquement implantés, offrent des opportunités pour des candidats ne disposant pas d'un gros capital de départ. Parmi ces zones, les concentrations de HCF sont toujours fortes dans des zones plébiscitées par les retours à la terre des années 1970 (Cévennes, Alpes du Sud, Ariège).
- **Un développement plus récent en Pays de la Loire** à partir de la Loire Atlantique (dynamique socio-politique spécifique) **et en Bretagne Sud** (zone économiquement et touristiquement très active de Quimper à Vannes).
- **Une très faible présence d'installations HCF dans les zones à forte pression foncière** (nord de la Seine, Alsace) ou pour des raisons socio-culturelles (Pyrénées atlantiques ; cas particulier de la Corse avec des installations d'IMA qui se considèrent HCF).

Par ailleurs, s'il y a eu entre 2010 et 2020, 37% d'installations HCF et 27% dans des micro fermes, ces 2 catégories se recoupent en réalité assez mal (cf ci-dessous). Ceci explique les différences de localisation cartographique. Les installations en micro-fermes (à 59% CF et pas HCF) sont tirées dans le Sud-Ouest par une reproduction de petites exploitations/petit patrimoine foncier familial en propriété.

Zoom sur installations récentes dans les micro-exploitations : loin des archétypes médiatisés

Le rôle des micro-exploitations (définies par un Produit Brut Standard inférieur à 25 000 euros) au sein du renouvellement des actifs fait l'objet de nombreuses représentations médiatiques, souvent centrées sur la figure idéale-typique du permaculteur en circuit court.

L'analyse des données du Recensement Agricole 2020 permet de dresser un panorama beaucoup plus contrasté et complexe des installations ayant eu lieu entre 2010 et 2020. Le premier point qui peut paraître surprenant est que les installations HCF y sont minoritaires (41%).

La logique familiale est très présente dans le cas du premier type identifié qualifié de « **gestion d'un patrimoine foncier familial** ». Le tiers des installations en micro-fermes se font en production céréalière (ou avec une partie en surface en herbe sans animaux). Et il s'agit très rarement de paysans-boulangers (1%, une fois sur deux seulement HCF). 70% sont réalisés dans un cadre familial, le plus souvent avec un chef à moins d'1/4 de temps pour 13 ha de SAU dont près de la 1/2 en « STH » sans animaux, installés tardivement (50% >= 50 ans en 2020 mais 24% < 40 ans, et 40% de femmes). On peut placer dans ce type également les 12% d'installations en viticulture ou arboriculture en cadre familial, avec des profils sociologiques très proches, et très peu de circuits courts déclarés en viticulture.

Un autre type inattendu, car particulièrement absent du débat public agricole français qui ne donne aucune place à la double activité (contrairement à la plupart des pays de monde dont Allemagne, Irlande, Etats-Unis,...), correspond au profil de « **double actif de père en fils** ». 10% des installations étudiées correspondent à des double actifs (0,5 ETP) installés en élevage/polyculture-élevage avec ruminants (Bovins viande, Ovins viande, ...) dans un cadre familial.

Le 3^{ème} type (20% des installations) correspond assez bien à l'archétype « **attendu** » d'HCF, **probablement NIMA (caractéristique inconnue dans le RA), souvent à plein temps**. Ils exercent une activité d'élevage (caprins, ovins lait ou viande, bovins viande, volailles, abeilles, équins, sauf Bovins lait et porcs) ou en maraichage /cultures pérennes.

Le reste des installations en micro-fermes (un peu plus de 20%) se partage à parts égales entre :

- **Des recherches de statut et des fins de carrière** avec des installations de 2010 à 2020 en cadre familial : 33% de ces « installés » avaient plus de 60 ans en 2020, sans double activité et avec surreprésentation des femmes (50%).
- **Des activités de loisir ou sans enjeu économique** visible avec des installations « hors cadre familial » à temps très partiel (0.2 ETP en moyenne) dans divers secteurs

Caractérisation socio-démographique des installés Hors Cadre Familial

L'analyse statistique comparative entre les installés en Cadre Familial (CF) et en Hors Cadre Familial (HCF) révèle des profils sociodémographiques profondément contrastés en matière de genre, d'âge et de formation :

- **Un capital scolaire et culturel plus élevé** : Les installés HCF sont 70 % à détenir un diplôme agricole (contre 62 % pour les CF) et 22 % ont suivi une formation continue agricole (contre 17 %). Plus marquant encore, 18 % des installés HCF possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur général long (baccalauréat +3 et plus), contre seulement 13 % dans le cadre familial. Ce phénomène culmine chez les femmes installées en HCF, qui sont **25 %** à détenir un diplôme supérieur long.
- **L'âge et le genre** : À l'échelle nationale, la moyenne d'âge à l'installation en 2020 est similaire entre les deux groupes (environ 40 ans). Toutefois, le groupe HCF compte moins d'installations très tardives (19 % ont 50 ans et plus, contre 24 % pour les CF). Sur le plan du genre, le taux global de féminisation est légèrement inférieur en HCF (28,6 % contre 31,3 % en CF), mais ce chiffre masque une diversité particulièrement intéressante. Les femmes s'installant hors cadre familial présentent des profils très différents de ceux des femmes CF, avec une différence plus forte entre HCF et CF que chez les hommes.

Caractéristiques techniques, économiques et juridiques des fermes avec installation HCF

- **Le foncier et la taille économique :** Les fermes HCF disposent d'assises foncières plus restreintes, avec une moyenne de 50 hectares de SAU contre 80 hectares pour les installations familiales. Elles sont également surreprésentées dans les micro-exploitations (31 % des HCF contre 23 % des CF) et sous-représentées dans les grandes structures (17 % contre 27 %).
- **Des orientations de production différenciées :** Les nouveaux actifs HCF s'écartent des filières d'élevage traditionnelles. Ils sont beaucoup moins présents en production bovine (20 % des installations contre 33 % en CF). En revanche, ils investissent plus volontiers les filières ovines et caprines. Bien que l'image d'Épinal du néo-rural soit souvent associée au maraîchage, l'analyse quantitative montre que ce secteur ne représente que 6 % des installations HCF (ce qui reste toutefois trois fois supérieur aux 2 % observés en cadre familial). Les cultures pérennes et les productions spéciales y occupent également une place de choix.
- **La rupture des modèles de commercialisation et de statut :** C'est sur la valeur ajoutée et les modes de commercialisation que la fracture est la plus nette. Les installés HCF se tournent massivement vers la différenciation : **44 % commercialisent en circuits courts** (contre seulement 25 % des CF) et **28 % sont engagés en Agriculture Biologique** (contre 13 % pour le cadre familial). À l'inverse, ils mobilisent moins les signes officiels de type AOP, ancrés dans des logiques de filières traditionnelles.

Enfin, sur le plan juridique, le modèle HCF privilégie l'exercice à titre individuel et le recours direct au salariat, délaissant le modèle historique du GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun).

Conclusion : Éclairer les angles morts pour mieux comprendre le renouvellement en cours des actifs agricoles

L'effort de quantification et de déconstruction mené tout au long de ce travail permet de poser un regard neuf, loin des slogans véhiculés par copier-coller, sur le renouvellement de la population active agricole.

1. Un vieillissement durable mais à gérer, avec la poursuite d'une « banalisation » des carrières

Le premier enseignement macro-démographique est l'absence de « choc » (à quelques exceptions près, comme en bovins lait mais le choc est passé aux 2/3) ou de risque d'effondrement brutal. Nous faisons face à un vieillissement durable et stabilisé, où 72 % des départs d'actifs sont structurellement remplacés à l'échelle nationale (à l'exception d'un point de rupture conjoncturel observé en 2023). Certes, des zones de fragilité aiguë persistent dans les régions d'élevage — à l'instar de la Bretagne ou du Limousin où ce taux de remplacement tombe à 50 % —, mais le flux global demeure continu.

Ce renouvellement s'opère dans le cadre d'une véritable « **banalisation** » des métiers et des carrières agricoles, dont la sociologie est encore trop méconnue. L'idée d'un métier linéaire exercé toute une vie s'efface devant la fluidité des trajectoires individuelles. Les données révèlent ainsi que la médiane des carrières agricoles s'établit désormais à 28 ans. 10 % des actifs restent moins de 5 ans dans le métier. 25 % y passent moins de 14 ans. Seul un dernier quart (25 %) réalise des carrières longues de plus de 36 ans.

Dans cette nouvelle donne, l'emploi de salariés en agriculture, dans toute sa diversité, mériterait davantage d'études. Comme tremplin vers une activité de chef ou coexploitant (une voie classique de renouvellement et transmission des exploitations d'élevage). Comme alternative en termes de force de travail. Dans le secteur laitier bovin, le rebond du salariat et la robotisation de la traite (qui vont bien ensemble) entraîne

une chute du taux de remplacement des départs de non salariés, pourtant déjà au plus bas. Comme exigences de compétences et savoir-faire pour les nouveaux exploitants employeurs.

2. Polarisation des structures et devenir de « l'agriculture du milieu »

Le second enseignement réside dans la structure même de l'appareil de production, tiraillé entre diversité et dualisation. L'analyse quantitative met en évidence une concentration poussée, proche de la loi de Pareto, où une minorité d'actifs hyper-productifs et bénéficiant au maximum de progrès technologiques spectaculaires mais coûteux, réalise le gros des volumes nationaux. Ainsi, 20 % des actifs concentrent à eux seuls : 75 % de la production d'œufs et de volailles. 60 % de la production de porcs ou de brebis viande. 50 % du cheptel de vaches allaitantes, 40 % des vaches laitières (secteur encore marqué par une implantation française très directive des quotas laitiers, pourtant supprimés il y a 10 ans).

À l'autre extrémité du spectre, nous assistons à des mouvements contraires, parfois contrariés par la puissance publique, au niveau des micro-fermes (27 % des installations selon le RA2020). Ces dernières affichent une grande hétérogénéité et s'avèrent, dans la réalité, bien loin de l'image d'Épinal du permaculteur idéal.

Dès lors, la véritable interrogation systémique concerne le devenir de « l'agriculture du milieu ». Coincées entre des firmes hautement capitalisées en croissance continue supportée par le progrès technologique et des microstructures portées par des motivations variées, les exploitations familiales de taille moyenne peinent à trouver une rentabilité et à amortir les nouveaux équipements tout en étant trop importantes pour certains repreneurs. C'est sur ce segment intermédiaire, majoritaire dans de nombreux territoires, que se jouera la physionomie des paysages et des territoires agricoles de demain.

3. L'affirmation des Hors-Cadres Familiaux (HCF) et des NIMA : comment lever les verrous ?

Le paysage de l'installation est marqué par la progression des installations Hors Cadre Familial (HCF). Même si celle-ci est en réalité assez lente, et même non linéaire (retournement en 2000). La série la plus longue correspond au poids des HCF dans les DJA : 25% (1998), 30% (2000), 26% (2015), 36% (2021), 35% (2022). C'est encore le signe d'une grande reproduction sociale. Notamment chez les fils d'agriculteurs, beaucoup moins chez les filles, très mobiles depuis une trentaine d'année). Mais c'est aussi le signe de difficultés d'accessibilité et/ou d'attractivité. Loin des objectifs d'Arnaud Rousseau annoncés au Sénat en mai 2023 peu de temps après son élection à la présidence de la FNSEA : et espérant que « *dans les dix ans, on aurait 75 % de NIMA dans les installations agricoles* », grâce à l'arrivée d'entrepreneurs extérieurs au mode agricole.

Il convient toutefois de ne pas confondre HCF et NIMA. Les données de la Chambre d'agriculture de Bretagne (2025) rappellent que 32 % des installés hors cadre (HCF) sont en réalité issus du milieu agricole (IMA), tandis que 22 % des NIMA s'installent finalement en cadre familial, par exemple sur l'exploitation de leur conjoint.

Les porteurs de projet HCF et NIMA investissent aujourd'hui l'ensemble du spectre agricole, et non plus seulement les micro-fermes, avec des choix productifs et des profils particulièrement marqués chez les femmes. Pour que ces nouvelles dynamiques se concrétisent en réussites durables, deux leviers fondamentaux doivent être activés :

- **Le déblocage du verrou foncier :** L'accès à la terre reste la condition *sine qua non* de l'installation. Contraints par la pression foncière et leurs moyens financiers, les HCF s'installent sur des surfaces nettement plus réduites, et pas sur tout le territoire, ce qui les oblige à réinventer leur modèle économique, parfois sous contrainte.

- **La formation et la création de valeur :** Pour compenser l'absence de capital culturel et familial agricole, l'acquisition d'un solide bagage de formation (notamment via le BPREA) est cruciale. Elle permet de sécuriser des choix techniques et stratégiques afin de créer et de capter de la valeur — y compris à travers l'agriculture biologique ou les circuits courts. L'absence de formation agricole diplômante est un facteur majeur d'arrêt prématuré et de carrière très courte (moins de 5 ans).

En conclusion, éclairer les angles morts quantitatifs du renouvellement des actifs permet de mieux s'interroger sur quels agriculteurs on souhaite non pas installer mais aider à s'installer, en mettant en œuvre des leviers d'action et en améliorant les méthodes d'accompagnement à la diversité des profils. Il s'agit de la suite des objectifs du projet RENOUEUR et cela ouvre la voie aux exposés qualitatifs et aux solutions de terrain qui vont suivre.

Echanges avec les participants

Une question de précision a été soulevée concernant les chiffres présentés : les personnes hors cadre familial peuvent-elles également être issues du milieu agricole, par exemple dans le cas d'un enfant qui s'installe sur une exploitation différente de celle de ses parents ? → Il est précisé que 32 % des personnes hors cadre familial sont issues du milieu agricole. À l'inverse, 22 % des non-issus du milieu agricole (NIMA) s'installent dans un cadre familial, par exemple sur l'exploitation de leur conjoint.

Flore JAVELLE (CNIEL) : Je souhaiterais rebondir sur ce point : dans le cas d'une installation sur l'exploitation du conjoint, l'installation en cadre familial est-il comptabilisé uniquement lorsque le couple est marié, ou le concubinage est-il également pris en compte ?

Marie-Isabelle LE BARS (CRAB) : Nous considérons qu'il s'agit d'une installation en cadre familial uniquement lorsqu'il existe un contrat de mariage ou un PACS. Toutefois, ce critère fait l'objet de critiques, notamment dans le cadre de la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA). Il est d'ailleurs à noter que ce critère a été supprimé dans la nouvelle programmation.

Freins à l'installation

Marie-Isabelle Le Bars, Chambre d'Agriculture Bretagne ; William Loveluck, Fédération Terre de Liens

Les résultats de cette présentation sur les freins à l'installation sont issus de deux sources :

- un stage de 6 mois d'une étudiante en sociologie, Inès Gobé, qui a notamment interrogé des candidats à l'installation n'étant pas parvenus à s'installer (en Bretagne et en Pays de la Loire, à travers 70 entretiens semi-directifs auprès d'un panel d'individus aux profils diversifiés),
- ainsi que deux focus groups, menés avec des acteurs de la zone Bretagne et Pays de la Loire d'une part, et du territoire d'Auvergne d'autre part (Chambres d'Agriculture, réseau InPACT, acteurs de la formation agricole, centres de gestion, banques, coopératives, SAFER, FRCUMA, certaines collectivités territoriales, DRAAF et des acteurs de la recherche). En Bretagne, 50% des porteurs de projets accueillis au point accueil installation ne s'installent pas ou du moins ne démarrent pas un parcours 3P, notamment parce que certains rencontrent les freins que nous avons répertorié dans ces enquêtes et focus groups.

Les résultats concernant les freins évoqués dans les entretiens ont été catégorisés en 5 thématiques :

- L'image, l'attractivité des métiers agricoles et l'ouverture du monde agricole ;
- La complexité administrative et le manque de lisibilité du parcours à l'installation ;
- La faisabilité technico-économique des projets, la qualité de vie et les conditions de travail (QVCT) ;
- L'accès aux fonciers et à l'outil de production ;
- L'accès aux financements de ces outils.

Dans les entretiens, le public féminin et le public Non Issu du Milieu Agricole notamment ont évoqué beaucoup de difficultés. Le fait que deux années de démarches soient souvent nécessaires pour s'installer, avec de nombreux dossiers à remplir, impliquant de comprendre un jargon que les candidats doivent apprendre à décrypter, peut avoir un effet dissuasif sur l'envie de poursuivre le parcours à l'installation. Les rencontres avec les cédants peuvent aussi être dissuasives, quand ces derniers cherchent « leur fils ou leur fille » adoptif/adoptive, avec un manque d'ouverture par rapport aux personnes qui se présentent à eux dans certains cas. Les candidats n'ont parfois pas eu l'occasion d'entendre parler de solutions qui pourraient permettre de lever certains de leurs blocages, car l'information sur ces solutions ne leur est pas parvenue.

Concernant les solutions face à ces freins, que nous détaillerons dans la suite de ce séminaire, ils peuvent être de différentes natures : parfois cela peut consister à transformer les modalités de collaboration entre acteurs du territoire, certaines solutions demandent une évolution des politiques publiques et dans certains cas, cela passe par des formes d'innovation sociale, comme de nouvelles solutions pour organiser l'accès au foncier ou au capital par exemple. Par ailleurs, les freins que nous allons exposer n'ont pas nécessairement le même effet selon les profils sociaux et/ou le système de production considérés.

Concernant les questions de **l'image, de l'attractivité des métiers agricoles et de l'ouverture du monde agricole**, on a, pour certains, un sentiment ou une crainte de déclassement social et professionnel dans le cas d'une reconversion vers l'agriculture (parfois véhiculé par la famille) et une crainte sur le fait que le temps de travail et la rémunération amèneront à une situation moins favorable que la situation connue dans le contexte professionnel antérieur. Il peut également y avoir des craintes par rapport à des risques d'isolement, notamment dans le cas d'installations individuelles, dans des zones géographiques où les services sont parfois moins présents.

Les freins peuvent aussi être liés au fait que l'on n'ait pas d'antériorité dans ce milieu social et que l'on ait des difficultés à s'inscrire dans les réseaux sociaux de l'agriculture, avec un milieu professionnel qui peut avoir une tendance à difficilement “reconnaître” les gens qui ne sont pas issus de ce milieu.

Sur la question **administrative et de lisibilité du parcours**, un des freins évoqués était qu'il pouvait y avoir un manque d'accompagnement sur la phase d'émergence, avant que les candidats se lancent très concrètement dans leur projet. Il peut également y avoir des problèmes d'identification des acteurs qui vont pouvoir aider les candidats à l'installation face à la variété de sujets (juridiques, économiques, techniques, administratifs, etc.) auxquels ils vont être confrontés. La complexité administrative est aussi liée au fait qu'il faille souvent mener plusieurs démarches en parallèle, avec des agendas qui peuvent rentrer en conflit, impliquant une multiplicité d'interlocuteurs. Il peut par ailleurs y avoir une méconnaissance des dispositifs d'aide, des différents statuts juridiques en agriculture et leurs implications concrètes, en termes d'accès aux financements et de conditions de l'exercice de l'activité agricole. Concernant les aides, il peut y avoir des spécificités selon les régions, qui font que les candidats ne pourront pas systématiquement prétendre aux mêmes aides selon leur région d'installation.

Concernant **la faisabilité technico-économique des projets, la qualité de vie et les conditions de travail (QVCT)**, il y a la question de la viabilité des projets. Par exemple, les surfaces auxquelles les candidats parviennent à avoir accès ne permettent pas toujours d'avoir un projet viable économiquement. Parfois, la charge de travail induite par le projet, par exemple si une personne démarre en situation de sous-équipement, peut mettre en péril la viabilité ou la vivabilité du projet. Dans certains cas, par manque de maîtrise des itinéraires techniques en démarrage de carrière, le repreneur peut avoir des difficultés à obtenir les mêmes résultats que le cédant. Le manque d'expérience et de compétences impliquent de trouver les conditions pour construire cette expérience, soit par le test, soit par le salariat en amont par exemple, en sachant que l'on observe des parcours parfois distincts selon les systèmes de production. A titre d'exemple, le passage par le salariat, parfois sur la ferme que l'on va reprendre, est un passage très fréquent des personnes s'installant en élevage. Le manque de références technico-économiques, notamment sur certains systèmes de production (par exemple dans le cas de modes de commercialisation en circuit court), chez certains acteurs de l'accompagnement comme chez certains acteurs du financement, apparaît aussi comme un frein à l'installation (acceptation et financement plus difficiles pour les projets atypiques). D'autres aspects, pouvant apparaître plus périphériques, mais qui conditionnent également l'installation, peuvent aussi constituer des freins comme les questions d'accès au logement (tension sur le logement dans certains milieux ruraux, cédant qui ne projette pas nécessairement de quitter le logement lié à la ferme, etc.). La qualité des parcelles sur lesquelles les candidats parviennent à se positionner est aussi un frein potentiel, qui ne s'applique pas de la même manière selon les profils sociologiques. Les candidats qui ont une importante distance initiale avec le milieu agricole peuvent se voir proposer des parcelles qui sont de moins bonne qualité, soit pour des raisons agronomiques, soit pour des raisons d'aménagement et d'accessibilité, si bien que cela peut contribuer à mettre en difficulté leur projet d'installation ou sa pérennité à court terme.

Concernant **l'accès au foncier**, les freins peuvent là aussi être de différentes natures, soit liés à l'organisation sociale du territoire, soit liés à la nature des politiques publiques. L'opacité de l'accès aux informations sera plus ou moins importante selon les territoires : dans certains territoires, le RDI est relativement bien renseigné, tandis qu'ailleurs le RDI est presque vide. Les transferts de foncier sont par ailleurs souvent menés dans une temporalité qui ne rentre pas en adéquation avec la temporalité du montage d'un projet d'installation Hors Cadre Familial. Les règles d'attribution du foncier ne privilégient quant à elles pas nécessairement autant l'installation selon le SDREA en vigueur, qui n'est pas nécessairement négocié de la même façon dans toutes les régions. Concernant le SDREA, des travaux de recherche montrent que des candidats qui cherchent à bénéficier d'une autorisation d'exploiter sur des terres et qui ont le même rang de priorité avec d'autres candidats peuvent parfois réguler la concurrence sur le terrain, en amont du passage en CDOA, parfois en décourageant certains candidats à se positionner. Par ailleurs, un des aspects critiques pour l'installation est que le foncier est très souvent déjà promis aux agriculteurs voisins, limitant la capacité de candidats, notamment ceux non issus du milieu agricole, à se positionner sur ces terres, avec des arrangements qui ont parfois lieu très en amont du transfert des terres, en contournant la régulation foncière dans certains cas.

Les cédants peuvent aussi avoir une idée assez arrêtée sur la forme que devrait prendre l'exploitation agricole prenant leur suite, sans être ouverts, dans certains cas, à de potentielles restructurations ou reconfigurations de leurs exploitations, par exemple à travers l'implantation de nouveaux ateliers, voire des reconversions, de nouvelles pratiques ou de nouvelles modalités de commercialisation. Ce sujet est aussi connecté à la question du potentiel décalage entre l'offre de fermes à reprendre et les types d'exploitation (parfois plus petites) que peuvent chercher certains candidats à l'installation, impliquant parfois la restructuration d'une exploitation en plusieurs exploitations agricoles. La question du prix de cession de la ferme, souvent objet d'enjeux patrimoniaux et de discussions familiales, peut aussi parfois être évalué à des montants ne permettant pas d'assurer la viabilité de la reprise d'exploitation.

Concernant la question de **l'accès au capital et aux financements**, le montant trop élevé des reprises (ou de créations ex nihilo), impliquant des niveaux d'emprunt ou d'apports que certaines personnes ne peuvent pas assumer, a justement souvent été évoqué comme un frein. En l'occurrence, la profession agricole dispose d'un patrimoine qui est en moyenne plus élevé que les autres catégories sociales, si bien qu'ils disposent de plus grandes capacités à lever de l'emprunt. Les modalités d'accès aux subventions peuvent aussi être contraignantes dans certains cas : les subventions ne peuvent généralement financer que du matériel neuf par exemple, impliquant l'impossibilité de se positionner sur du matériel d'occasion, moins onéreux. Ont aussi été mises en avant, du côté des centres de gestion notamment, les différentes modalités d'évaluation des exploitations : entre une modalité d'évaluation de la ferme relevant d'une logique patrimoniale, où l'on examine la valeur de chaque élément du capital d'exploitation ou d'autres méthodes reposant sur le calcul économique de la reprenabilité de l'exploitation. Ces différentes modalités d'évaluation, qui ne sont pas encadrées, conduisent à des valeurs distinctes, engendrant des négociations complexes entre repreneurs et cédants. Les repreneurs non issus du milieu agricole, ou plus simplement non issus de la région, déplorent un manque de conseil neutre qui permettrait d'objectiver la négociation sans prendre parti pour le vendeur ou pour l'acheteur.

Des participants aux focus groupes soulignaient également la faible maîtrise, dans certains cas, des montages sociétaires par les candidats à l'installation. Ces montages, s'ils sont bien maîtrisés, peuvent permettre de faciliter l'équilibre économique du projet ou de s'assurer une variété d'accès à des financements ou de prévenir et d'anticiper d'éventuelles reconfigurations (turn-over des associés).

Echanges avec les participants

Remarque dans la salle : Il y a des freins non négligeables, que vous n'avez pas cités, que je qualifierais de « culturels » et une capacité d'accueil parfois très sélective dans le monde agricole qui doit être soulignée.

Réponse : il est vrai que ces freins existent, mais il y a parfois, dans le rôle de l'accompagnement, la nécessité de rappeler un principe de réalité pour éviter les désillusions, par exemple en incitant à passer par du salariat agricole, afin de se confronter au monde agricole et ses codes. Pour rappel, une des cartes présentées précédemment montraient que les installations HCF (même si les catégories HCF et NIMA ne se recoupent pas nécessairement) étaient plus ou moins importantes selon les territoires, si bien que les freins évoqués, tout comme les freins culturels, ne s'appliquent pas nécessairement de la même manière ou avec la même intensité selon les territoires ou les contextes sociaux locaux.

Question : Votre analyse révèle-t-elle une hiérarchisation de ces freins ?

Marie-Isabelle LE BARS (CRAB) : En premier lieu, il me semble que l'image de l'agriculture, la confrontation au milieu agricole ainsi que son attractivité constituent des facteurs déterminants. Dans un second temps, j'identifierais la connaissance de l'écosystème, ainsi que la capacité à se constituer un réseau, comme des dimensions importantes. Vient ensuite l'aspect technico-économique, quand les candidats commencent à faire leur business plan et à déterminer la surface nécessaire et les moyens de production en fonction des objectifs professionnels. Mais ces freins apparaissent plus tard. Cela étant, les trajectoires individuelles demeurent très diverses et peuvent différer de manière significative. Si l'on cherche à établir une priorisation en termes d'importance, celle-ci me paraît fortement dépendre des profils et des situations. Néanmoins, certaines contraintes apparaissent de manière plus systémique, en particulier celles liées au foncier et au financement. À ce titre, la question de l'accès à la terre constitue clairement un frein majeur à l'installation, notamment pour ceux qui ne sont pas issus du milieu agricole.

Question: Au niveau de l'étude Bretagne et Pays-de-la Loire, quelle est la proportion de personnes qui arrivent au PAI avec déjà du foncier identifié ? Est-ce que le frein est plutôt au niveau de trouver une localisation ou plutôt l'accès aux financements bancaires ?

Marie-Isabelle LE BARS (CRAB) : sur les 70 personnes interrogées (qui *in fine* n'ont pas pu ou voulu s'installer), les trois quarts n'avaient pas de foncier identifié, mais sur l'ensemble des 2000 porteurs de projet du PAI en Bretagne, il y a à peu près la moitié des candidats qui n'ont pas de foncier ou qui ont un problème d'accès au foncier. Pour différentes raisons dont une certaine inadéquation entre l'offre et la demande de terres/de fermes.

William LOVELUCK (Fédération Terre de Liens) : Je souhaiterais ajouter qu'il existe une catégorie de personnes qui s'installent avec une dotation foncière insuffisante. Dans ces situations, c'est souvent l'inscription progressive dans le milieu agricole local qui permet, par la suite, de consolider et de pérenniser l'exploitation.

Étudier les situations de reconnaissance et de micro-désignations en amont de l'entrée dans le métier

Jade Ballot (doctorante en sociologie IDELE, ESA)

Lors du séminaire final du projet RENOUER, nous avons proposé de déplacer légèrement le regard porté sur l'installation agricole, en proposant une lecture complémentaire des travaux existants essentiels pour comprendre les transformations du renouvellement des actifs agricoles, en documentant largement les freins structurels à l'installation agricole, ainsi que l'émergence de nouveaux profils d'agriculteurs et d'agricultrices.

Une partie de la recherche sociologique propose de s'intéresser à un moment situé en amont de l'entrée formalisée dans les dispositifs qui jalonnent les parcours d'installation : celui de la construction progressive de la figure du candidat et de la candidate à l'installation agricole. Autrement dit, **comment devient-on désignable et désigné comme candidat et porteur de projets reconnus socialement susceptibles d'entrer dans la profession agricole ?**

Cette interrogation renvoie aux travaux de Jacques Rémy (Rémy, 1987) dans son article *La crise de professionnalisation en agriculture : les enjeux de la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur*, où dans son analyse, le statut d'agriculteur ne constitue pas une catégorie objective et stable, mais est le produit de lutte autour de la définition légitime du métier, adossée historiquement à des critères tels que la surface minimale d'installation, revenu agricole suffisant, affiliation à la MSA, qui ont structuré l'accès aux politiques agricoles.

Toutefois, Rémy soulignait dès la fin des années 1980 que ces critères ne font plus consensus au regard de la diversification des formes d'exploitations, des trajectoires professionnelles et des profils d'agriculteurs, qui s'accompagnent encore aujourd'hui, d'une fragmentation et d'une pluralisation des instances participant à la définition de l'identité professionnelle agricole. Dans ce contexte, l'accès au métier agricole repose sur une multiplicité d'acteurs et d'espaces par lesquels certains individus aspirant au métier en viennent à être reconnus comme pouvant prétendre à ce statut, et à être autorisés à se présenter publiquement comme tels.

Observer les situations ordinaires d'entrée dans le métier

L'enquête sociologique repose sur l'observation d'une série de situations ordinaires d'entrée dans le métier agricole, réalisées dans le cadre de la thèse. Ces observations ont donné lieu à des notes ethnographiques complétées par des entretiens en cours d'analyse.

Les terrains observés correspondent à différents espaces dans lesquels circulent des individus intéressés par l'activité agricole, sans être encore installés ni nécessairement engagés dans un parcours d'installation. Ces situations incluent notamment des espaces :

- D'information et de mise en visibilité (*Point Accueil Installation 35, cafés installation/transmission du Mois de l'installation en agriculture durable Bretagne*)
- De socialisation au métier (*visites de fermes organisées dans le cadre du Mois de l'installation en agriculture durable Bretagne, et de l'association Alterfixe*)
- De confrontation au milieu professionnel en place (*échanges entre cédants et porteurs de projets dans le cadre d'un groupe de cédant Résagri Oust Brocéliande, Forums installation/transmission de l'association Alterfixe et de la Quinzaine Installation Transmission Bretagne*)
- D'expérimentation du projet agricole (*constitution du dossier 3P, camps installation de l'association Alterfixe*)

Ces espaces ont en commun de constituer des lieux d'interaction où des individus intéressés par le métier agricole présentent leurs intentions professionnelles, discutent de leurs projets et entrent en relation avec différents acteurs du secteur professionnel agricole, et participent ainsi à la circulation d'individus ni totalement extérieurs au métier, ni encore reconnus comme professionnel.

Au sein de ces situations, les individus sont fréquemment confrontés à une série de catégories mobilisées dans les discours des acteurs du secteur : porteurs de projet, candidat à l'installation, personnes en émergence, futurs installés, nouveaux entrants, etc, qui véhiculent des attentes implicites quant à la façon de se présenter et de se projeter dans le métier. Par exemple, la catégorie de porteur de projet supposerait qu'un individu soit en mesure de formuler une intention professionnelle relativement stabilisée, de la traduire sous la forme d'un projet lisible et d'être en capacité d'en discuter la faisabilité technico-économique. De la même façon, parler de candidat à l'installation introduit une logique d'évaluation ou de sélection, dans la mesure où être candidat suppose de se présenter comme étant prétendant à une position professionnelle et d'être apprécié au regard de certains critères explicites ou implicites. Or, les observations montrent que les individus qui circulent dans ces espaces d'entrée dans le métier ne correspondent pas toujours à ces catégories, et parfois l'installation agricole apparaît comme une possibilité professionnelle parmi d'autres plutôt qu'une finalité.

Pour rendre compte de ces situations, nous proposons de mobiliser une autre dénomination permettant de se représenter les individus engagés dans une dynamique d'orientation vers l'activité agricole sans présupposer que l'installation constitue déjà un objectif stabilisé, et ainsi parler d'aspirants et aspirantes au métier agricole. Cette qualification ne vise pas à introduire une nouvelle catégorie, mais invite à déplacer le regard vers les processus par lesquels ces individus deviennent progressivement reconnus légitimes à envisager l'installation.

Ces situations ordinaires participent à reconnaître progressivement, à leur manière, certains individus comme des candidats possibles à l'entrée dans la profession. Au Point Accueil Installation, par exemple, la reconnaissance peut passer par le fait qu'un conseiller oriente l'individu vers des dispositifs réservés aux futur.es installé.es (comme le stage 21h ou l'élaboration du plan de professionnalisation personnalisé). Dans les cafés installation, les participant.es sont invités à présenter leur parcours et leur projet, ils y

apprennent alors à se présenter publiquement comme futurs agriculteurs et futures agricultrices et à échanger avec des pairs. Dans les échanges avec des cédants, la reconnaissance prend une autre forme, les discussions portent davantage sur la capacité à reprendre une exploitation, à comprendre les réalités du travail agricole ou encore à partager certaines valeurs professionnelles. Enfin, dans les camps à l'installation organisés par Alterfixe, les participant.es sont immergés pendant plusieurs jours dans un collectif réunissant aspirants et aspirantes, agriculteurs et agricultrices, cédants et acteurs de l'accompagnement, ils y rendent leur parcours et leur projet visibles, et circulent dans des réseaux professionnels.

Des micro-désignations vers la candidature

L'observation de ces situations permet de mettre en évidence une série d'actes discrets qui participent à la reconnaissance progressive des individus comme candidats à l'installation. Ces actes peuvent être analysés à partir de la notion de *désignation*, mobilisée dans de nombreux travaux de sociologie des professions, à l'instar des marins-pêcheurs (Desfontaines, 2019), des médecins en soins palliatifs (Schepens, 2014), des footballeurs professionnels (Bertrand, 2012) ou encore des infirmières (Girard, 2019). Dans cette perspective, l'entrée dans un groupe professionnel ne repose pas uniquement sur l'acquisition de compétences ou de statuts, mais également sur des processus interactionnels de reconnaissance, par lesquels, certains individus sont progressivement identifiés comme pouvant occuper une place dans la profession.

Dans les situations observées, ces processus prennent la forme de micro-désignations, qui renvoient à des actes tacites qui contribuent à transformer une intention professionnelle en une possibilité socialement reconnue. Ces micro-désignations peuvent prendre différentes formes :

- la prise en exemple d'un projet ou d'un parcours dans un échange collectif
- l'invitation faite à une personne de présenter publiquement son projet
- la mise en relation avec des agriculteurs et agricultrices, des cédants ou d'autres acteurs ressources
- la formulation d'appréciations sur certaines dimensions du projet

Ces actes de micro-désignation ne constituent pas des validations formelles et ne produisent pas directement l'entrée dans le métier, toutefois, ils contribuent à entrevoir une *possibilité d'être* (Schepens, 2014), de se présenter et d'être reconnu comme un candidat, en rendant progressivement légitime la présence de l'individu dans la variété d'espaces professionnels agricoles.

Une reconnaissance partielle et distribuée

L'analyse met en évidence que la reconnaissance de la candidature à l'installation agricole résulte d'une pluralité de situations et d'acteurs, chacune mettant à l'épreuve des dimensions différentes du projet.

Ainsi, un conseiller de l'accompagnement peut reconnaître la capacité d'un individu à formuler et présenter un projet lisible dans les cadres existants de l'accompagnement, un cédant peut admettre la capacité à se projeter dans la reprise d'une exploitation et de son insertion territoriale. Dans un espace collectif, d'autres dimensions peuvent être valorisées, telles que l'adéquation entre parcours biographique et aspirations professionnelles.

La reconnaissance d'un individu comme candidat apparaît ainsi partielle, fragmentée et distribuée entre plusieurs acteurs et espaces professionnels. Ces processus de micro-désignation laissent aussi des 'traces', - par exemple lorsqu'un des acteurs souligne qu'une dimension du projet "tient" ou demande d'être "retravaillée", - et peuvent être utilisées dans d'autres espaces. Les individus apprennent alors à ajuster leur projet, leurs discours et leur positionnement dans les interactions professionnelles.

Devenir candidat.e à l'installation agricole : la fabrique sociale de la candidature

Ces observations invitent à considérer la candidature à l'installation agricole comme le résultat d'un processus de désignation, construit au fil d'une multiplicité d'interactions dans le champ professionnel agricole. Ce processus repose notamment sur trois mécanismes centraux :

- la mise à l'épreuve publique du projet et du parcours biographique dans différents espaces
- la production d'appréciations situées par des acteurs variés du champ professionnel agricole
- l'intériorisation et le réemploi de ces appréciations dans des situations ultérieures

En mettant en avant ce processus, cette approche propose un regard complémentaire aux analyses portées sur les caractéristiques individuelles des nouveaux actifs agricoles (origine sociale et géographique, formation, capitaux, etc...), en soulignant le rôle joué par les situations rencontrées, les interactions professionnelles et les formes de reconnaissances distribuées dans la construction progressive de la légitimité à devenir agriculteur et agricultrice. Ainsi, la candidature à l'installation agricole apparaît comme le résultat d'une série de micro-désignations situées, à travers lesquelles des individus deviennent progressivement désignables comme futurs membres possibles du groupe professionnel agricole.

Bibliographie

Bertrand, J. (s. d.). *La fabrique des footballeurs*.

Desfontaines, H. (2019). Le « sens marin ». *Revue des sciences sociales*, (62), Article 62.

Girard, L. (2019). D'infirmière « en général » à infirmière « en particulier ». *Revue des sciences sociales*, (62), Article 62.

Rémy, J. (1987). La crise de professionnalisation en agriculture : Les enjeux de la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur. *Sociologie du travail*, 29(4), 415-441.

Schepens, F. (2014). Le recrutement du médecin en unité de soins palliatifs: Sélections, désignation et habilitations. *Revue Française de Socio-Économie*, 14(2), 51-70.

Questions

Béatrice DEVENGE (Institut Agro Dijon) : Vous évoquez vos observations à travers des micro-désignations, ce qui renvoie à la multiplicité des actes d'accompagnement réalisés par différents acteurs et, par conséquent, à la manière dont ces structures s'articulent entre elles. Je souhaiterais vous interroger sur la question de la légitimation progressive : peut-elle intervenir à différents moments du parcours ? Par ailleurs, avez-vous cherché à établir des liens entre vos observations et les trajectoires des individus ? Je pense notamment au rôle de l'enseignement agricole, qui constitue, me semble-t-il, un vecteur important de construction de l'identité professionnelle au sein du milieu agricole.

Jade BALLOT (IDELE-ESA) : Effectivement, la question de la reconnaissance est souvent adossée à des éléments formalisés, tels que l'acquisition de compétences ou l'obtention de diplômes. Toutefois, ma proposition consiste précisément à porter un regard sur des formes de reconnaissance qui ne sont pas nécessairement liées à des dispositifs administratifs ou de formation, mais qui relèvent plutôt de situations où cette reconnaissance s'exprime de manière implicite.

Pauline IBGUI (INRAE) : Je trouve particulièrement intéressant de mettre en lumière ces événements qui participent à une prise de confiance progressive et qui permettent aux porteurs de projet de se sentir plus crédibles et légitimes, dans un contexte marqué par de nombreux obstacles, comme cela a été évoqué précédemment. J'ai toutefois l'impression que vous présentez principalement des situations dans lesquelles ces micro-désignations sont positives, dans des contextes relativement bienveillants. Avez-vous également observé des situations inverses, où les individus ne sont pas reconnus, voire disqualifiés, ce qui pourrait

entraver leur sentiment de légitimité ?

Par ailleurs, avez-vous identifié des différences individuelles dans la manière dont ces micro-désignations sont perçues ? Certains porteurs de projet sont-ils plus sensibles à ces formes de reconnaissance, tandis que d'autres parviennent à construire leur légitimité de manière plus autonome ?

Jade BALLOT (IDELE-ESA) : Concernant la première question, ce sujet est plutôt traité avec un regard réflexif dans les entretiens que dans les entretiens que j'ai menés auprès de personnes installées. Il s'agit de retracer l'ensemble de leur parcours d'installation, en identifiant les moments où elles se sont senties légitimes et reconnues, à la fois en tant qu'agriculteurs et, en amont, en tant que porteurs de projet crédibles. Concernant la seconde question, mon analyse s'est pour l'instant principalement appuyée sur les matériaux d'observation. Toutefois, les entretiens sont actuellement en cours d'analyse et permettront précisément d'aborder les différenciations dans l'appréciation de ces micro-désignations, notamment en fonction des profils ou des origines des individus. Ce ne sera pas mis de côté.

Camille LE BIVIC (FNSAFER) : Pour compléter, je me demande si des entretiens ont également été menés auprès d'acteurs tels que les banques ou les SAFER, afin d'analyser la manière dont ces processus de désignation se construisent également de leur point de vue.

Jade BALLOT (IDELE-ESA) : L'objectif global de ma thèse est de comprendre comment on devient agriculteur ou agricultrice. La question que vous soulevez renvoie en effet aux entretiens menés avec les structures d'accompagnement, notamment les partenaires du projet RENOUEUR, mais aussi à une démarche consistant à retracer les réseaux des personnes installées. Les critères implicites mobilisés par ces structures constituent pleinement des éléments intégrés à la réflexion de ma thèse.

Vincent JANNOT (Fédération Terre de Liens) : Dans les trajectoires observées, identifiez-vous des différences dans ces micro-désignations entre les phases de primo-accueil et celles d'accompagnement ?

Jade BALLOT (IDELE-ESA) : Je ne fais pas d'écart entre le primo-accueil et l'accompagnement. Quel en serait l'intérêt selon vous ?

Vincent JANNOT (Fédération Terre de Liens) : Il s'agirait d'analyser la manière dont les individus sont désignés, quel que soit leur niveau d'avancement dans leur projet. Dès lors qu'une personne se présente en primo-accueil, elle peut déjà être considérée comme aspirante au métier.

Construire son installation agricole. Ressources, réseaux et coordination de l'accompagnement

Guilhem Anzalone, ESA, Jade Ballot, IDELE/ESA

L'étude des configurations d'installation relie les deux objectifs principaux du projet à travers la caractérisation des candidats et du rôle des structures d'accompagnement.

Le projet RENOUEUR a investigué une dizaine d'études de cas de configurations d'installation agricole, qualifiées d'innovantes du point de vue de l'organisation sociale, et notamment de l'implication de diverses parties prenantes dans cette phase de la trajectoire des entrants en agriculture. L'identification et la sélection des cas ont été réalisées à partir de l'expertise des partenaires, qui avaient élaboré une première base de données de 45 cas pour le montage du projet. Cette sélection a été approfondie par des échanges bilatéraux avec les sociologues du projet chargés de la réalisation de cette tâche, afin de les resituer dans un panorama global et de les partager avec l'ensemble des partenaires

Au-delà des catégories proposées initialement dans le projet (des installations collectives, des installations appuyées sur des dispositifs soit territoriaux, soit coopératifs), nous avons analysé les installations innovantes à partir de trois entrées : la diversité des caractéristiques sociales des entrants et leurs trajectoires ; les modalités d'allocation des ressources ; l'accompagnement à l'installation. Les cas retenus couvrent plusieurs territoires des départements des Cotes d'Armor, Loire Atlantique, Mayenne, Gironde, Ille et Vilaine, et de la Drome, et concernent des activités de production agricole variées : polyculture-élevage, élevage laitier, brasserie, maraichage, arboriculture, élevage porcin, paysan-boulangier, ou encore des productions plus spécialisées comme l'osier, safran, miel et tabac. Les formes d'installation sont également diverses : création d'activité, reprise d'exploitation familiale ou hors cadre familial, installations individuelles ou en association, l'ensemble détient le statut de chef ou cheffe d'exploitation. Les agriculteurs et agricultrices rencontrés présentent des profils contrastés en termes d'âge (de 23 à plus de 50ans), de genre même si une sur-représentation des hommes, d'origine sociale et géographique, et de trajectoires professionnelles.

Ces matériaux permettent d'analyser les installations à travers différentes dimensions : les trajectoires d'entrée dans l'activité agricole, les conceptions du métier portées par les installés, les formes d'installation, les modalités d'accès aux ressources nécessaires à l'activité, ainsi que les configurations d'accompagnement. Ils ont été complétés par des entretiens auprès d'acteurs (structures de l'accompagnement, cédant, proches, réseaux et associations territoriaux...) ayant joué un rôle important dans leur installation, dans une démarche de « remonter les réseaux ».

Installés	Dpt	Date	Type d'activité	Type d'installation	Age	Genre
Gaétan	22	2019	Polyculture élevage (porc, bovin lait), transformation, activités culturelles	Création association en GAEC (4)	40	H
Basile	44	2023	Volaille de chair, agroforesterie	Création individuelle en	45	H
Charline	53	2023	Bovin lait, bière paysanne	Transmission; GAEC (2)	38	F
Maxime	33	2019	Maraichage	Création indiv puis GAEC (2)	35	H
Pierre	33	2021	Osier, noisetier, noyer	Association familiale + creation indiv.	23	H
Simon	33	2019	Paysan-boulangier (double-actif)	Création, SCEA (2)	+ 40	H
Thomas	33	2022	Tabac et céréales	Transmission, indiv	30	H
Dorian	22	2024	Porc, safran, miel	Transmission, création	29	H
Marie	35	2025	Arboriculture (verger circulaire)	Création, indiv, cotis. solidaire	53	F
Julien	26	2018	viticulture	Création, individuelle	30	H
Paul	26	2018	Viticulture et arboriculture	Individuelle puis GAEC	35	H

Etudes de cas réalisées

Les trajectoires des installés : un gradient entre continuité et discontinuité

Continuité. Certaines installations s'inscrivent dans une logique de continuité familiale et professionnelle. Pierre, par exemple, issu du milieu agricole, s'est installée à 23 ans sur l'exploitation familiale en Gironde, en partie avec son oncle en association. Son entrée dans le métier s'appuie sur un parcours de formation agricole engagé très tôt, sur un accès à des terres et bâtis familiaux, et sur l'intégration quasi-totale dans les réseaux professionnels locaux et de filières déjà mobilisées par son oncle.

Détour. D'autres trajectoires se traduisent par des détours avant l'installation effective. Charline, fille d'un éleveur laitier en Mayenne, qui ne souhaitait pas la reprise d'une partie de l'exploitation familiale. Après des études en sociologie, dans la culture, et dans la photographie, puis une expérience en restauration comme serveuse, elle revient vers le métier et opère un ré-ancrage progressif dans le monde agricole, qui débouche sur la reprise de l'exploitation de vaches laitières en association avec son compagnon (issu d'une profession musicale), en y introduisant des nouvelles orientations de production (conversion en agriculture biologique, diversification de la production)

Discontinuité. Enfin, certaines installations correspondent à des trajectoires discontinues assez marquée avec le monde agricole. Simon par exemple n'est pas originaire du milieu agricole, mais issu du territoire d'installation. Après une trajectoire professionnelle dans le domaine de la formation qui l'amène à travailler dans un CFPPA, il s'installe comme agriculteur en boulangerie paysannerie, tout en conservant son activité salariée de formateur. L'entrée dans le métier repose grandement sur la mobilisation de réseaux professionnels constitués au cours de sa trajectoire professionnelle antérieure.

Une diversité de conceptions du métier

Au-delà de la diversité de trajectoires d'entrée dans l'activité agricole, les études de cas mettent également en avant des manières contrastées de concevoir le métier agricole.

Dimension collective. Pour certains, l'activité agricole est pensée et exercée dans une logique collective et territoriale dès le départ. C'est le cas de Gaétan, installé en polyculture-élevage en GAEC, qui oriente et organise l'exploitation sur des bases collectives, et se traduit dans plusieurs choix structurants : refus de la propriété individuelle du foncier, acquisition des terres par une foncière citoyenne, achat des bâtiments via une SCI agricole et citoyenne, mutualisation des investissements et du matériel à travers une CUMA, mobilisation d'épargne citoyenne, et participation à des organisations locales (CUMA, association de race locale, abattoir en SCIC). L'exploitation fonctionne comme un espace ouvert et inscrit dans son territoire, notamment à travers l'organisation d'événements culturels et festifs, de vente directe, accueil régulier de stagiaires et de woofers, participation à des formations pour porteurs de projet. Dans ce cas, le métier agricole est envisagé comme étant indissociable d'un collectif de travail et d'un engagement sur le territoire où la production agricole s'articule avec des enjeux de maintien de la biodiversité, et d'installations agricoles de jeunes installés.

Réappropriation de l'héritage familial. Dans le cas de Charline, la manière de concevoir le métier s'inscrit dans une logique d'ajustement et d'appropriation d'un cadre professionnel existant. Elle reprend un élevage laitier hérité de son père, qu'elle choisit de maintenir en filière longue pour le moment tout en le réorientant progressivement. Cette transformation passe notamment par la conversion en agriculture biologique et par le développement d'activités de diversification comme la production de bière paysanne, l'apiculture ou d'autres projets envisagés à terme. Le métier est alors pensé à la fois comme une continuité familiale puisqu'il s'agit de reprendre et maintenir l'exploitation héritée, et comme espace d'expérimentation permettant d'orienter l'activité en adéquation avec ses arbitrages.

Construction progressive d'une autonomie au sein d'un système structuré. Enfin, dans le cas de Dorian, la priorité dans son discours, est donnée à la construction progressive d'une autonomie professionnelle au sein d'un système productif déjà structuré autour de l'élevage porcin familial (père et oncle). Son installation repose en partie sur la consolidation et le maintien de cette activité principale, tout en intégrant progressivement d'autres productions (safran, miel, fruits rouges) afin de renforcer la cohérence agronomique du système d'exploitation. Dans cette configuration, la conception du métier à travers le discours de Dorian, est centrée principalement sur la technicité de l'élevage, la performance de la production et la maîtrise des investissements. L'activité agricole exercée s'inscrit dans un cadre familial et coopératif déjà existant, toutefois Dorian est en recherche de sécurisation de son activité sur le long terme en travaillant une capacité de décision et d'orientation en autonomie.

Ces trois exemples de cas d'installés montrent que derrière la catégorie d'agriculteur se déploient des définitions du métier différentes. Ces variations de conceptions suggèrent que l'installation renvoie aussi à des manières différenciées d'habiter et d'exercer le métier, qui vont orienter à la fois les choix organisationnels du travail, les relations et modalités d'accès aux ressources, et les formes d'engagement dans la constitution de réseaux professionnels et territoriaux.

Ils mettent également en évidence une diversité des formes d'installation. Le cas de Charline illustre une installation combinant transmission et création d'activité agricole, en constituant parallèlement un GAEC avec son compagnon. Pour Pierre, il renvoie à une forme d'installation autour d'une entrée dans une structure existante et développement d'une activité complémentaire. Il rejoint l'EARL de son oncle, spécialisée dans la production de noyers et noisetier, tout en acquérant parallèlement quelques hectares pour développer son activité individuelle de production d'osier. Enfin, l'installation de Basile correspond davantage à une installation par création ex nihilo sous la forme d'une entreprise individuelle.

Accès aux ressources pour l'installation : quelles modalités ?

Ressources	Type de relation	Acteurs installation/ accompagnement
Foncier	Achat /location /mise à disposition ...	cédant, Terres en vie, Terre de Liens, collectivité locale, coopérative ...
Travail	Individuel/ collectif, indépendant/ salarié, en propre ou prestation, entraide ...	L'installé, un collectif, salariat, entraide, prestation de services ...
Capital de production	Achat – vente (éventuellement progressif), association ...	Cédant, Cigales, Ciap, ...
Capital financier	Achat – vente (éventuellement progressif), association ...	Famille, Cigales, investisseur, financement participatif ...
Compétences techniques agricoles	Formation, stage, compétences acquises familialement ...	organismes de formation divers et variés, groupes de pairs ...
Lien au territoire	Déjà acquis /insertion dans des réseaux, dispositifs de soutien ...	Collectivités, associations locales agri et non agri, groupe de pairs, ...
Circuits de commercialisation	Adhésion(s), coopération informelle	Coopérative, groupe de pairs (ex magasin fermier), asso locale (ex AMAP) ...
Gestion d'entreprise	Formation, stage, compétences acquises familialement ...	organismes de formation divers et variés, groupes de pairs ...

Tableau récapitulatif

Les études de cas mettent également en avant des modalités contrastées d'allocation et d'accès aux ressources nécessaires à l'installation agricole. L'analyse porte sur la manière dont l'accès aux ressources

se structure concrètement dans les parcours d'installation. Ainsi, les situations observées illustrent aussi un gradient entre des configurations relativement centralisées où l'accès aux ressources est structuré autour d'un nombre restreint d'acteurs ressources, et des configurations plus dispersées où les ressources sont mobilisées à travers une pluralité de relations.

Centralisée. Dans le cas de Thomas, l'accès aux ressources repose principalement sur la mobilisation de la famille proche et par alliance qui a joué un rôle central dans plusieurs dimensions du projet : accès au foncier, mise à disposition des bâtiments, apports en capital, intégration dans les réseaux et organisations professionnelles du territoire. S'ajoute à cela, la Chambre d'Agriculture principalement pour l'accompagnement administratif du parcours d'installation, notamment dans le cadre de formations obligatoires et du montage du dossier Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA). Dans cette configuration, l'accès aux ressources est largement structuré autour d'un noyau limité d'acteurs qui concentrent les appuis mobilisés.

Dispersée. A l'autre extrémité du gradient, le cas de Gaétan donne à voir un accès aux ressources qui s'appuie sur une pluralité d'acteurs et de dispositifs : foncier acquis via une foncière citoyenne, bâtiments par une SCI agricole et citoyenne, mutualisation du matériel à travers une CUMA etc. L'installation repose également sur l'appui d'un ensemble d'acteurs que l'on peut qualifier « d'alliés » du projet agricole : voisins, agriculteurs, cédants, consommateurs, amis ou membres de la famille. Dans ce cas, la modalité d'accès aux ressources passe par l'activation d'un réseau élargi de relation et l'articulation de ressources multiples, sans qu'un acteur unique ne centralise l'allocation des ressources.

Dispersée dans un réseau dense. Dans les cas d'installation de Julien et Paul en viticulture, l'accès aux ressources se fait auprès d'acteurs fortement reliés dans un réseau. Il s'agit en particulier de pairs viticulteurs, comprenant les cédants de parcelles, articulés autour d'une appartenance à la coopérative locale ainsi qu'à d'autres organisations comme une CUMA. Ce réseau apporte ainsi des ressources comme les compétences techniques, le travail, le foncier, et le capital de production.

Les installations peuvent également être décrites par le critère de la temporalité dans la mobilisation des ressources nécessaires.

Anticipée. La trajectoire professionnelle de Simon dans le secteur de la formation agricole au sein d'un CFPPA lui a permis de constituer en amont de son installation un réseau d'une grande variété d'acteurs du secteur agricole. Lors de la mise en route de son activité de paysan-boulangier, ces relations facilitent l'identification et l'activation rapide des ressources nécessaires à son projet (informations sur les dispositifs de soutien à l'installation existants, contacts avec des acteurs techniques, conseils sur les dimensions réglementaires et économiques de l'installation etc.).

Progressive. Aspirants viticulteurs, Julien et Paul ont commencé comme salariés auprès des viticulteurs déjà en place avant de s'installer comme exploitant. Cela leur permet d'acquérir des compétences techniques supplémentaires (y compris dans la gestion d'équipe) et de s'insérer dans le tissu local. Petit à petit, ils ont eu accès à des parcelles soit par le fermage soit par l'achat, tout en restant salarié lors du démarrage de leur activité indépendante.

Par tâtonnement. L'installation de Charline illustre une modalité d'allocation des ressources plus exploratoire : son ré ancrage vers l'activité agricole s'accompagne d'une phase dans laquelle elle se saisit progressivement des dispositifs d'accompagnement et identifie les acteurs susceptibles de soutenir son projet au fur et à mesure que celui-ci se précise.

Ces cas donnent à voir un accès aux ressources qui découle aussi des configurations rencontrées. Les ressources peuvent être concentrées autour d'un nombre relativement restreint d'acteurs centraux souvent familiaux ou institutionnels, ou alors mobilisées à travers des réseaux plus diffus auxquels s'ajoute des relations interpersonnelles. De même, l'accès aux ressources peut être anticipé et dans une certaine mesure,

stabilisé en amont du projet agricole, ou bien se construit progressivement au fil des opportunités rencontrées. Ces différentes situations incluent la capacité des individus à identifier, activer et articuler différentes ressources dans le temps.

Focus sur la coordination de l'accompagnement

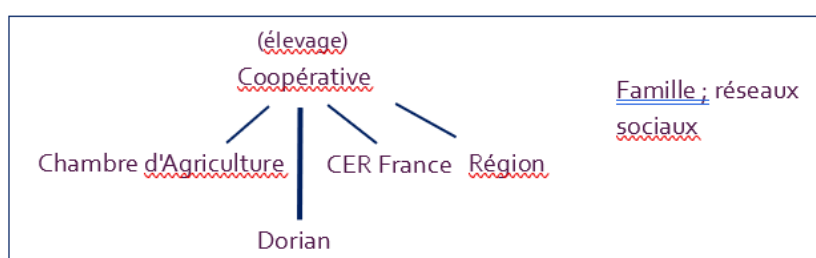
L'analyse s'est intéressée à la manière dont les acteurs de l'accompagnement s'articulent autour d'une installation donnée, au-delà de l'étude des modalités individuelles d'accès aux ressources. La focale se déplace vers le système d'acteurs mobilisé afin d'observer si des relations existent entre les structures impliquées, comment circule l'information entre professionnels de l'accompagnement, et si on observe des formes de coordination, de complémentarité ou de cloisonnement entre acteurs. Dans cette perspective, l'unité d'analyse devient la configuration collective de l'accompagnement à l'installation.

Les études de cas donnent à voir trois configurations de l'accompagnement : pilotée, segmentée et distribuée.

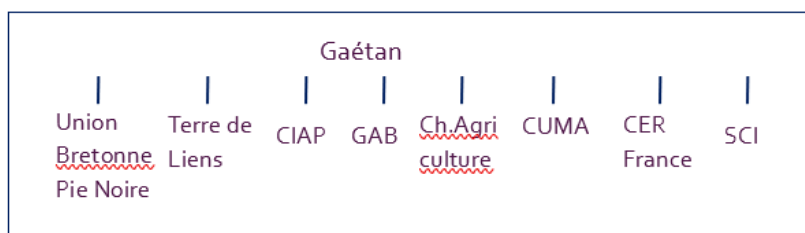
Dans une configuration pilotée, une structure joue un rôle central, celui de « chef d'orchestre » du projet : elle centralise l'information, accompagne le montage du dossier administratif, assure la cohérence globale du parcours à l'installation, et peut orienter l'individu vers d'autres acteurs de manière complémentaire si nécessaire, sous l'impulsion de cet acteur pivot. Le cas de Maxime illustre bien cette configuration :



Dans une configuration segmentée, l'accompagnement repose sur une centralité partielle d'une structure sur certaines activités ou dimensions du projet, sans qu'un acteur ne joue pleinement un rôle de coordination d'ensemble. Le cas de Dorian illustre cette forme de configuration : différentes organisations interviennent selon leurs domaines de compétences (techniques, économiques, administratif), mais celles-ci restent relativement cloisonnées. La coordination s'effectue alors principalement par une approche sectorielle, ce qui peut conduire à une coexistence de dynamiques d'accompagnement distinctes et inégales, sans nécessairement produire une cohérence globale de l'accompagnement.



Dans une configuration distribuée de l'accompagnement, on retrouve une multiplicité d'acteurs qui interviennent de manière ponctuelle sur différents registres spécifiques du projet, sans qu'une structure assure une coordination de l'ensemble. Le cas de Gaétan illustre cette configuration, où l'articulation entre ces différents appuis ne repose pas sur une structure coordinatrice, mais davantage sur la capacité de Gaétan à relier et à mobiliser ces appuis.



L'analyse transversale des études de cas met en avant que les installations agricoles observées peuvent être appréhendées à travers la manière dont se combinent plusieurs dimensions du processus d'installation : trajectoires sociales des actifs, conceptions du métier, formes juridiques et organisationnelle de l'installation, modalités d'accès aux ressources et configurations de l'accompagnement. L'intérêt d'une approche en termes de configurations d'installation invite à considérer davantage les façons dont se structurent les relations entre acteurs d'une installation donnée, en complément d'une lecture par les caractéristiques individuelles ou par l'efficacité des dispositifs d'accompagnement.

Conclusion

La grille d'analyse des cas d'installation proposée dans le projet RENOUE est riche du croisement de la trajectoire des installés, des modalités d'accès aux ressources et de la configuration de l'accompagnement. Elle ouvre vers l'articulation de ces trois dimensions présentées ici successivement. Les études de cas réalisées documentent la diversité des entrants en agriculture, tout comme l'ensemble varié d'acteurs qui y participent : il dépasse le face-à-face entre cédant et repreneur en situation de transmission, et met en évidence d'autres possibilités d'installation.

Les structures d'accompagnement ont pour point commun de positionner l'aspirant agriculteur comme « porteur de projet », avec une forte capacité d'initiative et d'autonomie. Cela peut nourrir une réflexion sur l'individualisation des parcours mais aussi de leur accompagnement, avec par exemple la prise en charge d'installations progressives ou discontinues, et de candidats aux compétences variées et variables.

Echanges avec les participants

Question relative aux acteurs de l'accompagnement, notamment les acteurs économiques donc plus sectoriels → Avez-vous observé, dans vos recherches, des difficultés d'accès à certains dispositifs d'accompagnement liées notamment au capital économique ou culturel des porteurs de projet ? Je pense par exemple aux centres de gestion comptable que vous avez mentionnés. À titre personnel, je n'ai pas de connaissance précise des coûts associés à ces formes d'accompagnement, ni de leur accessibilité selon les profils des futurs installés. Dans vos monographies, vous évoquez notamment l'intervention de structures comme le CERFRANCE : cela peut-il constituer un frein économique pour certains porteurs de projet ?

Jade BALLOT (IDELE-ESA) : Dans les situations que j'ai pu observer et analyser, le coût de ce type d'accompagnement n'apparaît pas systématiquement comme un frein majeur. Par exemple, dans le cas de Thomas, une partie de l'accompagnement a pu être financée via des fonds VIVEA. De manière générale, les personnes rencontrées ne mettent pas fortement en avant cet aspect comme un obstacle à leur engagement dans ces dispositifs. Après sur d'autre cas où le CERFRANCE peut être dans les acteurs, j'ai eu des discours un petit peu moins en accord sur le fait que c'était payant et que parfois l'accompagnement était rediscuté lorsqu'un autre type d'acteur peut les accompagner sans forcément payer. C'est assez partagé.

Vincent JANNOT (Fédération Terre de Liens) : Je souhaiterais revenir sur la dimension méthodologique. À partir des entrées initiales — collective, coopérative et territoriale — auxquelles s'ajoutent désormais trois nouvelles dimensions qui se croisent, comment envisagez-vous de travailler ces éléments dans l'analyse des résultats du projet ?

Guilhem ANZALONE (ESA) : On est monté en catégorie sur ces 3 entrées initiales qui étaient présentées dans le projet. L'enjeu, à présent, est de pouvoir redescendre à un niveau d'analyse plus fin. L'idée est que l'on va avoir encore plus d'étude de cas, là on a présenté des ensembles, mais je pense qu'après on va pouvoir redessiner des sous-corpus pour étudier des cas un peu plus spécifiques. Par exemple, reprendre les cas d'installation collectives, pour étudier sous cet angle-là plus spécifiquement les installations collectives.

Leviers d'action pour accompagner le renouvellement des actifs : de l'idée à la mise en œuvre

Présentation par Christophe Perrot (Idele)

Après avoir identifié la diversité des trajectoires et la multiplicité des freins rencontrés par les porteurs de projets, cette séquence se concentre sur les leviers d'action. Ces propositions sont le fruit d'une synthèse réalisée par les partenaires de RENOUER à l'issue d'enquêtes auprès de porteurs de projets (installés ou ayant abandonné leur « parcours ») et de focus groups régionaux avec les acteurs de l'accompagnement à l'installation.

L'enjeu est double : **promouvoir des outils existants** encore méconnus et **imaginer de nouvelles approches** pour mettre en œuvre concrètement des leviers d'action clairement identifiés. Ces leviers sont classés selon une nomenclature identique à celle des freins pour faciliter la lecture systémique du projet. Ce premier propose un premier aperçu de l'ensemble des leviers identifiés et est conçu comme une introduction à la table ronde qui va suivre dans laquelle les partenaires reprendront certains leviers qu'ils jugent prioritaires pour les mettre en exergue et expliquer comment les traduire en actions.

I. Image, attractivité des métiers et ouverture du monde agricole

Il s'agit du levier cité en premier par les acteurs. L'enjeu est de briser l'entre-soi et de rendre le métier désirable et accessible. C'est une première étape indispensable

- **Communication et sensibilisation :** Il est nécessaire de communiquer largement sur la réalité et les spécificités des métiers agricoles, en utilisant des supports variés pour toucher différentes cibles avec des moyens adaptés, dès l'école.
- **Valorisation des réussites :** Mettre en avant des expériences positives, en insistant sur la diversité des parcours (notamment les profils atypiques). **Répondre aux craintes de déclassement social** en créant un outil comparateur de niveau de vie.
- **Communiquer sur le travail en collectif,** alors qu'une des premières aspirations des candidats, surtout en reconversion professionnelle, est d'être leur propre patron.
- **Accueil territorial :** Créer des livrets d'accueil par territoire recensant l'ensemble des ressources disponibles, au-delà des seuls aspects professionnels agricoles (services, écoles, vie locale).
- **Légitimité et compétences :** Pour répondre au sentiment d'illégitimité de certains candidats, il faut proposer des formations agricoles adaptées, développer les stages, les services civiques agricoles, les tutorats dans et hors milieu agricole, valoriser des compétences autres que les techniques agricoles, et renforcer les dispositifs d'**espaces-test**, qui sont des outils concrets de sécurisation.
- **Renforcer le lien cédant/repreneur :** sensibiliser les futurs cédants à l'évolution des profils des candidats, accompagner la relation

II. Simplification administrative et lisibilité du parcours

Essayer de donner du sens au parcours, expliquer pourquoi il y a des étapes, parfois payantes, et pourquoi il y a **des normes** en agriculture (techniques, économiques, sociales, environnementales) et des mises aux normes à faire. **L'activité agricole est extrêmement libre, c'est une profession non réglementée, mais il y a quand même des conditions d'exercice qu'on peut essayer d'expliquer.**

Communiquer progressivement sur les différentes étapes. Certains porteurs de projet se sentent complètement assommés par la liste des choses à faire, donc il faut être progressif. **Favoriser l'autonomie** pour que les porteurs de projet aillent chercher l'information au bon moment et ne pas leur assigner le catalogue des choses à faire d'emblée.

Accompagner à l'installation et pas accompagner l'installation voire installer quelqu'un. L'idée étant qu'il y a un équilibre à trouver, donc **éclairer sans casser les rêves ni l'envie d'entreprendre**, mais il faut quand même éclairer et garder un peu de rêve pour avoir envie d'entreprendre.

Eviter les doublons et la concurrence inutile, développer les coopérations et complémentarités. Les outils partagés évoqués dans le projet, la cartographie locales des acteurs et des actions, il en existe mais elles ne sont pas toujours complètes. Des visites communes sur la ferme avec tous les acteurs qui jouent un rôle dans l'installation/transmission, comme évoquées dans le Focus Group d'Auvergne, sont une solution simple et efficace.

III. Accès au foncier, à l'outil de production et au capital

C'est le « nerf de la guerre », surtout pour les installations hors cadre familial.

- **Foncier** : Améliorer la transparence sur le marché foncier et les actifs agricoles (en retard sur l'immobilier résidentiel sur ce point), favoriser le rapprochement entre l'offre et la demande en accordant des moyens pour « restructurer » des fermes devenues intransmissibles, et promouvoir les solutions de **portage foncier**.
- **Financement** : Faire connaître les solutions alternatives ou complémentaires (prêts d'honneur, financement participatif/crowdfunding). Proposer un conseil « neutre » (avec références externes, méthodes de chiffrage, aide à la négociation) afin d'aider à la fixation d'un prix de reprise « juste » pour les deux parties. Les candidats extérieurs à l'agriculture et/ou à la région ont clairement exprimé des craintes et déficit d'accompagnement pour parvenir à cette valeur satisfaisante.
- **Progressivité** : Encourager la transmission progressive et l'implication des cédants dans l'accompagnement du repreneur quand il le souhaite.
- **Garanties** : Mettre en place des systèmes de garanties bancaires pour favoriser la prise de risque, notamment pour certaines production et pratiques expérimentant des transitions, et sécuriser le paiement des fermages.

IV. Faisabilité technico-économique des projets, Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT)

Ce bloc est crucial pour la pérennité des projets.

- **Le projet comme construction :** Le porteur de projet doit construire lui-même son business plan pour se l'approprier et apprendre à le « défendre » devant des partenaires. Il doit inclure des études de marché sérieuses en cas de circuits courts, disposer d'une compréhension suffisante du fonctionnement des marchés pour rentrer en relation avec les opérateurs des filières longues.
- **Le « Crash-test » :** Inciter les candidats à vivre leur projet en conditions réelles avant l'installation définitive pour anticiper les aléas.
- **La QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail) :** Souvent considérée comme le « parent pauvre » de l'accompagnement, elle doit être replacée au centre des réflexions. Le thème doit être abordé dans toutes ces dimensions et affiné progressivement dans la construction du projet. Cela inclut la gestion du temps, la santé et la sécurité au travail, l'équilibre vie professionnelle/vie privée, la gestion des relations humaines (salariat ou collectif), la formation tout au long de la vie.
- **Changer les regards et Mutualisation les références.** Le manque de données sur certains systèmes innovants est un frein à l'installation et au financement. Lever les a priori des conseillers et des établissements d'enseignement agricole vis-à-vis des productions « moins balisées » ou des modèles de niche. Créer des espaces d'échanges de pratiques et partager des références technico-économiques entre techniciens sur les systèmes de production peu courants.

En conclusion, ces leviers ne doivent pas être vus comme des solutions isolées, mais comme un ensemble d'actions à coordonner. La réussite de ces leviers dépendra de la capacité des acteurs (Chambres, structures associatives, coopératives,...) à les "mettre en musique" collectivement pour offrir un cadre sécurisant et ouvert aux nouveaux actifs.

Discussion des résultats du projet, des présentations et échanges de la journée

Bertille Thareau (Enseignante-Chercheuse en sociologie à l'ESA, Responsable de l'UR Laboratoire de Recherche en Sciences Sociales (LARESS))

Je suis particulièrement heureuse de m'exprimer aujourd'hui, à la fois en tant qu'enseignante à l'ESA, une institution qui contribue par la formation à l'installation de nombreux jeunes — qu'ils soient ou non issus du milieu agricole —, et en tant que sociologue engagée comme contributrice et partenaire du projet RENOUEUR, au sein duquel j'ai pu participer à de riches échanges et débats. Les réflexions sur les dispositifs et les acteurs de l'accompagnement nous concernent donc au premier chef.

Le projet RENOUEUR prend racine dans un contexte de crise, ou plus précisément de recomposition profonde, où se mêlent ruptures et continuités. Historiquement, la désignation des agriculteurs reposait largement sur la famille, qui jouait un rôle central à la fois dans la sélection des entrants dans le métier et dans la transmission du patrimoine, de l'outil de production, des savoir-faire et du statut professionnel. Ce modèle demeure important, mais il coexiste désormais avec de nouvelles trajectoires sociales. Aujourd'hui, environ la moitié des nouvelles installations se font hors cadre familial, et près de 45 % concernent des personnes non issues du milieu agricole. Si l'on se concentre sur les trajectoires les plus éloignées de la transmission familiale — à la fois hors cadre et sans parents agriculteurs —, elles représentent environ un tiers des installations, ce qui constitue une proportion significative et en croissance. Cette évolution invite à interroger les nouveaux processus et acteurs de la désignation professionnelle.

Cette transformation s'accompagne d'une diversification des projets agricoles, qui génère parfois une inadéquation entre les exploitations disponibles à la reprise et les aspirations des candidats à l'installation. Elle place les acteurs de l'accompagnement dans une position d'intermédiaires chargés de faciliter l'appariement entre cédants et repreneurs, ou entre projets et ressources foncières.

Parallèlement, les politiques publiques d'installation ont connu des ajustements progressifs. On est passé d'une logique de sélection sociale et de formation des agriculteurs-héritiers, associée au projet modernisateur des années 1970, à une politique davantage orientée vers l'attractivité et le recrutement. Pourtant, les outils évoluent lentement : depuis la fin des années 1980, la majorité des nouveaux agriculteurs échappent aux dispositifs publics de soutien à l'installation — à peine plus d'un tiers des installations bénéficiant de la DJA. L'installation reste néanmoins inscrite dans un projet politique agricole, à la fois national et européen, articulé autour d'enjeux tels que l'écologisation ou la souveraineté alimentaire. Cela conduit à réaffirmer la nécessité d'une certaine sélectivité du soutien public comme le posait Cécile Détang-Dessendre en séminaire d'introduction du projet RENOUEUR : si, en principe, tout le monde peut s'installer, la puissance publique n'a pas vocation à soutenir toutes les installations.

Ce contexte social et politique a favorisé l'émergence et la montée en puissance d'une grande diversité d'organisations — près de deux cents recensées par Jade Ballot — participant à l'accompagnement des parcours d'installation. Dès l'origine, l'un des objectifs centraux de RENOUEUR consistait à réfléchir aux modalités de coopération entre ces structures, afin de répondre collectivement à un enjeu qui dépasse chacune d'entre elles.

Enseignements principaux

1. Des trajectoires longues et différenciées

Les travaux montrent d'abord que les parcours d'accès au métier s'inscrivent dans des temporalités longues et qu'ils sont traversés par des formes de sélectivité de fait. La dichotomie classique entre héritiers et non-issus du milieu agricole n'est d'ailleurs pas vécue comme telle par les agriculteurs eux-mêmes : la réalité est celle d'une grande diversité de profils et, surtout, de modalités d'accès au métier.

L'analyse par l'accès aux ressources — foncières, économiques, sociales ou symboliques — est une originalité du projet RENOUEUR. Cette approche permet de relier des interrogations relatives aux profils des entrants et d'autres relatives aux processus d'entrée dans le métier, parent pauvre de la littérature sociologique jusque-là comme l'indiquait Romain Melot. Cette approche permet d'identifier les principaux obstacles rencontrés. L'accès à la terre apparaît déterminant : le rôle du cédant est crucial, car son jugement sur la capacité du candidat à reprendre l'exploitation conditionne souvent la transmission. L'accès au financement constitue un second verrou majeur, marqué par de fortes disparités selon le statut professionnel, le patrimoine ou la crédibilité perçue par les banques. Enfin, la formation et le diplôme jouent un rôle structurant : ils servent à la fois d'indicateur de compétence pour les cédants et de critère d'accès à certains dispositifs d'aide ou au crédit. Ces exigences peuvent nourrir un sentiment de complexité administrative et poser la question implicite : les dispositifs d'accompagnement sont-ils conçus pour des profils socialement et culturellement favorisés ?

Ces barrières contribuent à sélectionner certains profils, rendant l'installation plus difficile pour les femmes, les demandeurs d'emploi, les personnes peu qualifiées ou non originaires du milieu agricole. Les candidats ne disposent pas des mêmes ressources initiales. Dans ce contexte, les processus de **légitimation** des aspirants au métier d'agriculteur se distribuent entre une pluralité d'acteurs — cédants, pairs, institutions territoriales, structures d'accompagnement — qui participent à ce que Jade Ballot nomme des mécanismes de « micro-désignations ».

2. Reconfigurations de l'accompagnement

Historiquement, l'accompagnement prolongeait surtout les dispositifs de formation destinés aux héritiers, afin d'élargir leurs expériences professionnelles tout en préparant une installation familiale. La plupart des ressources nécessaires à l'exercice du métier étaient alors transmises dans le cadre domestique. Avec l'affaiblissement relatif de cette transmission, les candidats doivent désormais mobiliser des ressources provenant d'appuis multiples, ce qui rend visible la complémentarité des structures d'accompagnement. Le refus d'héritage décrit par Patrick Champagne se réinvente dans un contexte de rupture de la transmission familiale des exploitations. RENOUEUR propose une focale sur des installations innovantes et à cet égard, un regard partiel sur ces reconfigurations de l'accompagnement que cela embarque.

Les acteurs impliqués sont nombreux : pairs, voisins, consommateurs, familles, organisations professionnelles ou associatives. Leur mobilisation dépend des temporalités des projets — anticipées ou progressives — et des capacités des porteurs à activer des réseaux. Les formes de coordination varient : elles peuvent être centralisées, segmentées ou distribuées, selon que le rôle de coordination est assumé par le porteur de projet lui-même ou par une structure tierce.

3. Concurrences et coordinations entre organisations

Christophe Perrot le rappelait en introduction, construire un projet AVEC une diversité d'organisations, anciennes et nouvelles dans le champ de l'accompagnement de l'installation était en tant que tel une ambition et un défi.

En effet, la diversité des structures d'accompagnement s'est construite dans un contexte de diversification des modèles agricoles et des besoins associés. Elle produit des postures professionnelles et des dispositifs contrastés, parfois en concurrence. Les porteurs de projet peuvent eux-mêmes opérer une forme de

sélection en choisissant l'organisme avec lequel ils souhaitent travailler. Cette situation est renforcée par l'incertitude liée aux réformes des dispositifs publics et à l'évolution des financements, qui influence les ressources disponibles pour chaque structure. Les niveaux de coordination diffèrent selon les territoires, rendant difficile un traitement uniforme de la question à l'échelle nationale.

Le projet RENOUEUR montre toutefois que les divergences entre organisations ne sont pas aussi marquées qu'on pourrait le croire, notamment concernant les publics accompagnés, qui sont pour toutes les structures relativement hétérogènes. Des convergences apparaissent également autour des modalités d'accompagnement : tenir compte de la temporalité longue d'émergence des projets d'installation, des tâtonnements des porteurs de projet ; donner au porteur de projet une place centrale. Sur ce point les divergences portent plutôt sur les façons de renforcer l'autonomie des candidats à l'installation : via la mobilisation d'expertises et d'outils de gestion, via le renforcement de ses liens avec des pairs, via le renforcement de son insertion territoriale et la mobilisation citoyenne. Les divergences se font plus marquées encore sur le plan des conceptions du métier agricole, du rapport au travail (l'agriculture avant tout comme projet de vie ou comme emploi rémunérateur), des finalités de la production, du dimensionnement de l'activité. Ces différences peuvent conduire chaque structure à légitimer certains projets plutôt que d'autres, tout en contribuant, de ce fait, à l'ouverture de la profession à une pluralité de formes d'exercice.

Apports du projet RENOUEUR et perspectives

RENOUEUR a permis d'identifier de nombreux leviers d'action, à différents niveaux. Certains relèvent du cadre institutionnel, comme les dispositifs de soutien à l'investissement ou la publicité des transactions foncières. D'autres concernent la coordination entre structures, par exemple la production et le partage de références technico-économiques pour faciliter l'accès au crédit. D'autres encore tiennent aux métiers mêmes des agents d'accompagnement autour de leurs nouveaux rôles, pratiques et outils de l'accompagnement. Ils interviennent à la fois comme acteurs de légitimation des projets (à travers des formations, espaces tests, stages, actions et promotion des métiers d'agriculteur...), comme intermédiaires entre cédants et aspirants au métier (avec en particulier un travail de promotion de formes collectives, de restructuration des outils de production, de mise en relation), et facilitateurs d'accès aux ressources nécessaires à l'installation (avec par exemple des actions de communication sur les dispositifs et outils à dispositions des candidats, la formation, des appuis relatifs à l'accès aux équipements, aux financements...).

Ces dynamiques témoignent d'une profusion d'innovations, mais aussi d'un certain chevauchement des actions et d'une complexité croissante des parcours. Elles ouvrent plusieurs chantiers de réflexion :

- **mesurer l'impact des dispositifs existants : le « sur-mesure » qui est à l'œuvre aujourd'hui est vecteur d'innovation et répond à des situations variées, mais participe aussi d'une certaine complexité des parcours et « solutions »** proposées aux aspirants au métier. Un travail d'évaluation et de tri pourrait s'avérer utile.
- analyser les coûts de transaction et de maturation des projets selon les profils, et interroger les modèles économiques du processus d'installation dans son ensemble — depuis la phase de conception du projet jusqu'au financement du capital initial et de l'accompagnement. Ces deux angles pourraient utilement **alimenter une réflexion sur le partage de ces coûts d'installation entre porteur, acteurs économiques des filières et des territoires et Etat.**

Au-delà de ces enjeux techniques et économiques, une conclusion s'impose : tout projet d'installation repose sur des acteurs de terrain capables d'en être les chevilles ouvrières. **Les transformations actuelles ne concernent donc pas seulement les candidats à l'installation, mais aussi les métiers de celles et ceux qui les accompagnent, appelés à se redéfinir face à de nouveaux publics, de nouvelles activités et de nouvelles formes de partenariat.**

Conclusion du séminaire :

Regards réflexifs et perspectives pour le renouvellement des actifs

Christophe Perrot, chargé de mission Economie et Territoire, IDELE, animateur du projet CASDAR RENOUEUR

Le projet CASDAR **RENOUEUR** s'est donné pour mission de penser le **RENOUvellement des actifs** par la **coopÉration entre organisations locales** pour l'accompagnement de nouveaux projets. Au terme de cette journée de restitution, et alors que la question du renouvellement est travaillée par la recherche depuis 60 ans, il apparaît essentiel de porter un regard réflexif sur les deux grands objectifs que nous nous étions fixés.

1. Diversité des trajectoires : Au-delà du parcours type

Le premier enjeu consistait à identifier les caractéristiques, attentes et besoins des nouveaux candidats à l'activité agricole. Les travaux ont permis de caractériser une **impressionnante diversité de parcours**:

- **Des profils variés** : Nous avons observé des parcours "complets" suivant un itinéraire type parfois décrit comme un « labyrinthe » ou un « monstre administratif », mais aussi des profils de "butineurs" qui vont chercher les ressources nécessaires au moment opportun, mobilisant de véritables "arts de faire".
- **L'apprentissage par l'expérience peut générer des coûts de transaction élevés pour les candidats mais aussi les cédants dus à des essais et erreurs multiples**. De nombreux porteurs de projets, notamment les Non Issus du Milieu Agricole (NIMA), ne s'installent pas sur la première ferme rencontrée, mais parfois sur la cinquième ou la septième après des accès au foncier qui n'aboutissent pas, des montages financiers qui sont refusés, des périodes de parrainage qui s'arrêtent. Entre les rêves interrompus, les essais d'associations ou de reprises qui échouent et les raccourcis extérieurs, le chemin est rarement linéaire.
- **Une liberté d'entreprendre** : Il existe aussi des acteurs familiaux qui s'affranchissent du Point Accueil Installation (PAI) pour s'immatriculer directement à la MSA. Finalement, cette grande liberté d'entreprendre en agriculture débouche sur des taux de réussite à moyen terme bien supérieurs à ceux observés dans d'autres secteurs économiques de la micro-entreprise, ce qui est heureux car les risques financiers et psycho-sociaux et liés à la santé-sécurité au travail sont généralement bien plus élevés en agriculture.

2. Une question fondamentale : Faut-il « installer » ?

Cette diversité nous amène à une interrogation cruciale : l'objectif doit-il être de « faire du chiffre » en multipliant les installations, ou d'**améliorer le cadre pour faciliter les projets**, l'envie d'entreprendre et leur réussite ? La réussite des candidats dépend étroitement d'un contexte de production qui doit être **transparent et équitable**. Un débat subsiste : si les conditions de production sont favorables, les installations suivront-elles spontanément ?

3. La coopération ne se décrète pas

Le second objectif de RENOUEUR visait à élaborer des modalités de coopération entre une pluralité de structures (développement, territoires, filières). L'expérience montre que :

- **La coopération ne se décrète pas** : Il n'y a pas de génération spontanée de ces modalités qui demandent des efforts importants de conception, d'organisation. Il n'est pas envisageable de le faire « à blanc ». Ou pas complètement. Une certaine naïveté sur ce point a été levée.
- **À l'image d'une ruche, la coopération a besoin d'un cadre institutionnalisé et de moyens dédiés pour construire un travail efficace en vue d'un objectif politique dans un intérêt collectif**. L'absence de cadre ou une ambition politique faible peut créer ou crée des opportunités de marché pour que des acteurs privés proposent des services ponctuels avec des modèles marchands (notamment sur le marketing des annonces de fermes à céder et la gestion des acheteurs potentiels à la façon d'une agence immobilière).
- **La question de l'échelle territoriale est centrale**. Qu'il s'agisse du niveau national, régional, départemental ou des communautés de communes (notamment via les PAT), l'articulation reste un défi qui n'a peut-être pas été assez clarifié dans le projet. La reprise en main par l'Etat d'une partie de l'organisation avec France Service Agriculture après avoir décentralisé la politique d'aide à l'installation est assez étonnante mais peut s'expliquer par une volonté de limiter les différences entre des politiques régionales qui ont effectivement déjà divergé et pour rationaliser la situation foisonnante mais brouillonne et assez peu efficace pointée par certains rapports du fait d'un grand nombre d'acteurs.

4. De quelle agriculture voulons-nous ?

Dans un régime de concurrence tel qu'il s'est progressivement instauré au fur et à mesure des réformes de la PAC, les territoires ne disposent pas des mêmes atouts. D'un autre côté, **le débat public bloqué sur le renouvellement des « générations » est mal posé** car il témoigne d'une méconnaissance de la diversité des carrières agricoles d'aujourd'hui (installations tardives, départs précoces, carrières courtes du fait de la progression de la banalisation des métiers agricoles) et d'une vision anachronique de la situation démographique en agriculture. Ce débat bloqué agit comme un leurre puisqu'il **masque une transformation rapide de l'organisation du travail** (stabilité du volume d'emploi agricole total avec substitution de non salariés par des salariés, notamment de nationalité étrangère). Ce déséquilibre fait peser **un risque réel de dualisation des formes d'agriculture** (agriculture du « milieu » en souffrance entre les micro-fermes tournées vers les circuits-courts et des entreprises agricoles à forte productivité qui profitent à plein des évolutions technologiques) **et des territoires**.

En conclusion de cette conclusion, nous devons nous (re)poser la question fondamentale soulevée par Cécile Détang-Dessendre lors du séminaire d'ouverture du projet RENOUEUR: « De quelle agriculture voulons-nous ? ». C'est cette vision qui permettra, ou non, de cadrer cette dualisation et de fournir le cadre transparent et équitable indispensable à la réussite des futurs installés.

Il reste de la place pour de nombreux projets ultérieurs afin de poursuivre ce travail dans l'intérêt général. Merci à tous pour votre présence et votre contribution à ces réflexions stratégiques pour l'orientation des formes d'agriculture qui seront pratiquées, ou pas, demain.

ANNEXE 1. Liste des participants

Présents :

Présentiels

ANZALONE Guilhem (ESA)
 AVRIL Aurore (Saltus Campus)
 BALLOT Jade (IDELE/ESA)
 BARON Patrick (CIAP - PDL)
 BOQUIEN Nathalie (Fédération Terre de Liens)
 BOSSUAT Hervé (FNCUMA)
 CLEMENT Céline (Terre.net/Web-agri.fr)
 CLERGET Valentin (AgroParisTech)
 COHEN LISE (CDA 57)
 CONTOUR Benoît (Socopag/Actuagri)
 CUNIN Stéphanie (Région Grand Est)
 DE MAGALHAES Susana (Idele)
 DEGRANGE Béatrice (Institut Agro Dijon)
 DELANOUE Elsa (Idele – Itavi – Ifip)
 DELHOTAL ELISE (Chambre d'agriculture régionale du Grand Est)
 DOCKES Anne-Charlotte (Idele)
 DOUEL Frédéric (FranceAgriMer)
 DUFLOT Boris (Idele)
 DUMAS Caroline (Fédération Terre de Liens)
 DURAND Emilie (L'éleveur laitier – NGPA)
 DUROS Mathilde (Chambre d'agriculture régionale Centre-Val de Loire)
 FORESTIER Fanny (CAPDL)
 GAMBARINI Alessandra (La France Agricole)
 GAMET Justine (Chambre d'agriculture 58)
 GLEVAREC Valentine (GIE Elevages de Bretagne)
 HOUDUS Ségolène (Fédération régionale des CUMA d'AURA)
 IBGUI Pauline (INRAE)
 JANNOT Vincent (Terre de Liens)
 JAVELLE Flore (CNIEL)
 KHOSROVANINEJAD Antonin (INRAE)
 LE BARS Marie-Isabelle (Chambre d'Agriculture régionale Bretagne)
 LE BIVIC Camille (FNSAFER)
 LE CLERC Viviane (FRCUMA – Nouvelle Aquitaine)
 LENGANEY Nicolas (Ergonome – projet de Thèse)
 LEROY Faustine (idele)
 LESOUEF Jérémy (idele)
 LOVELUCK William (Fédération Terre de Liens)
 MADELINE Yves (Association Alterfixe)
 MARZUOLI Roland (Fédération Terre de Liens)
 MAURY Elina (Chambre d'agriculture France)
 MAZAUD Caroline (ESA)
 MELOT Romain (INRAE)
 MICHEL Etienne (CIAP PdL)
 MIRABITO Luc (idele)
 MOHR Adélaïde (Crédit Mutuel)
 MORAND Dominique (Fédération Terre de Liens)

MOREL Béranger (Idele)
 MOREUL Pauline (Alterfixe)
 PERRAUD Christophe (CIAP – Pdl)
 PERRIER Lauriane (Chambre d'agriculture de la Nièvre)
 PERROT Christophe (idele)
 QUESNEL Romain (GAEC et Sociétés)
 RAMONTEU Sonia (ACTA)
 RIGONDAUD Catherine (Fédération Terre de Liens)
 ROUSSEL Anaël (CLIPP – Interprofession du lapin)
 RUCIN Simon (MAASA)
 SUPERVILLE Pierre (FNCUMA)
 THAREAU Bertille (ESA)
 TINA Muriel (LCA)
 TOLENTINO Cristina (FNCUMA)
 VOLLET Dominique (Institut Agro Dijon)
 YVERNEAU Léocadie (BIO BFC)
 ZAMOUR Clara (Laboratoire Droit et Changement Social, Nantes Université)

Distanciels

BAZIN Mélanie
 BELIN Mathieu
 BEN ARFA Nejla
 BOULONGNE Peggy
 CARMELLE-HOLTZ Emmanuelle
 CORMIER Lucie
 DANTHEZ Karine
 DAVID Marie
 DURAND Emilie
 GERBER Pauline
 JACQUOT Anne-Lise
 LALAQUE Cécile
 MARBLE Yvane
 MASSON Claire
 PIET Laurent
 RANDANNE Caroline
 RAPEY Hélène
 RENOULT Caroline
 SCHOT Anna
 SOUCHON Thibaut

ANNEXE 2. Diaporamas



Projet CASDAR Co-innovation RENOUEr:
séminaire de restitution et discussion des résultats



RENOUvellement des **actifs** : Coop**ER**ation entre organisations locales pour l'accompagnement de nouveaux projets.

1 partenariat unique
 parmi les 25 projets consacrés à installation/renouvellement/transmission/reprise/etc (hors programmes de base non partenariaux)
 sur les 4314 projets CASDAR listés sur rd-agri depuis 2011

Maison Nationale des Eleveurs, Paris, 10/02/2026
















Contexte/finalités/objectifs



Contexte

- La **diversité et les nouveaux profils des entrants** interrogent les acteurs de l'accompagnement à l'installation, et plus globalement l'écosystème autour de l'agriculture
- **Ecart/inadéquation** entre l'offre de fermes ou de places d'associés à reprendre et les attentes de ces nouveaux publics
- **Méconnaissance et/ou inadaptation** des outils mis en place par les pouvoirs publics et la profession agricole

Finalités

- favoriser le renouvellement des actifs en agriculture,
 - en facilitant l'installation de nouveaux candidats
 - en renouvelant les modalités d'accès à l'activité agricole
- accompagner les transitions agro-écologiques que peuvent favoriser ce renouvellement de la population agricole et rurale.

Objectifs du projet

- ❖ identifier les caractéristiques, attentes et besoins des nouveaux candidats à l'activité agricole ;
- ❖ élaborer des modalités de coopération entre organisations (développement agricole, territoires, filières) pour traiter un enjeu qui implique une pluralité de structures.

➔ *Expliciter les consensus et dissensus sur les freins à l'installation et leviers d'action, puis l'accompagnement*

Séminaire national du 10/02/2026

2





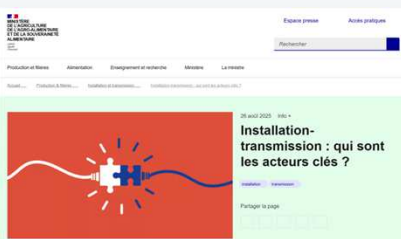









« Installation-transmission : qui sont les acteurs clés ? » (26 août 2025)



<https://agriculture.gouv.fr/installation-transmission-qui-sont-les-acteurs-cles>

Ce processus mobilise un écosystème institutionnel structuré, à la croisée de l'État, des collectivités locales et des réseaux professionnels.

- Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Pilote national politique IT
- Les Directions départementales des territoires (et de la mer) – DDT(M) instruisent les dossiers du programme AITA et valident les (PPP) des porteurs de projet d'installation.
- Les Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt – DRAAF
- Les conseils régionaux, autorité de gestion pour encadrer, octroyer, financer les aides I
La DJA : une aide pour encourager l'installation des jeunes
- Le réseau des points d'accueil installation (PAI) et des centres d'élaboration des plans de professionnalisation personnalisés (CEPPP)
- Les chambres d'agriculture: missions information, DICA/RDI, dossiers aides I
Une nouveauté : France Services Agriculture
Un service d'accueil et d'orientation ouvert à toute personne, issue ou non du milieu agricole,
Un service de conseil et d'accompagnement exercé par des structures qui feront l'objet d'un agrément par l'État
- Les Safer régulent l'accès au foncier agricole pour faciliter IT avec préemption
- L'enseignement agricole prépare par la formation les futurs installés

Zoom sur les démarches administratives de l'installation:

- l'autorisation d'exploiter
- l'affiliation à la MSA⁶

3

Programme de la journée



Introduction, présentation du projet et de la journée (Christophe Perrot, IDELE). [Diaporama 1](#)

Contextualisation. L'installation-transmission : quelques éléments de mise en perspective à partir de l'action des ONVAR.
(Dominique Vollet, président du Comité Scientifique et Technique des ONVAR)

Matinée (10h15-12h30) - 1er objectif du projet « identifier les caractéristiques, attentes et besoins des nouveaux candidats à l'activité agricole »

- La diversité des trajectoires d'installation: retour sur l'historique des recherches en France au prisme des débats actuels (Romain Melot, INRAE). [Diaporama 2](#)
- Analyse des angles morts sur les flux et les statistiques de l'installation (Christophe Perrot, IDELE). [Diaporama 3](#)
- Freins à l'installation ressentis par les candidats non installés ou recensés dans les Focus Groups avec les acteurs régionaux (Marie-Isabelle Le Bars – CA Bretagne, William Loveluck – Terre de Liens). [Diaporama 4](#)
- Comprendre les parcours multiples vers l'installation agricole. Portraits et trajectoires de porteurs et porteuses de projets. (Jade Ballot, IDELE/ESA). [Diaporama 5](#)

Après-midi (14h-16h15) 2ème objectif du projet « élaborer des modalités de coopération entre organisations (développement agricole, territoires, filières) pour améliorer l'accompagnement des porteurs de projet et traiter un enjeu qui implique une pluralité de structures »

- Construire son installation agricole. Ressources, réseaux et coordination de l'accompagnement (Guilhem Anzalone - ESA, Jade Ballot) . [Diaporama 6](#)
- Présentation thématique des leviers d'action identifiés pour faciliter les installations et leur réussite (Christophe Perrot, Faustine Leroy - IDELE). [Diaporama 7](#)
- Table ronde animée par Anne-Charlotte Dockès (Directrice Approches sociales et Transfert IDELE) avec les partenaires du projet (Pierre Superville-Secrétaire Général de la FNCUMA, Sébastien Chevalier-LCA/vice-président d'Agrial, Marie-Isabelle Le Bars-Chambre d'agriculture de Bretagne, Caroline Dumas-Terre de Liens, Patrick Baron - CIAP Pays de la Loire). Positionnement dans l'accompagnement et propositions d'amélioration: Comment faciliter les projets, sécuriser et pérenniser les installations ? Comment répondre à la diversité des profils ? Quelles complémentarités des actions ?

Discussion des résultats par Bertille Thureau, Enseignante-Chercheuse en sociologie à l'ESA, Responsable de l'UR Laboratoire de Recherche en Sciences Sociales (LARESS).

Clôture de la journée. (Christophe Perrot, IDELE). [Diaporama 8](#)

Séminaire national du 10/02/2026

4

Contextualisation



L'installation-transmission : quelques éléments de mise en perspective à partir de l'action des ONVAR

Dominique Vollet
président du Comité Scientifique
et Technique des ONVAR



Séminaire national du 10/02/2026

5



La diversité des trajectoires d'installation: retour sur l'historique des recherches en France au prisme des débats actuels

Romain Melot (INRAE), Séminaire final RENOUER, 10 février 2026



Sélection de travaux en sciences sociales 1960-2000



- Interrogation de la base Persée (mots clefs « transmission, installation, néo-ruraux »...) + consultation d'ouvrages
- Focus sur les travaux en sociologie (+ autres recherches en économie-géographie)
- Principales revues concernées: *Economie rurale*, *Etudes rurales*, *Espace géographique*, *Cahiers d'économie et de sociologie rurale*



Séminaire final RENOUER 10 février 2026

7

Une tentative de périodisation des recherches



- 1° Etudier la **transmission familiale** dans un contexte de modernisation agricole (1960-1975)
- 2° Evaluer la mise en œuvre d'une nouvelle politique : **l'aide à l'installation** (1975-1985)
- 3° Comprendre un phénomène émergent: les **néo-ruraux** (1975-1985)
- 4° La prise de conscience des « **installations atypiques** » (1985-1995)
- 5° Penser la **coexistence des parcours** d'installation (1995-?)



Séminaire final RENOUER 10 février 2026

8

2° Evaluer la mise en œuvre d'une nouvelle politique : l'aide à l'installation (1975-1985)

- **Rémy, Catherine** (1978). La dotation aux jeunes agriculteurs. Analyse de la situation de 172 jeunes agriculteurs installés en 1973/74, *Économie rurale*, <https://doi.org/10.3406/ecoru.1978.2565>
- **Champagne, Patrick** (1979). Jeunes agriculteurs et vieux paysans, *Actes de la recherche en sciences sociales*, <https://doi.org/10.3406/arss.1979.2631>
- **Coulon P.** (1981). Quand les jeunes agriculteurs s'installent. L'observation du changement social et culturel dans le canton de Saint-Fulgent, *Cahiers du Centre nantais de recherche pour l'aménagement régional*, <https://doi.org/10.3406/canan.1981.1328>
- **Rattin S., Labat Philippe** (1983). Perspectives démographiques et foncières, *Économie rurale*, <https://doi.org/10.3406/ecoru.1983.2957>



Séminaire final RENOUEUR 10 février 2026

11

2° Evaluer la mise en œuvre d'une nouvelle politique : l'aide à l'installation (1975-1985)

- CNJA obtient le lancement d'une **politique volontariste d'aide à l'installation en 1973**
 - **DJA et prêts bonifiés**, d'abord limités aux territoires en déclin (zones de montagne, territoires à fort exode rural), puis progressivement étendus à tout le territoire national en contrepartie de critères sélectifs (surface minimale, formation exigée, prévisionnel économique),
 - missions de soutien à l'installation confiées aux SAFER (1977)
- Ces réformes généralisent l'usage du mot « installation » et **suscitent des recherches en sciences sociales** : les organismes agricoles et l'administration sont commanditaires d'enquêtes locales et d'études statistiques
- Les travaux de Patrick Champagne (1979) soulignent la nécessité de **resituer le projet individuel d'installation dans le contexte familial et social** (mais ces travaux n'explorent pas les installations non issues du milieu agricole)
 - Analyser conjointement enjeux d'installation et crises des successions, la capacité à être indépendant du projet familial (« L'héritage refusé », à ne pas assumer la prise en charge des parents)
 - Explique selon lui l'échec du statut d'associé d'exploitation et à l'inverse le succès de solutions juridiques plus souples (GAEC père-fils)



Séminaire final RENOUEUR 10 février 2026

12

3° Comprendre un phénomène émergent: les néo-ruraux (1975-1985)



- **Garcia Frédéric** (1977). Pouvoirs en souffrance. Néo-ruraux et collectivités rurales du Pays de Sault oriental, *Études rurales*, <https://doi.org/10.3406/rural.1977.2192>
- **Hervieu Bertrand & Hervieu-Léger Danielle**
 - (1979). *Le retour à la nature*. « Au fond de la forêt, l'Etat ». Paris, Seuil.
 - Hervieu-Léger, Danièle (1979). Les utopies du 'retour', *Actes de la recherche en sciences sociales*, <https://doi.org/10.3406/arss.1979.2648>
 - (1980) Recours à la ruralité et crise, *Économie rurale*, <https://doi.org/10.3406/ecoru.1980.2743>
 - (1983) *Des communautés pour les temps difficiles*, Paris, Le Centurion
- **Chevalier, Michel** (1981). Les phénomènes néo-ruraux, *L'Espace géographique*, <https://doi.org/10.3406/spgeo.1981.3603>
- **Jacobi Daniel, Pauthex D.** (1981) L'installation des jeunes éleveurs ovins : les résultats d'une étude sur le public de la formation et de quelques cas d'installation, *Économie rurale*, <https://doi.org/10.3406/ecoru.1981.4395> (étude de l'ITOVIC)



Séminaire final RENOUEUR 10 février 2026

13

3° Comprendre un phénomène émergent: les néo-ruraux (1975-1985)



- Des initiatives isolées de « retour à la terre » **avant les années 1960**
 - Micro-communautés des années 1930 liées à une figure intellectuelle (Jean Giono, Lanza del Vasto), politique agrariste de Vichy
- Communautés alternatives issues du mouvement de **mai 1968** documentées par plusieurs enquêtes dans le milieu des années 1970
 - Un phénomène quantitativement limité, mais difficile à mesurer et cartographier en dehors d'enquêtes locales (équipes de sociologues autour de B. Hervieu, P. Tripiér; enquête des instituts techniques – exemple de l'ITOVIC)
- Des enquêtes locales qui convergent sur certains points: néo-ruraux sont très majoritairement de classe moyenne et d'un niveau d'éducation relativement élevé



Séminaire final RENOUEUR 10 février 2026

14

3° Comprendre un phénomène émergent: les néo-ruraux (1975-1985)

- Chronologie proposée par les sociologues Bertrand & Danielle Hervieu (1979, 1980)
 - 1^{ère} vague post 1968: '**l'utopie communautaire**'. Progression d'abord dans le sud-ouest et le massif central, puis vers le Limousin (plateau de Millevaches) et les Vosges, peu présents dans les régions de forte densité rurale (Ouest). Estimation de 10 000 installés avec taux d'échec de 95%
 - 2^{ème} vague Milieu 1970s: '**triomphe du couple**'. Projets davantage portés par des personnes moins politisées et plus organisées sur le plan économique. Objectif de rentabilité minimum et d'intégration à la société rurale locale, ce qui passe par un « recours à la formation agricole officielle et les aides instituées en faveur de l'agriculture »
 - 3^{ème} vague : projets davantage fondés sur la **pluriactivité**, alliant production agricole et emploi local (secteur médico-social, métiers du développement rural)
- Typologie proposée par le géographe Michel Chevalier (1981)
 - 1° **Marginaux** des classes populaires urbaines
 - 2° **Néo-artisans**
 - 3° **Micro-exploitations** à très faible investissement (élevage caprin, plus rarement ovin, maraîchage bio)
 - 4° Rares projets portés par des ménages urbains plus fortunés et éduqués, avec **investissements importants** (arboriculture)

Séminaire final RENOUEUR 10 février 2026

15

4° La prise de conscience du poids des « installations atypiques » (1985-1995)

- **Maresca, Sylvain** (1988). La réussite d'une politique. Interrogations sur les effets sociaux des incitations publiques, *Cahiers d'économie et de sociologie rurales*, <https://doi.org/10.3406/reae.1988.1092>
- **Rialland, Cécile** (1992). Géographie des installations en agriculture dans les pays de la Loire, Thèse de doctorat, Université de Nantes.
- **Ourliac, Guy** (1994). La dotation aux jeunes agriculteurs. Mesure d'incitation ou de dissuasion?, *Économie rurale*, <https://doi.org/10.3406/ecoru.1994.4681>

Séminaire final RENOUEUR 10 février 2026

16

4° La prise de conscience du poids des « installations atypiques » (1985-1995)

- Premières initiatives de **répertoire installation** (départements pilotes en **1983**) et de **contrats emploi-formation-installation** sont motivées par le souhait de susciter des reprises par des porteurs de projets extérieurs au monde agricole
- Les travaux de Sylvain Maresca (1988) soulignent :
 - Le **poids des installations non aidées** (2/3 sur la période 1973-1985 – étude locale en Bourgogne, confirmée par les résultats de C. Rialland en Pays de la Loire)
 - le décalage entre le **nombre important de candidatures suscitées** par ces nouveaux dispositifs et le **nombre limité d'offres d'exploitations du côté des cédants** (Maresca, 1988)
- Première **étude MSA nationale** confirme ce poids des installations non aidées (Di Nicola, Les installations non aidées de jeunes agriculteurs, MSA-CNASEA, 1992), relayée par la presse agricole en 1993 (« Les sans aides de l'agriculture », *Jeunes agriculteurs*, 1993).
- Ces travaux (Maresca, 1988; Rialland, 1992; Ourliac, 1994) plaident pour des **critères moins sélectifs** de l'accès à la DJA, pour une meilleure **mise en relation entre cédants et repreneurs** et pour la prise en compte de formes d'**installation progressive**

Séminaire final RENOUEUR 10 février 2026

17

5° Penser la coexistence des parcours d'installation (1995-?)

- **Rémy, Jacques** (1997). Les sans-dot de l'agriculture : faut-il aider les installations sans aide ? *Économie rurale*, <https://doi.org/10.3406/ecoru.1997.4855>
- **Gerbaux Françoise** (1997). Entrepreneurs et créateurs d'activités en milieu rural, *Économie rurale*, <https://doi.org/10.3406/ecoru.1997.4853>
- **Barthez, Alice** (1999). Installation « hors du cadre familial » et relation d'adoption. In: *Économie rurale*. <https://doi.org/10.3406/ecoru.1999.5109>
- **Mundler Patrick, Ponchelet Danièle** (1999), Agriculture et mobilité sociale. Ces agriculteurs venus d'ailleurs, *Économie rurale*, <https://doi.org/10.3406/ecoru.1999.5110>

Séminaire final RENOUEUR 10 février 2026

18

5° Penser la coexistence des parcours d'installation (1995-?)

- Contexte: Loi de modernisation de l'agriculture de 1995 généralise le **répertoire installation** dans chaque département et affirme le soutien à l'installation aussi bien dans le cadre familial que **hors cadre familial** (charte nationale pour l'installation)
- La recherche fait écho à ce contexte: les analyses plaident plus nettement pour une coexistence des parcours d'installation NIMA/IMA (Rémy, 1997)
- Un objet d'étude qui s'affirme: les installations porteuses de profils de **pluriactivité** et de **diversification**, dans un contexte de développement du second pilier de la PAC et de « **territorialisation** » des politiques agricoles (contrats territoriaux d'exploitation) (Gerbaux, 1997; Mundler & Ponchelet, 1999 – première occurrence du terme « NIMA » dans un article scientifique).



Séminaire final RENOUEUR 10 février 2026

19

Perspectives: Les installations de « néo-paysans », un intérêt qui perdure dans des recherches récentes

- Rouvière, Catherine (2016). Migrations utopiques et révolutions silencieuses néorurales depuis les années 1960, *Les Cahiers d'histoire*, <https://doi.org/10.4000/chrhc.5597>
- Samak, Madlyne. (2017). Le prix du « retour » chez les agriculteurs « néo-ruraux ». Travail en couple et travail invisible des femmes. *Travail et emploi*, 150(2), 53-78. <https://shs.cairn.info/revue-travail-et-emploi-2017-2-page-53?lang=fr>.
- Hervieu-Léger D. & Hervieu B. (2023). *Le retour à la nature en vue des temps difficiles: L'utopie néo-rurale en France*, Paris, Ed. Aube.
- Sallustio, Madeleine (2023), No Future. Les collectifs néopaysans et leur rapport à l'avenir, *Natures, sciences, sociétés*, <https://doi.org/10.1051/nss/2024021>
- Berthomière, William; Imbert, Christophe & Michalon Bénédicte (2024), Exilés et 'néos', *Études rurales*, <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.26544>



Séminaire final RENOUEUR 10 février 2026

20

Perspectives: Les installations de « néo-paysans », un intérêt qui perdure dans des recherches récentes

- A l'encontre de certaines prévisions, une **vague néo-rurale continue à se consolider dans les années 2000**, mais avec d'autres caractéristiques (Rouvière, 2016) (Hervieu-Léger & Hervieu, 2023)
- Un contexte général de **revitalisation des espaces ruraux**, qui est favorable à ces projets de néo-paysans
- Une **»professionnalisation«** accrue des parcours d'installation des néo-paysans, mieux intégrés aux circuits officiels et davantage diplômés que dans les vagues précédentes
- Une **dimension idéologique moins systématique** : 'l'utopie' laisse place à un 'désir de campagne' (Hervieu-Léger & Hervieu, 2023); affirmation d'une posture 'civique' en faveur de la transition écologique (Rouvière, 2023); des profils très militants coexistent avec une posture de 'repli sur le présent' (Sallustio, 2023)
- Des projets d'installations néo-paysannes qui peuvent être **vecteurs d'innovations sociales et de nouvelles solidarités** (Berthomière et al., 2024)...
- ... mais **reproduire aussi des situations d'inégalités** dans un contexte de précarité économique et juridique (invisibilité statutaire des femmes dans les couples de maraîchers bio des Alpes-Maritimes étudiés par Samak, 2017).

Séminaire final RENOUER 10 février 2026

21

Conclusions

- Deux littératures sur le volet « **installation/transmission** » et le volet « **néo-ruraux/NIMA** » qui sont longtemps restées parallèles sans se croiser véritablement...
- ... ce qui explique une difficulté de sortir de lectures dichotomiques entre « **circuits officiels** » et « **circuits alternatifs** »
- L'identification du poids des trajectoires d'installation « atypiques » a été progressive dans les travaux de recherche...
- ... et une fois le sujet identifié, il a été finalement peu exploré sur la période retracée (jusqu'à la fin des années 1990)

Séminaire final RENOUER 10 février 2026

22



Renouvellement des actifs agricoles: éclairer les angles morts

Christophe Perrot, IDELE

Séminaire CASDAR RENOUEUR, Maison Nationale des Eleveurs, Paris, 10/02/2026



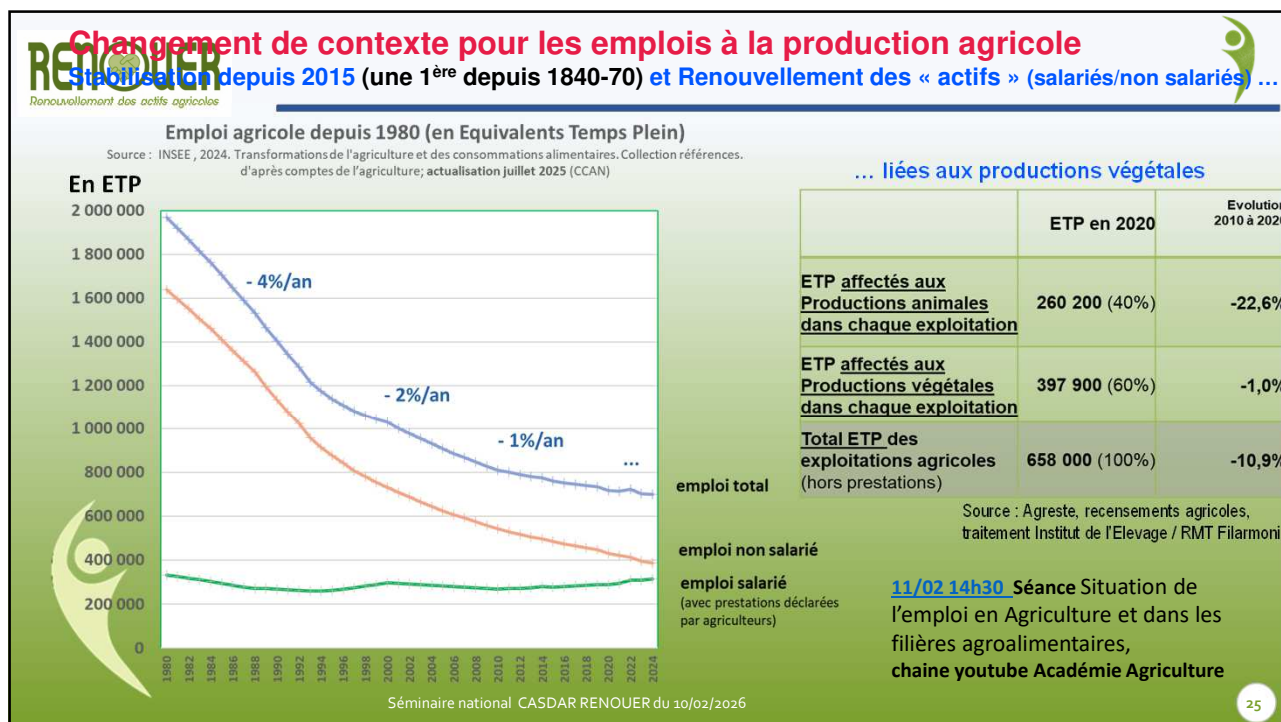
Renouvellement des générations/**des actifs**, vague démographique, où en est-on ?



- «45 % des agriculteurs peuvent partir à la retraite dans les dix ans ».
Un constat ancien (MSA, 2016), répété, déformé voire instrumentalisé
- **Un diagnostic plus large:**
 - **Renouvellement des actifs agricoles:**
 - **profonde transformation de l'organisation du travail et stabilisation du volume d'emploi agricole (saliés+non salariés)**
 - « banalisation », jusqu'où ? : **43% départs avant la retraite** (MSA) , **32% installations après 40ans** (RA2020), **carrières courtes et diverses** (médiane: 28 ans, 25%>36 ans)
 - **La population active française en général augmente beaucoup moins vite et vieillit**
 - **La période 1981-1995 était exceptionnelle** (préretaire, faible taux d'activité des seniors) **en agriculture comme ailleurs**
 - **La pyramide des âges des agriculteurs actuels est proche de celle des dirigeants de PME**
- **Les comportements s'adaptent** (politiques publiques, retraite, PAC, parité socio-professionnelle...)
 - **50% de la cohorte des agriculteurs présents en 2002 était déjà partie en 14 ans.**
Les cohortes suivantes plus âgées (médiane: 46 ans 2002 ➔ 51 en 2022 puis ➔) partent presque au même rythme.
 - **Le % d'agriculteurs >=55 ans est passé de 20% (2002) à 37% (depuis 2021, comme en 1988)**
 - **En 8 ans, la cohorte 2016 a perdu 38% de ses effectifs, celle de 2002 en avait perdu 37%.**
 - **Agriculteurs actifs: le % de bénéficiaires d'aides PAC de 67 ans et plus est passé de 10% en 2022 à 2% en 2023.**
Le % total d'agriculteurs de 67 ans et plus de 11% en 2020 (RA) à 8% en 2023.

Séminaire national CASDAR RENOUEUR du 10/02/2026

24



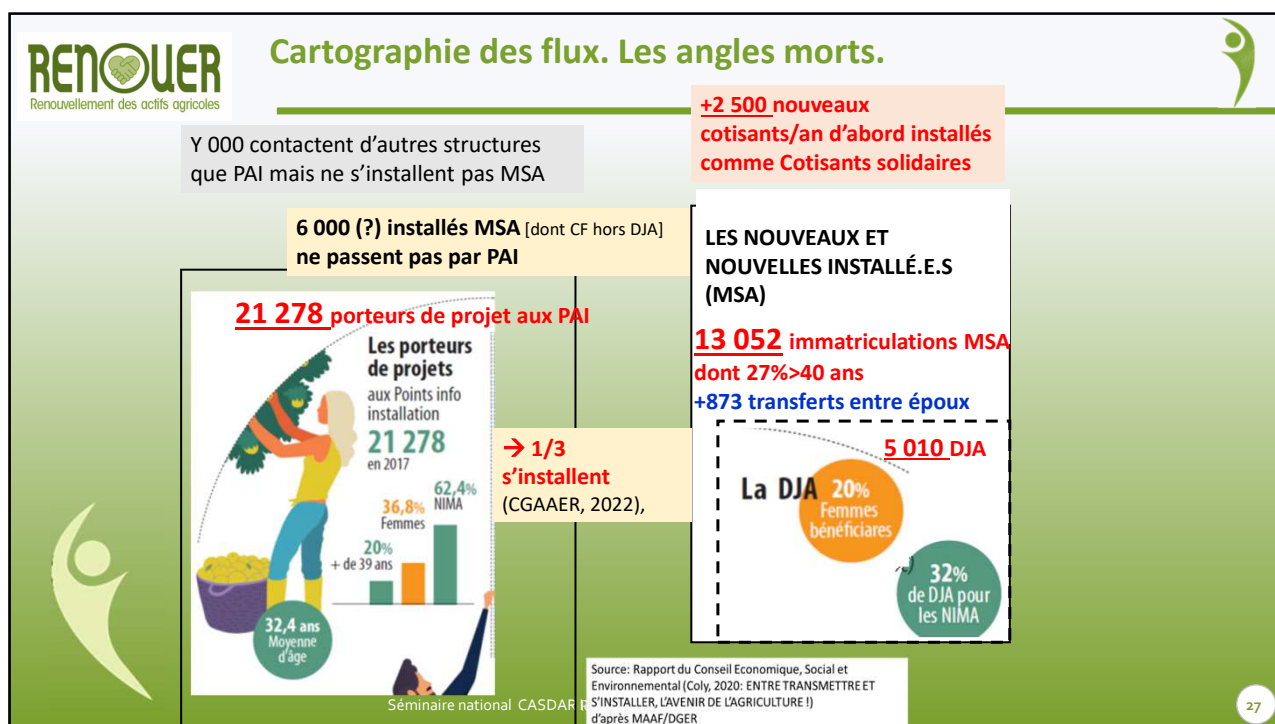
Productions végétales vs Elevage de ruminants :

des contrastes forts sur la nature du travail mobilisé, des problématiques différentes

- **Les productions végétales reposent de plus en plus sur le salariat et la sous-traitance des travaux des cultures**
 - MO Salariée = 47% des Equivalents Temps Plein (ETP) des exploitations sans animaux (RA2020).
 - 74% des travaux délégués aux ETA, CUMA, autres sont ordonnés par des exploitations sans animaux.
- **L'élevage de ruminants est basé sur de la main d'œuvre « familiale » (non salariée) et est difficile à externaliser**
 - MO Salariée = 14% des ETP des exploitations avec ruminants (significatifs)
 - L'Elevage de ruminants (significatifs), c'est
 - 37% des exploitations françaises
 - 50% des ETP « familiales » (non salariées)
- ➔ **en première ligne pour affronter le choc démographique d'une génération sur le départ même s'ils sont moins âgés que les agriculteurs sans élevage**
- **Elevage avec granivores en situation intermédiaire:**
 - aviculture : 28% MO salariée + sous-traitance spécifique
 - porcin : 34% MO salariée
- **Choc de robotisation, salariat, avec grandes explo. en croissance et intensification laitière**
- **Décapitalisation avec extensification en bovins viande**

Séminaire national CASDAR RENOUEUR du 10/02/2026

26



RENOUER
Renouvellement des actifs agricoles

1/3 des 21 000 porteurs de projet accueillis en PAI s'installent (CGAAER, 2022)

- Analyse statistique de 12085 dossiers de candidats accueillis en Pays de la Loire et 12089 accueillis en Bretagne, entre 2018 et 2024

A. Classification multifactorielle des dossiers des candidats et taux de réalisation du parcours (=PPP agréé, validé ou avenant), a posteriori, par type de profil

B. Facteurs de risque de non réalisation du parcours (abandon/dossier inactif y compris pause longue).
Mise en évidence de confusions d'effet et calcul toutes choses égales par ailleurs

Séminaire national CASDAR RENOUEUR du 10/02/2026

28

1/3 des 21 000 porteurs de projet accueillis en PAI s'installent (CGAAER, 2022)

A. Classification multifactorielle des dossiers des candidats et taux de réalisation du parcours (=PPP agréé, validé ou avenant), a posteriori, par type de profil

1. Les taux de réalisation du parcours (39% en Bretagne et 42% en Pays de la Loire), modestes sur l'ensemble des candidats, s'expliquent par l'existence d'un sous groupe important à très faible taux:

- Classe 1 Bretagne: 50% des dossiers, 14% de réalisation
- Classe 1 Pays de la Loire: 28% des dossiers, 15% de réalisation
- À 91% (BZH) ou 81% (PDL) NIMA, Femmes (48%), forte surreprésentation des projets équins (ou maraîchage), des >50 ans, sans diplôme agricole (70%), voire sans diplôme général (12%), avec « projet » de « création » (57% en PDL)

2. A l'inverse (1/3 des dossiers PDL, 20% des dossiers BZH), les IMA (à 75%) qui souhaitent s'installer en CF ou HCF, en Bovins lait, porcs (BZH), Bovins viande, aviculture, grandes cultures (PDL) réalisent le parcours à:

- 80/85% si BTSA
- 66/70% si Bac agricole

Dans les 2 cas, ces sont des hommes (85%), plutôt jeunes (50% <25 ans)

1/3 des 21 000 porteurs de projet accueillis en PAI s'installent (CGAAER, 2022)

3. Entre les deux, 30% environ de profils différents avec des taux de réalisation souvent majoritaires

- Exemple 20% des projets en PDL = NIMA (61%), notamment femmes (43%), ex salariés non agricoles, en reconversion (Bac+BPREA), y compris en CF, maraîchage –aviculture-caprin surreprésentés
-> 48% de réalisation

équivalent BZH (10% des projets) 86% NIMA, 54% de femmes, 30-40 ans, Bac+BPREA, création, maraîchage, GAB,
-> 67% de réalisation

- Sauf pour des projets HCF portés par des IMA ou NIMA d'âge moyen avec un faible niveau de formation (27% de réalisation en PDL, 37% en BZH)



1/3 des 21 000 porteurs de projet accueillis en PAI s'installent (CGAAER, 2022)

B. Facteurs de risque de non réalisation du parcours

(abandon/dossier inactif y compris pause longue). Mise en évidence de confusions d'effet et calcul toutes choses égales par ailleurs.

Rapport de cotes (régression logistique): si >1 augmente significativement les chances de réaliser le parcours toutes choses égales par ailleurs, si <1 réduit les chances

Genre. Pas d'effet en BZH (alors qu'en taux brut 33% de réalisation pour les femmes, 42% pour les hommes). Confusion d'effet avec NIMA et âge. Etre une femme réduit les chances de réalisation en PDL (x0,87) toutes choses égales par ailleurs.

Etre **NIMA** réduit les chances (x0,83 en BZH, x0,88 en PDL)

Age. Effet non significatif jusqu'à 40 ans. Puis effet région lié aux dispositifs (x0,64 en BZH, x0,14 en PDL)

Formation agricole (/Bac A): sans diplôme agricole (x0,27 et x0,15), BPREA (x1,2 et x1,3)

Formation générale, particulièrement discriminant en PDL (/ BAC): sans ou CAP_BEP (x0,5), BAC+2 (x1,4), BAC+3et+ (x1,8)

Ne pas déjà disposer de foncier est pénalisant (x0,5, x0,6)

Nature des Productions agricoles. Tous les projets autres que Bovins lait ou porcs ont moins de chances de réalisation

Type de reprise (/CF): HCF (x0,8), création (x0,6 en BZH, x0,4 en PDL) mais définition ambiguë

Le recours à des **accompagnants** autres que CA (x1,5), notamment (GAB, x2) augmente les chances en Bretagne. Effet candidat plus qu'accompagnant ?

Statut professionnel antérieur.
Plus favorable si salarié agricole ou étudiant/formation que chômeur (x0,7) ou salarié non agricole (x0,6, x0,87)

Séminaire national CASDAR RENOUE du 10/02/2026

31



Diversité des installations récentes



- **2^{ème} angle mort:**
Caractérisation des installations HCF (vs CF),
quel rôle spécifique des micro-exploitations dans ce renouvellement ?
- **Objectifs de l'étude :**
 - Nejla Ben Arfa (ESA), Christophe Perrot (IDELE), Giffona Justinia (ESA), 2025.
Installations hors cadre familial ou dans les micro-exploitations, quelle place dans la diversité de l'agriculture française ? [Communication aux journées de Recherche en Sciences Sociales, Caen, 2025](#)
 - **Caractériser les nouveaux installés et leurs exploitations à partir du Recensement Agricole (RA) 2020.**
 - **Analyser les disparités régionales** (Focus : Pays de la Loire, Bretagne, Auvergne-Rhône-Alpes).
 - **Identifier les facteurs discriminants de l'installation HCF**

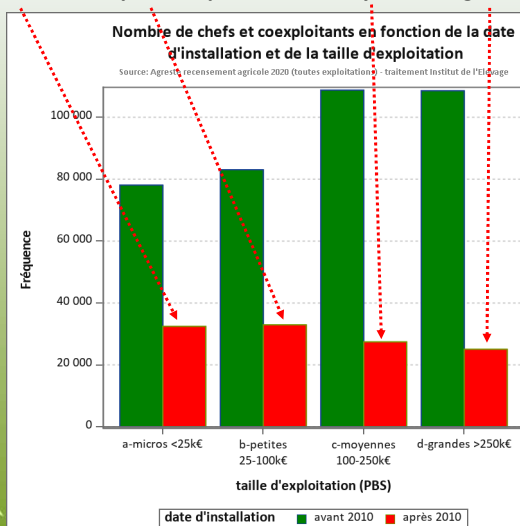


Séminaire national CASDAR RENOUEUR du 10/02/2026

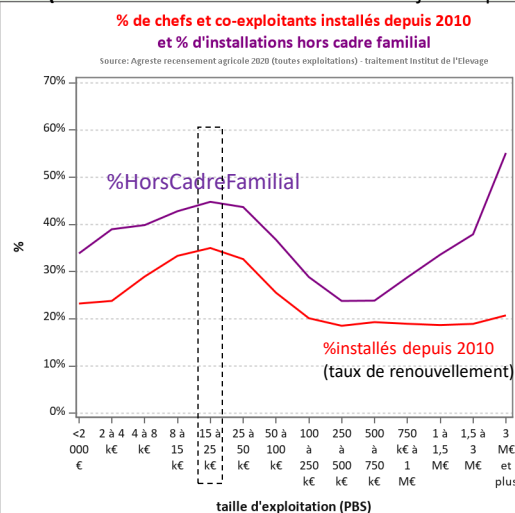
32

Diversité et complexité des installations et du renouvellement des actifs agricoles (RA2020)

Plus d'installations dans les micro-fermes et petites, que dans les moyennes et grandes



Taux de renouvellement et de Hors Cadre Familial maxi entre 15000 et 25000 € de Produit Brut Standard (Chiffre d'affaires estimé hors valeur ajoutée particulière)

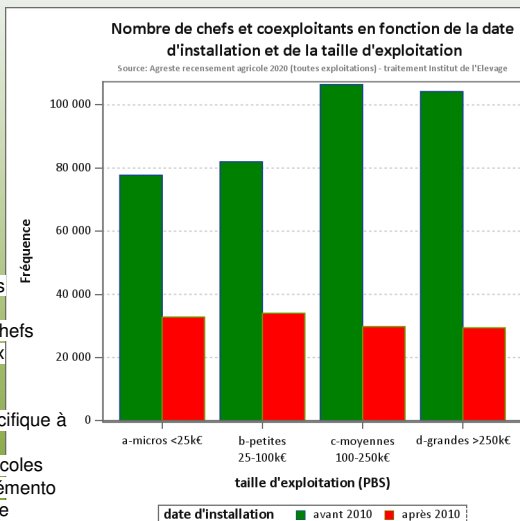


33

Des contributions très variables à l'activité économique agricole (RA2020)

Répartition des personnes actives

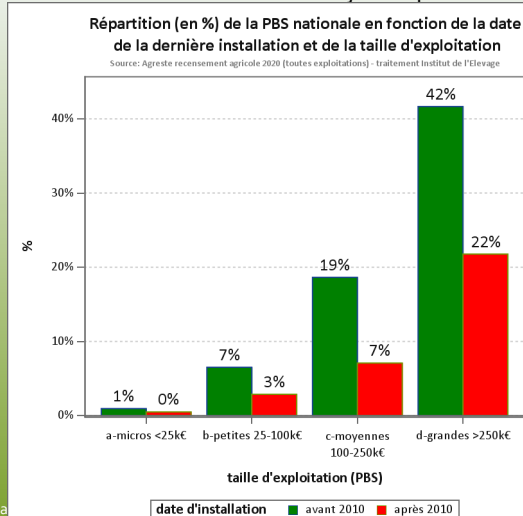
FRANCE

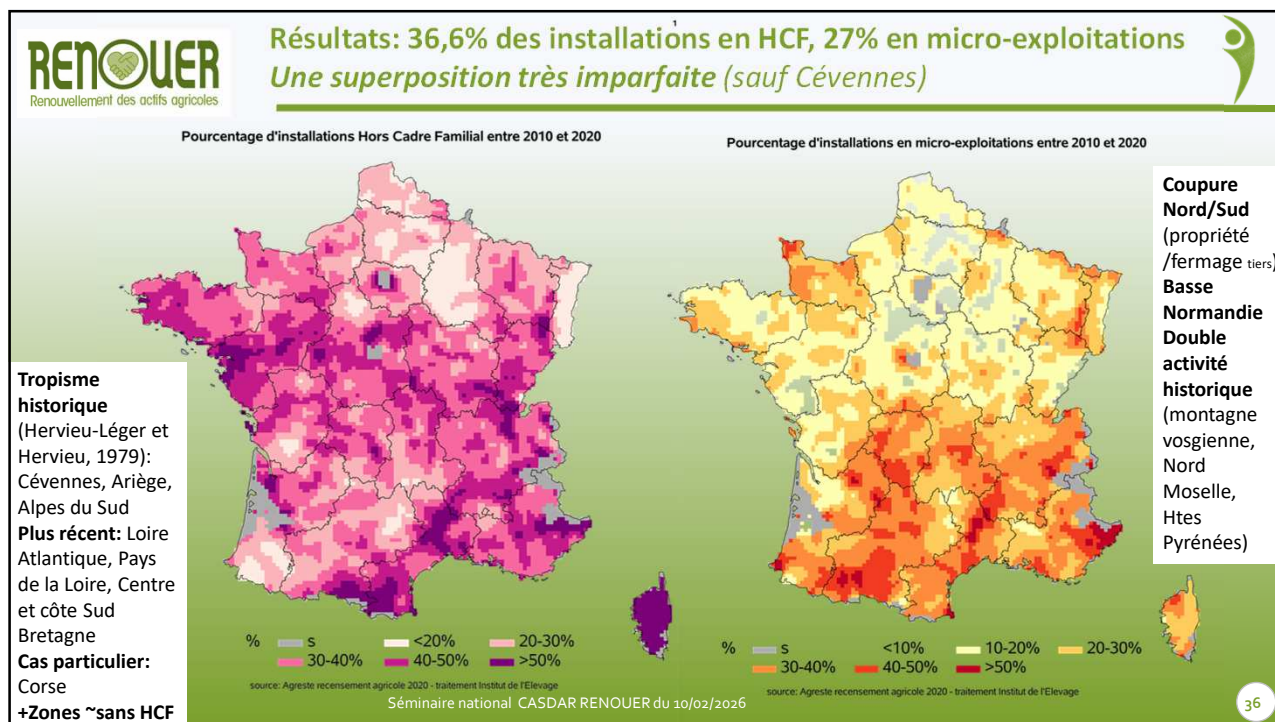
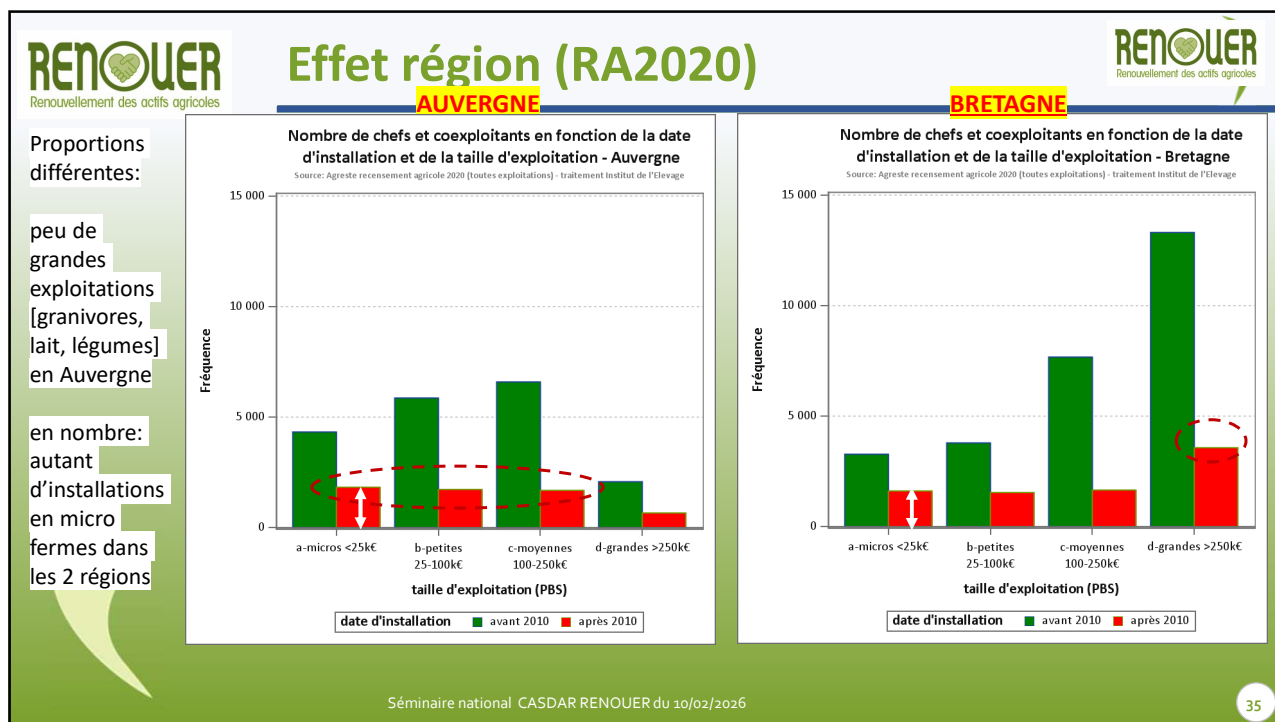


Microfermes (France métro):
 28% des fermes
 22% des chefs
 13% des ETP chefs
 10% ETP totaux
 1,5% PBS

-> Un objet spécifique à part pour les statistiques agricoles (écartées du Mémento agricole, Agreste 2025)

Répartition des 64 milliards d'€ de Produit Brut Standard de la ferme France (Chiffre d'affaires estimé hors valeur ajoutée particulière)







Renouveau des actifs agricoles

Typologie des installations récentes dans les micro-fermes



Renouveau des actifs agricoles

Au niveau national, 33 000 installations entre 2010 et 2020 dans les micro-fermes, encore présents en 2020, et à 59% CF.

1. Gestion patrimoine foncier familial	• 1/3 en grandes cultures ou surfaces en herbe sans animaux. • [Très peu de paysans boulangers (1%), une fois sur deux seulement HCF] • 70% de cadre familial, le plus souvent avec un chef à moins d'1/4 de temps pour 13 ha de SAU dont près de la 1/2 en « STH »), installés tardivement (50% >= 50 ans en 2020 mais 24% < 40 ans, 40% de femmes) • +12% en viticulture ou arboriculture en cadre familial, profil sociologique très proche, très peu de circuits courts déclarés en viticulture
2. Double actifs de père en fils	• 10% de double actifs (0,5 ETP) installés en élevage/polyculture-élevage avec ruminants (Bovins viande, Ovins viande,...) dans un cadre familial
3. HCF [NIMA probable] à plein temps	• 20% de hors cadre familiaux installés en élevage (caprins, ovins lait ou viande, bovins viande, volailles, abeilles, équins, sauf BL & porcs) ou en maraichage /cultures pérennes avec des chefs souvent à plein temps.

Le reste (un peu plus de 20%) se partage à parts égales entre:

- **(statut)** installés dans le **cadre familial** entre 2010 et 2020 (**33% de plus de 60 ans en 2020**), sans double activité et avec surreprésentation des **femmes (50%)**.
- **(loisir ?)** installés « **hors cadre familial** » à **temps très partiel (0.2 ETP en moyenne)** dans divers secteurs.



Renouveau des actifs agricoles

Panorama des installations HCF



Spatialisation complexe ou composite, mais 20% en montagne vs 17% pour les CF

Profil sociodémographique :

- Moyenne d'**âge similaire** (env. 40 ans en 2020 si installation 2010/20), moins d'installations vraiment tardives (>=50 ans en 2020: 19% vs 24%)
- **Moins féminisé** (28,6% vs 31,3%) mais interaction: femmes CF très différentes de HCF [Académie d'Agriculture de France, séance du 05/06/2024.](#)
- **Mieux formés**, diplôme agri (70% vs 62), continue agri (22% vs 17%), général supérieur long (18% dont femmes 25%, vs 13% dont femmes 17%).

Caractéristiques des exploitations

- **Foncier (SAU)** : 50ha HCF vs 80ha en CF
- **A 31% dans des micro-exploitations (vs 23% pour les CF)**, 17% dans les grandes (vs 27%)
- **Orientation de production**: beaucoup moins de bovins (20% vs 33%), plus d'Ovins viande, caprins, équins, volailles; moins de Grandes cultures (21% vs 29%), plus de Cultures pérennes et spéciales (29% vs 20%) dont 6% de maraichers vs 2%
- **Valorisation**: 44% de circuits courts vs 25%, 28% d'AB vs 13%, mais 15% AOP vs 21%
- **Statut Juridique et travail**: Individuel chez les HCF (64% vs 50%), 10% de GAEC vs 19%, autres sociétés. 0,54 ETP salariés permanents vs 0,32.

Séminaire national CASDAR RENOUEUR du 10/02/2026

38



- **Vieillesse durable sans choc démographique** (sauf BL), avec 72% des départs remplacés (moins pour les exploitations) sauf en 2023.
- « Banalisation » des métiers/carrières agricoles (médiane: 28 ans 10%<5 ans, 25%< 14 ans, 25%>36 ans) ou mauvaise connaissance ancienne ou « réalité projetée » ?
- L'agriculture recrute des salariés, qui peuvent devenir coexploitants (élevage de ruminants)
- **Diversité ou dualisation ?**
 - 20% des actifs élèvent 75% des œufs/volailles, 60% des porcs ou des brebis viande, 50% des vaches allaitantes, 40% des vaches ou brebis laitières
 - Diversité des micro-fermes loin de l'image d'Epinal du permaculteur
 - Quid de « l'agriculture du milieu » ?
- **HCF ou NIMA ?**
 - % HCF dans les DJA (France): 25% (1998), 30% (2000), 26% (2015), 36% (2021), 35% (2022)
 - « Dans les 10 ans, 75% de NIMA dans les installations agricoles » (Arnaud Rousseau, président de la FNSEA, audition au sénat mai 2023).
 - CA Bretagne, 2025: 32% des HCF sont IMA, 22% des NIMA s'installent en Cadre Familial
 - RA2020: 37% des installations en HCF, 27% en micro-exploitations mais ce ne sont qu'en partie les mêmes.
 - Les HCF sont présents dans une large partie du spectre agricole, avec un profil et des choix productifs plus marqués chez les femmes.
- **Le verrou foncier** : L'accès à la terre reste la condition fondamentale ; les HCF sont contraints à des surfaces réduites.
- **Leviers de réussite HCF** :
 - **Formation** : Cruciale pour compenser l'absence de capital culturel agricole (NIMA).
 - Stratégie de **création de valeur** : bio, circuits courts: une réponse économique à la contrainte de surface et des aspirations spécifiques



Programme de la journée

Contextualisation. Dominique Vollet, président du Comité Scientifique et Technique des ONVAR)

Matinée (10h15-12h30) - 1er objectif du projet « identifier les caractéristiques, attentes et besoins des nouveaux candidats à l'activité agricole »

- 15+10 La diversité des trajectoires d'installation: retour sur l'historique des recherches en France au prisme des débats actuels (Romain Melot, INRAE)
- 20+10 Analyse des angles morts sur les flux et les statistiques de l'installation (Christophe Perrot), IDELE
- 30+10 Comprendre les parcours multiples vers l'installation agricole. Portraits et trajectoires de porteurs et porteuses de projets. (Jade Ballot, IDELE/ESA)
- 30+10 Freins à l'installation ressentis par les candidats non installés ou recensés dans les Focus Groups avec les acteurs régionaux (Marie-Isabelle Le Bars – CA Bretagne, William Loveluck – Terre de Liens)

Après-midi (14h-16h15) 2ème objectif du projet « élaborer des modalités de coopération entre organisations (développement agricole, territoires, filières) pour améliorer l'accompagnement des porteurs de projet et traiter un enjeu qui implique une pluralité de structures »

- 30+10 Construire son installation agricole. Ressources, réseaux et coordination de l'accompagnement (Guilhem Anzalone - ESA, Jade Ballot)
- 20 Présentation thématique des leviers d'action identifiés pour faciliter les installations et leur réussite (Christophe Perrot, Faustine Leroy - IDELE)
- 1h15 Table ronde animée par Anne-Charlotte Dockès (Directrice Approches sociales et Transfert IDELE) avec les partenaires du projet (Pierre Supervielle- Secrétaire Général de la FNCUMA, Sébastien Chevalier-LCA/vice-président d' Agrial, Marie-Isabelle Le Bars-Chambre d'agriculture de Bretagne, Caroline Dumas-Terre de Liens, Patrick Baron - CIAP Pays de la Loire). Positionnement dans l'accompagnement et propositions d'amélioration: Comment faciliter les projets, sécuriser et pérenniser les installations ? Comment répondre à la diversité des profils ? Quelles complémentarités des actions ?

16h15-16h30. Conclusion avec Bertille Thureau, Enseignante-Chercheuse en sociologie à l'ESA, Responsable de l'UR Laboratoire de Recherche en Sciences Sociales (LARESS).

Séminaire national CASDAR RENOUEUR du 10/02/2026

43

Points/termes qui font débat, dissensus à expliciter

- **NIMA** : concept stigmatisant vs rappel utile des différences de dotation en ressources des différents types de PP
- **Agriculture; un problème d'Attractivité ou d'Accessibilité ?** Renouveau « insuffisant » (non consensuel) lié à une faible attractivité du métier (image, rémunération, QVT) vs accès difficile aux facteurs (dont foncier, capital, ...) pour les nombreuses personnes intéressées par l'agriculture à des stades variés de leur parcours de vie
- **Innovant ?** Innovations sociales et organisationnelles pour accéder aux facteurs précités ? Ou plutôt dans des innovations (nouvelles technologies, modes de production et de commercialisation) qui renouvellent l'exercice du métier, redonnent du sens, peuvent améliorer l'attractivité ?
- **Activité agricole** parfois de subsistance vs **emploi agricole** permettant de vivre de son métier ? **Tous les projets dits agricoles relèvent-ils d'un accompagnement sur fonds public ?** Rôle des aides sociales i) au démarrage ii) parfois dans la durée vs aides agricoles à l'ha et pas à l'actif.
- **Dépécification économique des activités agricoles ?** Facilitation de développement de **projets individuels d'entrepreneurs agricoles vs enjeux collectifs** (dont alimentation) et **territoriaux** (dont multi-usage de l'espace)
- **Banalisation des métiers agricoles** (que l'on peut adopter et quitter à différents stades de son parcours de vie comme un autre métier ; installations tardives et carrières courtes choisies) vs **spécificité des secteurs en termes de capitalisation/investissements, risques économiques et psycho-sociaux**, et enjeux pour la **stabilisation des filières longues**.

Séminaire national CASDAR RENOUEUR du 10/02/2026

44

- **NIMA** : concept stigmatisant vs rappel utile des différences de dotation en ressources ?
- **Agriculture**; un problème d'**Attractivité ou d'Accessibilité** ?
- **Innovant ?** Innovations sociales, organisationnelles pour accéder aux facteurs précités ?
Ou plutôt dans des innovations (nouvelles technologies, modes de production et de commercialisation) qui renouvellent l'exercice du métier, redonnent du sens, peuvent améliorer l'attractivité ?
- **Activité agricole** parfois de subsistance vs **emploi agricole** permettant de vivre de son métier ?
- **Déspécification économique des activités agricoles ?** Facilitation de développement de **projets individuels d'entrepreneurs agricoles** vs **enjeux collectifs** (dont alimentation) et **territoriaux** (dont multi-usage de l'espace)
- **Banalisation des métiers agricoles** (que l'on peut adopter et quitter à différents stades de son parcours de vie comme un autre métier); installations tardives et carrières courtes choisies) vs **spécificité des secteurs en termes de capitalisation/investissements, risques économiques et psycho-sociaux**, et enjeux pour la **stabilisation des filières longues**.

Freins à l'installation

Marie-Isabelle Le Bars, Chambre d'Agriculture Bretagne
 William Loveluck, Fédération Terre de Liens

Séminaire CASDAR RENOUEUR, Maison Nationale des Eleveurs, Paris, 10/02/2026



...ressentis par les candidats non installés et recensés dans les 2 Focus group régionaux Ouest et Auvergne

Synthèse à l'issue :

- du Stage 6 mois d'une étudiante en sociologie (Inès Gobé) : Gap entre les envies d'installations et les installations réelles en Bretagne et Pays de la Loire (auprès de porteurs de projets non installés)

- de Focus group régionaux (Bretagne + Pays de la Loire / Auvergne) avec des acteurs de l'accompagnement

47



Partant du constat :

- Env. 50 % des porteurs de projet accueillis au PAI ne s'installent pas !



Pourquoi ? Quelles en sont les Causes ? Quels sont les ressentis de ces porteurs de projet ?

- Des questions que se posent les CA et leurs partenaires
« On perd des porteurs de projet ! » : un choix des porteurs de projet de ne pas s'installer et / ou de réels freins auxquels ils se confrontent ?
- Une volonté de comprendre pour évaluer les dispositifs d'accompagnement et tenter d'améliorer le « taux de transformation » dans un contexte de besoin de renouvellement des actifs, et d'évolution des besoins (profils, projets, contexte...)

-> Lancement du Stage d'Inès dans le cadre de RENOUEUR – 6 mois – Avril-Sept 2024 - Analyse du GAP entre les envies d'installation et les installations réelles (situation – ressentis – freins rencontrés) - avec l'ensemble des partenaires et parties prenantes : CAB – CAPDL – TdI B et PdL – CIAP PdL – LCA O – FRCUMA O – ESA Angers – Idèle – co-encadré par Esa Angers (Caroline MAZAUD), CAB (Marie-Isabelle LE BARS) et CA PDL (Fanny FORESTIER)



Renouvellement des actifs agricoles

OBJET D'ÉTUDE



- 
POPULATION CIBLE : LES PERSONNES QUI ONT CONTACTÉ LE PAI, MAIS QUI NE SE SONT PAS INSTALLÉES
- 
TERRITOIRES : BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE
- 
Base de Données : porteurs de projet ayant contacté le PAI entre 01/2019 et 07/2023
- 
METHODES : Analyse de BD PAI et Entretiens semi-directifs auprès de 70 PP non installés
- 
ECHANTILLON : Diversifiés sur les critères : genre, origine agricole, type de reprise familiale, niveau de Diplôme, Foncier, Filières de production...






Renouvellement des actifs agricoles

SYNTHESE



LES RÉSULTATS : LES PRINCIPAUX FREINS EVOQUES

Pouvant être catégorisés en 5 thématiques :

1. L'image et l'attractivité des métiers agricoles, l'ouverture du monde agricole
2. La complexité administrative et la lisibilité du parcours à l'installation
3. La faisabilité technico-économique des projets, la QVCT (pénibilité, temps de travail, équilibre vie pro/perso, relations...)
4. L'accès au foncier et à l'outil de production
5. L'accès au capital, au financement





Le Monstre administratif

Le jargon



La lisibilité



La complexité



Le Cap entrepreneurial



L'intégration professionnelle

Le déclassement social



L'attractivité : pénibilité, rentabilité, isolement...



....et de nombreuses « idées reçues et méconnaissances »

51



Des focus group ayant permis de rassembler :

- Des acteurs de l'accompagnement (Chambres d'Agriculture, Réseaux InPACT, JA ...)
- Les acteurs de la formation agricole (Lycées Agricoles)
- Les acteurs économiques (Centres de gestion, Banques, Coopératives...)
- La SAFER, Les CUMA,
- Les collectivités territoriales et l'État (Départements, Région, DRAAF)
- La recherche (INRAE, VetAgro Sup...)



Séminaire du 02/10/2023

52



⇒ Un partage, une validation, un complément sur les 5 types de freins évoqués



⇒ Une mise en avant collective des solutions et leviers existants... à promouvoir, améliorer ou innover



53



Les conditions de travail	Crainte d'une dégradation des conditions de travail par rapport à la situation professionnelle antérieure : - baisse du revenu - augmentation du temps de travail - augmentation de la pénibilité physique du travail - etc.
Risques d'isolement	Dans le cas d'installations individuelles notamment : la crainte de l'isolement dans le travail et de l'isolement lié à la situation géographique dans certains cas
Condition sociale	Crainte d'une forme de « déclassement social » au regard de la perception du métier + risques d'incompréhensions de la part de certains membres de l'entourage
Compétences	Crainte de manquer de compétences pour exercer le métier d'agriculteur/agricultrice
Légitimité / reconnaissance	Crainte de ne pas être « légitime » (pas d'antériorité en agriculture, peu d'inscription dans les réseaux sociaux de l'agriculture, etc.) et de manquer de « reconnaissance » au sein du milieu professionnel agricole (perçu comme « fermé »)
Le manque de communication sur le métier	La confrontation à l'absence d'information sur le métier d'agriculteur dans l'ensemble du parcours scolaire (à l'exception des lycées agricoles)

La complexité administrative et la lisibilité du parcours à l'installation



Un manque d'accompagnement en amont	Manque d'accompagnement sur l'émergence et la formulation du projet avant de mener les démarches concrètes d'installation
La lisibilité du parcours (vocabulaire, écosystème...)	La compréhension du parcours au regard du « jargon » utilisé, des spécificités du secteur agricole et de l'écosystème d'acteurs intervenant sur l'installation et sur le secteur agricole en général
La complexité administrative du parcours	Le nombre de démarches administratives à mener, impliquant une multiplicité d'interlocuteurs
Méconnaissance des dispositifs d'aides, des différents statuts	Méconnaissance ou connaissance partielle des différentes aides possibles pour l'installation et le développement de l'activité + méconnaissance des différents statuts juridiques pour les exploitations agricoles et leurs implications
Des conditions d'accès aux aides pouvant être perçues comme contraignantes	L'accès à la DJA conditionnée à des critères de viabilité économique, à l'obtention de diplôme et à des engagements sur plusieurs années ; des MAEC impliquant parfois une forte charge administrative ; etc.
Spécificités régionales	Des cadres / dispositifs qui peuvent changer d'une région à l'autre selon les déclinaisons régionales des politiques agricoles

55

La faisabilité technico-économique des projets, la QVCT



Viabilité des projets	Des projets qui ne sont pas toujours « rentables » sur le plan économiques ou viables (charge de travail non tenable sur le long terme, risques « humains », incompatibilité avec certaines normes, etc.)
Niveau de productivité	Un éventuel décalage entre le niveau de productivité du système mis en place par le/la cédant.e et le niveau de productivité du système mis en place par le repreneur
Manque d'expérience et de compétences	Un besoin de renforcement de l'expérience (trouver les conditions pour faire cela : test, salariat, etc.) et des compétences (multiples : production, commercialisation, administratif, etc.) pour l'installation et le développement de l'activité
Manque de références	Un manque de références sur certains systèmes de production, notamment les systèmes diversifiés / en circuit court
Des difficultés de logement	Des difficultés d'accès au logement, pour des conditions 1) de disponibilité (ex : un.e cédant.e qui ne quitte pas nécessairement le logement associé à sa ferme) et 2) de prix
La qualité des parcelles disponibles	Des parcelles auxquelles certains porteurs de projets ont accès qui sont parfois : 1) d'une qualité secondaire ; 2) d'une surface insuffisante ; 3) mal situées ou aménagées

56



Opacité de l'accès aux informations sur le foncier et manque de disponibilité	Des informations sur le foncier « libre » qui ne circulent pas (RDI souvent peu utilisés et peu incitatif), peu de transferts de foncier sur certaines zones et des échanges menés dans une temporalité (rapide) qui ne rencontre pas la temporalité des montages de projets d'installations
Politiques foncières pas assez structurellement tournées vers l'installation	Des règles de priorité d'attribution du foncier qui ne privilégient pas nécessairement l'installation (selon les SDREA et selon le type de transfert – baux, propriété, parts sociales) ou une SAFER qui ne préempte pas systématiquement lorsque l'installation pourrait être privilégiée
Un foncier déjà promis aux voisins...	Des arrangements entre voisins ayant lieu très en amont, parfois en contournant les politiques de régulation (ex : transfert de droits démembrés, comme le transfert de l'usufruit seul) et parfois en régulant les demandes concurrentes de même rang (du point de vue du SDREA)
Des cédants exigeants	Des cédants ayant une idée préconçue du « repreneur idéal » et du prix de vente de la ferme
Un décalage entre l'offre et la demande	Des outils de production qui ne sont pas adaptés aux besoins et projets des candidats à l'installation (ferme de taille trop importante, investissements menés non adéquats par rapport au projet du repreneur, etc.)
Méconnaissance des solutions de portage	Manque d'accès aux différentes solutions de portage foncier qui existe pour financer l'accès au foncier



Montant trop élevés des reprises ou des créations (hors reprise)	Des montants de reprises ou de création (ex nihilo) impliquant des niveaux d'emprunts/apports trop élevés + la nécessité, dans la plupart des cas, de se rendre propriétaire du capital d'exploitation
Modalités d'intervention des subventions	Des subventions qui financent parfois que du matériel « neuf » (plus coûteux) et qui ne permettent pas d'acquérir du matériel d'occasion
Méthode d'évaluation du coût de la reprise	Des méthodes d'évaluation du coût de la reprise qui peuvent être contradictoire (valeur patrimoniale, valeur de reprenabilité, etc.) et peu encadrés
Références technico-économiques	Des références technico-économiques manquantes au sein des banques/financeurs pour certains types de projets et des chiffres parfois mal maîtrisés par les porteurs de projets
Connaissance des dispositifs financiers	Manque de connaissance de certains dispositifs financiers (ex : prêts d'honneur, garanties bancaires, portage foncier, etc.)
Accès à la DJA	Une DJA qui n'est pas accessible pour les porteurs de projets âgés de plus de 40 ans
Mauvaise maîtrise des montages sociétaires	Un manque de conseils ou de maîtrise concernant les montages sociétaires, pouvant permettre, dans certains cas, d'assurer l'équilibre économique du projet et/ou d'assurer une variété de financements



Comprendre les parcours multiples vers l'installation agricole

Situations de reconnaissances et de désignations en amont de l'installation

Jade Ballot, IDELE/ESA

Séminaire Final RENOUEUR, 10/02/2026, MNE Paris

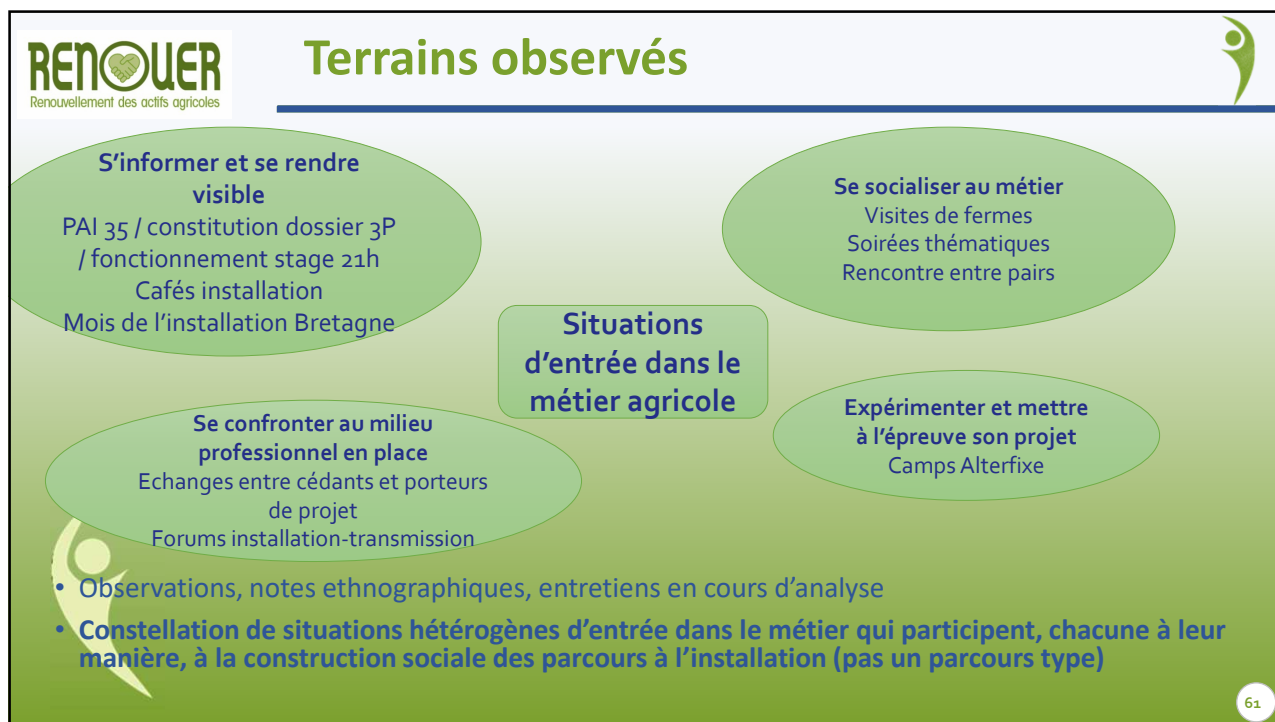


Suivre la fabrication sociale des candidat.es à l'installation



- Une diversité de travaux porte sur les freins structurels à l'installation
- Une *crise de la professionnalisation* autour de la définition de l'agriculteur (Rémy, 1987), et une fragmentation des instances de validations de ce qui fait métier aujourd'hui
- L'entrée dans le métier agricole se joue aussi en amont de l'entrée formelle dans des dispositifs d'accompagnement, avec des personnes :
 - qui circulent dans des espaces variés d'information, d'exploration et de mise en relation autour du métier
 - ni profanes, ni agriculteurs
- Lecture complémentaire : comment se construit progressivement, un candidat et une candidate à l'installation agricole ?





RENOUVER
Renouvellement des actifs agricoles

Quels regards sur ces terrains?

- **Un regard centré sur des situations « ordinaires » mais structurantes :**
 - de reconnaissance d'un projet
 - de construction de la « candidature » et d'apprentissage du rôle du « candidat »
 - de construction progressive de la légitimité d'une place dans le groupe professionnel
- **Analyser l'installation agricole et l'entrée dans le métier comme un processus progressif, fait de désignations et d'habilitations,** à l'instar des travaux en sociologie des professions sur les marins-pêcheurs (Desfontaines, 2019); médecins en soins palliatifs (Schepens, 2014); footballeurs (Bertrand, 2016); infirmières (Girard, 2019)

62

Une pluralité de dénominations



personne
 candidat
 porteuses
 nouvel installé
 porteurs
 entrant émergence
 projet futur
 installation

- Des catégories qui circulent dans différents espaces
- Des **catégories marquées** :
 - intention stabilisée et comme finalité
 - rapport aux dispositifs
 - état d'avancement
 - logique de sélection (candidat)
- Parcours observés restent ouverts et réversibles

Invite à interroger « candidat », « porteurs de projet » etc...

Aspirant : un terme analytique pour :

- Désigner l'engagement vers l'activité agricole sans présumer du projet, du statut ni de la trajectoire
- Permettre de penser l'incertitude, la réversibilité et la progressivité des parcours
- Rendre visible la construction sociale de la candidature

63

Des situations "ordinaires de micro-designation"



Point Accueil Installation, être reconnu comme ayant un parcours orientable vers l'installation

- Personne perçue comme quelqu'un dont le projet devient un objet de travail partagé

Café installation, être reconnu comme pouvant parler en tant que futur agriculteur

- Personne reconnue comme un pair en devenir pouvant exister publiquement dans le milieu professionnel

Echanges avec des cédants (Résagri Oust), être reconnu comme repreneur envisageable

- Personne reconnue comme pouvant incarner le rôle de futur agriculteur dans des conditions de transmission

Camps Alterfixe, être reconnu comme membre potentiel d'un champ professionnel

- Personne reconnue comme légitime à prétendre une place, à se représenter dans le milieu agricole, et à être identifié comme futur membre de la profession

- Participent à construire et reconnaître progressivement la légitimité d'une personne à prétendre à une place dans la profession

64

Des situations “ordinaires de micro-designation”

- **Micro-désignations : actes observables dans des situations ordinaires qui participent au processus de reconnaissance à prendre une place dans la profession**
- Transformation d'une intention professionnelle en une possibilité socialement reconnue
- Des actes discrets mais observables :
 - nommer (porteur de projet, futur installé, candidat...)
 - inviter à se présenter et se projeter publiquement
 - engager des mises en relation ciblées
- Micro-désignations car autorisation partielle à *une possibilité d'être* (Schepens, 2014)
- Ces micro-désignations ne font pas entrer dans le métier, mais rendent possible le fait d'en devenir candidat.

65

Une reconnaissance partielle, fragmentée et distribuée

- **Aucun espace observé seul ne reconnaît “le candidat” dans son ensemble, chaque situation met à l'épreuve une ou plusieurs dimensions de la reconnaissance du projet**
- Ces reconnaissances fragmentées produisent :
 - une pluralité de façons légitimes de se présenter
 - des capacités à parler depuis le métier
 - une inscription progressive dans le milieu professionnel
- Ces reconnaissances sont **partielles, fragmentée et distribuées**, et ne se répondent pas nécessairement, mais elles **font ‘trace’ et se rendent partiellement transférables d'un espace à l'autre**

66



- La “candidature à l’installation”, comme résultat d’une série de qualifications situées, partiellement reconnues par plusieurs acteurs, elle ne préexiste pas comme un statut donné
- Ce mécanisme repose sur :
 - une mise à l’épreuve publique du projet et de la personne
 - la production d’une appréciation située (ni formelle ou définitive)
 - interiorisation et réemploi de cette appréciation dans des situations ultérieures
- Un déplacement du regard sur la question des besoins, en les considérant comme le résultat des trajectoires elles-mêmes

67



Réponse à la proposition de participation à un **numéro spécial de la revue Economie Rurale “ Politiques publiques et installation – transmission, un point d’étape au cours du renouvellement des actifs”**

(Travail en cours)



68



Construire son installation agricole

Ressources, réseaux et coordination de l'accompagnement

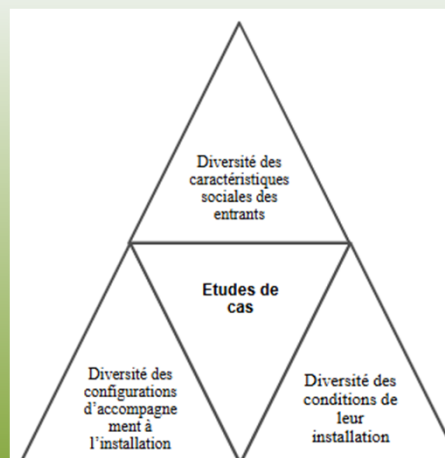
Guilhem Anzalone, ESA & Jade Ballot, IDELE/ESA

Séminaire Final RENOUE, 10/02/2026, MNE Paris



Etude de cas d'installation innovante

- Elle peut être qualifiée d'innovante par les partenaires et / ou par les installés eux-mêmes.
- Ne concerne pas le système technique mais l'organisation sociale de l'installation, dans un continuum +/- innovant.
- Configuration spécifique d'installations sur un territoire définie à partir d'une triple entrée :
- Base de données 45 cas, échanges bilatéraux et mutualisation avec partenaires





- Matériaux mobilisés par la **remontée des réseaux**
- Description et analyse des trajectoires et configuration d'installation (dont vécu)
- S'appuyer sur **des trajectoires contrastées** construites comme repères analytiques
- **Plusieurs dimensions** observées :
 - Trajectoires d'entrée dans l'activité agricole
 - Manières de concevoir le métier
 - Types d'installation
 - Dynamiques et modalités d'accès aux ressources nécessaires
 - Configurations de l'accompagnement

Séminaire final – 10 février 2026

71



Installés nom anonymisé	Lieu	Date	Type d'activité	Type d'installation	Age (entretien)	Genre
Gaétan	Côtes d'Armor (22)	2019	Polyculture élevage (porc, bovin lait), transformation, activités culturelles	Création en association GAEC (4)	40	H
Basile	Loire Atlantique (44)	2023	Volaille de chair, agroforesterie	Création en individuelle	45	H
Charline	Mayenne (53)	2023	Bovin lait, bière paysanne	Transmission; GAEC (2)	38	F
Maxime	Gironde (33)	2019	Maraichage	Création indiv puis GAEC (2)	35	H
Pierre	Gironde (33)	2021	Osier, noisetier, noyer	Association familiale + agrandissement indiv	23	H
Simon	Gironde (33)	2019	Paysan-boulangier (double-actif)	Création, SCEA (2)	+ 40	H
Thomas	Gironde (33)	2022	Tabac et céréales	Transmission, indiv	30	H
Dorian	Côtes d'Armor (22)	2024	Porc, safran, miel	Transmission, création	29	H
Marie	Ille-et-Vilaine (35)	2025	Arboriculture (verger circulaire)	Création, indiv, cotitante solidaire	53	F

Un gradient de continuité/discontinuité



Continuité

Pierre

- Socialisation agricole familiale
- Productions similaires
- Formation agricole directe
- Installation jeune
- Réseaux hérités

Entrée dans le métier par prolongement

Détour

Charline

- Proximité et origine agricole
- Parcours d'études et d'emplois hors agricole
- Retour vers l'exploitation familiale
- Reconfiguration du projet

Entrée faite de mise à distance puis ré-ancrage

Discontinuité

Simon

- Absence d'ancrage agricole initial
- Reconversion professionnelle
- Double activité maintenue

Entrée sans continuité biographique avec l'agriculture

Séminaire final – 10 février 2026

73

Variations des conceptions du métier



Gaétan, organiser l'activité agricole sur une base collective

- Refus de la propriété individuelle
- Travail et ressources mutualisées (SCI, Cuma, épargne citoyenne)
- Métier pensé comme indissociable du collectif et engagement territorial

Charline, ajuster un cadre existant avec orientations personnelles

- Importance de garder l'élevage hérité mais conversion bio
- Valorisation de l'expérimentation par la diversification
- Métier pensé comme continuité + innovation + cohérence vie pro/perso

Dorian, construire une autonomie au sein d'un système existant

- Importance de la technicité et performance de l'élevage
- Articulation travail familial/autonomie progressive
- Investissements raisonnés
- Métier centré sur la maîtrise technique et durabilité économique

Séminaire final – 10 février 2026

74

Variations des types d'installation

Installés	Type d'installation	Caractéristiques
Charline	Transmission + création	Reprise exploitation laitière familiale + création d'un atelier brasserie paysanne + GAEC avec son compagnon apiculteur
Pierre	Association + extension entreprise individuelle	Rejoint l'EARL de son oncle sur noyer/noisetier et développe une EI sur quelques hectares d'osier
Basile	Création	Installation ex nihilo, EI

Séminaire final – 10 février 2026

75

S'installer et se maintenir dans le métier

Ressources	Type de relation	Acteurs installation/ accompagnement
Foncier	Achat /location /mise à disposition ...	cédant, Terres en vie, Terre de Liens, collectivité locale, coopérative ...
Travail	Individuel/ collectif, indépendant/ salarié, en propre ou prestation, entraide ...	L'installé, un collectif, salariat, entraide, prestation de services ...
Capital de production	Achat – vente (éventuellement progressif), association ...	Cédant, Cigales, Ciap, ...
Capital financier	Achat – vente (éventuellement progressif), association ...	Famille, Cigales, investisseur, financement participatif ...
Compétences techniques agricoles	Formation, stage, compétences acquises familialement ...	organismes de formation divers et variés, groupes de pairs ...
Lien au territoire	Déjà acquis /insertion dans des réseaux, dispositifs de soutien ...	Collectivités, associations locales agri et non agri, groupe de pairs, ...
Circuits de commercialisation	Adhésion(s), coopération informelle	Coopérative, groupe de pairs (ex magasin fermier), asso locale (ex AMAP) ...
Gestion d'entreprise	Formation, stage, compétences acquises familialement ...	organismes de formation divers et variés, groupes de pairs ...

Séminaire final – 10 février 2026

76

Modalités d'accès aux ressources :

Centralisé/dispersé ;

Anticipé/par tâtonnement ;

quantité et diversité des ressources
déjà possédées



Séminaire final – 10 février 2026

77

Dispersé (dans un réseau dense de relations)

Ressources	Type de relation	Acteurs installation/ accompagnement
Foncier	Achat location	Cédant (familial, pair employeur ou pas) Terre de Liens
Travail	Individuel/ collectif, indépendant/ salarié, en propre ou prestation, entraide ...	L'installé, un collectif, salariat, entraide, prestation de services ...
Capital de production	Achat – échange travail/ matériel	Cédants et pairs
Compétences techniques agricoles	Formation Stages et emplois précédents compétences acquises familialement ...	BTS groupes de pairs ...
Lien au territoire	Ancrage local insertion dans des réseaux, dispositifs de soutien ...	Famille (+-) groupe de pairs associations locales agri et non agri
Circuits de commercialisation	Adhésion	Coopérative AMAP
Gestion d'entreprise	Formation	BTS (bac ES) Expérience pro (compta / management)

Séminaire final – 10 février 2026

78

Centralisée<>dispersée

Thomas

Famille proche et par alliance

Chambre Agriculture



Séminaire final – 10 février 2026

Gaétan

Futurs associés

Voisins agriculteurs cédants

SCI citoyenne

CIAP

Terre de Liens

Chambre Agriculture

CER France

CUMA

Consommateurs

GAB

Agriculteurs (Groupe Appui Local CIAP)

Union Bretonne Pie Noire

Amis agriculteurs en SCOP

79

Anticipée — — — — — Progressive — — — — — Par tâtonnement

Simon

- Connaissance préalable des acteurs divers et dispositifs
- Activation rapide
- Installation comme un processus de coordination d'acteurs

"Je connais tous les interlocuteurs du système, j'ai activé mon réseau du CFPPA (...) je connaissais très bien les rouages."

Coopérations avec d'autres viti (dont cédants) --> Installation par paliers avec mix statuts exploitant/salarié et accès compétences, terres (bail et achat)

Charline

- Découverte et montée en compétence sur le fonctionnement de l'accompagnement
- Multiplication de prises de contact
- Identification des ressources au fur et à mesure

"Je me suis dit je vais apprendre sur le tas (...) je ne savais pas trop où aller (...) j'avais l'impression de découvrir la vie à tout moment, donc ça a été très lent."

Séminaire final – 10 février 2026

80

- Point de vue du système d'acteurs : **comment les acteurs de l'accompagnement se coordonnent-ils (ou non) autour d'une installation donnée ?**
- **3 configurations d'accompagnement observées :**
 - Pilotée
 - Segmentée
 - Distribuée

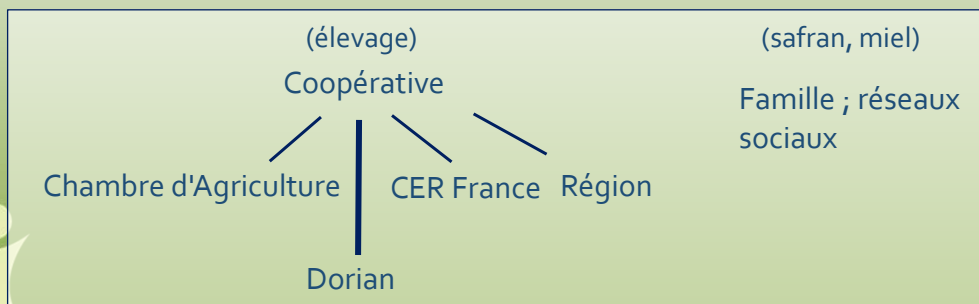
- **Une centralité organisatrice ; (Thomas)**
 - Structure comme "chef d'orchestre" (centralise les informations, montage de dossier, orientation vers d'autres acteurs si besoin, cohérence globale du parcours)
 - D'autres peuvent intervenir de manière complémentaire

Groupe CEGARA (Conseil et Expertise en Gestion)

Thomas

Configuration "segmentée"

- **Coordination sectorielle ; (Dorian)**
 - Centralité partielle sur certaines activités ou dimensions
 - Cohabitation de dynamiques d'accompagnement distinctes et inégales
 - Cohérence globale limitée

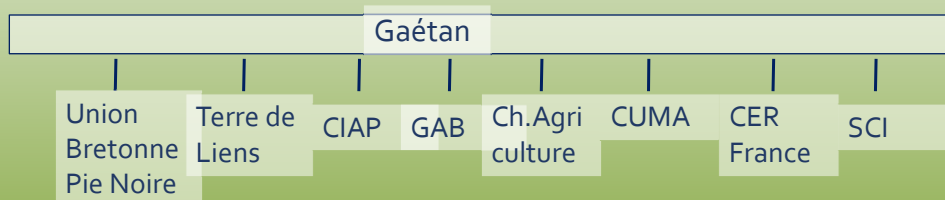


Séminaire final – 10 février 2026

83

Configuration "distribuée"

- **Pluralité d'acteurs en présence ; Gaétan**
 - Multiplicité d'acteurs, interventions ponctuelles sur registres spécifiques
 - Pas de structures ou d'espace garantissant une cohérence globale
 - Articulation repose largement sur l'installé



Séminaire final – 10 février 2026

84



Enseignements transversaux des études de cas

- Observations montrent que chaque installation implique un ensemble varié d'acteurs
- capacité des installés rencontrés à jouer un rôle de coordination (cf "porteur de projet")
- Individualisation des parcours, et de l'accompagnement

Séminaire final – 10 février 2026

85



Monographie [nom ou anonymisation type GAEC des 3 Bois]

Paragraphe introductif présentant la date d'installation, la localisation, le type de production, des éléments sur taille élevage /superficie de manière à dresser un portrait rapide de l'exploitation.

1. Trajectoire et conceptions du métier

Paragraphe sélectionnant les principales caractéristiques du tableau suivant pour les expliciter et soutenir la compréhension du cas.

Outil de représentation : Portrait social et Frise chronologique

2. S'installer et se maintenir dans le métier

Paragraphe sélectionnant les principales caractéristiques du tableau suivant pour les expliciter et soutenir la compréhension du cas.

Outil de représentation : tableau ? cartographie ressources /acteurs ?

3. Focus sur la coordination des structures d'accompagnement

Paragraphe sélectionnant les principales caractéristiques du tableau suivant pour les expliciter et soutenir la compréhension du cas.

Outil de représentation : schéma / relations entre structures autour de l'installé et de sa trajectoire

Paragraphe conclusif.

86



Les leviers d'actions

Séminaire Final RENOUEUR, 10/02/2026, MNE Paris



CASDAR Co-Innovation
 Avec le soutien du
 Ministère de l'Agriculture
 et de la Souveraineté
 Alimentaire

Les leviers d'action – présentation générale



A promouvoir ou à imaginer

Synthèse réalisée par les partenaires à l'issue d'enquêtes (porteurs de projets installés ou pas), et Focus group régionaux avec acteurs de l'accompagnement

- L'image et l'attractivité des métiers agricoles, l'ouverture du monde agricole
- La complexité administrative et la lisibilité du parcours à l'installation
- L'accès au foncier et à l'outil de production
L'accès au capital, au financement
- La faisabilité technico-économique des projets, la Qualité de Vie et Conditions de Travail (pénibilité, temps de travail, équilibre vie pro/perso, relations...)



Séminaire national CASDAR RENOUEUR du 10/02/2026

88

L'image et l'attractivité des métiers agricoles, l'ouverture du monde agricole aux nouveaux porteurs de projet

→ Travail de communication et de sensibilisation :

- **Communiquer sur les métiers, avec diverses cibles et modalités**
- **Valoriser les expériences positives** des agriculteurs (diversité des parcours, condition et qualité de vie/de travail)
- **Livret d'accueil par territoire** recensant les ressources (pas que professionnelles)

Conditions de travail

- Communiquer sur le **travail en collectif**
- Création d'un **outil comparateur de niveau de vie**, répondre aux **craintes de déclassement social**

Manque de compétences et sentiment d'illégitimité :

- Proposer des **formations agricoles adaptées** (absence=facteur d'abandon de parcours et d'échec précoce)
- Développer les **possibilités de stage, services civiques agricoles**
- Développer les **espaces-test** pour prendre confiance
- Entretiens « **bilans de compétences** », axé sur la notion de chef d'entreprise -> valoriser les compétences autres que les techniques agricoles
- Proposer **tutorat dans et hors milieu agricole**
- Renforcer le lien cédant/repreneur -> **sensibiliser les futurs cédants à l'évolution des profils, accompagner la relation**

Séminaire national CASDAR RENOUEUR du 10/02/2026

89

La complexité administrative et la lisibilité du parcours à l'installation

• Plan de communication multipartenaire par public cible

- **Donner du sens** au parcours, **justifier les étapes et les « normes »** (conditions d'exercice) qui peuvent sembler contraignantes
- Communiquer **progressivement** sur les différentes étapes (informatives ou payantes)
- Favoriser **l'autonomie** des porteurs de projets pour construire un parcours d'installation « à la carte »
Accompagner à l'installation et pas accompagner l'installation voire installer
- **Eclairer sans casser les rêves ni l'envie d'entreprendre**

→ Outils partagés

- **Cartographie des acteurs et des actions** : qui fait quoi?
- **Liste des prérequis et conditions nécessaires** pour la réussite de son projet
- **Calendrier d'installation et gestion du temps**
- **Favoriser la coopération entre les partenaires, éviter les doublons et la concurrence inutile**
Ex: organisation de Visites Communes sur la ferme avec tous les acteurs qui joueront un rôle
- **Plateforme administrative unique** (type Franceconnect)

Séminaire national CASDAR RENOUEUR du 10/02/2026

90

L'accès au foncier

FREINS	LEVIERS
Opacité de l'accès aux informations sur le foncier et manque de disponibilité	- Centraliser les offres de foncier, rôle du RDI - Sensibiliser les cédants / commissions locales de repérage multi-partenariales - Conditionner des avantages (fiscaux,...) à l'inscription au RDI pour les cédants - Renforcer le rôle des collectivités/EPCI: établir des réserves foncières, valoriser les friches - Développer des outils de « mise en réserve » de baux (à l'image de la SCIC Nord Nantes)
Politiques foncières pas assez structurellement tournées vers l'installation	- Appliquer les règles des SDREA pour tous les transferts d'usage (baux, propriété, parts sociales) - Transparence sur le(s) bénéficiaire(s) effectif(s) dans les montages sociétaires - La CDOA devrait instruire les cas où il n'y a pas formellement de concurrence - Comités SAFER: revoir la composition et les préparer avec acteurs du territoire
Foncier déjà promis aux voisins...	- Incitation fiscale/économique à la transmission des exploitations « d'un seul tenant » - Sensibiliser les cédants/propriétaires au maintien d'unités transmissibles et aux enjeux de renouvellement - Financer la restructuration des grandes fermes (intransmissibles en l'état)

Séminaire national CASDAR RENOUEUR du 10/02/2026

91

L'accès au capital / financements

FREINS	LEVIERS
Montant trop élevés des reprises ou des créations (hors reprise)	- Les stratégies d'investissement et les autres (valeur ajoutée, CUMA,...) - Mesures politiques pour alléger le coût d'éléments ayant bénéficié de subventions - Subventionner la reprise de bâtiments anciens (pas que du « neuf ») - Développer des systèmes de location de bâtiment, matériel, voire cheptel - Développer le portage foncier, étudier celui des bâtiments - Promouvoir SCOP / SCIC en agriculture
Méthode d'évaluation du coût de la reprise (Crainte majeure des NIMA)	- Pédagogie sur les différentes méthodes / évaluation « par les pairs » - Proposer un conseil « neutre » (références, chiffrage, aide à la négociation) - Mieux (en)cadrer la méthode dans la perspective d'harmoniser les valeurs des transactions, voire d'améliorer leur transparence (idem immobilier)
Références technico-économiques et emprunts ou autres dispositifs de financements	- Porter à connaissance les solutions de financement existantes (prêts d'honneur, portage foncier) - Transmission progressive et implication des cédants - Références pour les productions moins fréquentes - Systèmes de garanties (bancaires) pour favoriser la prise de risque, garantir le paiement des fermages - Faire construire le business plan par le porteur de projet lui-même

Séminaire national CASDAR RENOUEUR du 10/02/2026

92



Viabilité des projets et rentabilité économique :

- Réaliser des **études globales d'installation (business plan) complètes**
- **Etude marché pour les débouchés** avec sensibilité et renforcement des relations avec les filières
- **Formation à la conception** de projet
- « Crash-test » pour vivre le projet et anticiper les aléas
- Faciliter la **progressivité**
- **Gérer la QVCT du projet dans la durée et dans toutes ces dimensions** (temps, santé/sécurité, équilibre pro/privée, relations sociales, formations,...)
- Organiser des tables rondes en amont de l'installation pour **défendre un projet devant un collectif**

Manque d'expérience et de compétences :

- Financer un réseau de **tuteurs agricoles** -> encourager les porteurs de projet à se former auprès d'eux

Manque de références :

- **Lever les a priori** des conseillers et des lycées agricoles
- **Mutualisation et échanges de pratiques**, partage de références entre techniciens



Conclusion

Séminaire Final RENOUEUR, 10/02/2026, MNE Paris



❖ identifier les caractéristiques, attentes et besoins des nouveaux candidats à l'activité agricole

- Parcours complets/butineurs-arts de faire/essais et erreurs multiples/rêves interrompus/raccourcis extérieurs: une diversité de trajectoires impressionnante et une grande liberté d'entreprendre en agriculture (pour réussir ou pas, mais plutôt mieux qu'ailleurs)
- Faut-il installer ou améliorer le cadre pour faciliter les projets et leurs réussites ?

❖ élaborer des modalités de coopération entre organisations (développement agricole, territoires, filières) pour traiter un enjeu qui implique une pluralité de structures.

- Pas de génération spontanée. La coopération ne se décrète pas. Elle a besoin d'un cadre institutionnalisé et de moyens pour construire et travailler efficacement.
- A quelle échelle territoriale: national/régional/départemental/communautés de communes
- Dans un régime de concurrence, les territoires n'ont pas les mêmes atouts

➤ Dualisation des formes d'agriculture et/ou des territoires ?

➤ De quelle agriculture voulons-nous ?



Pour en savoir plus : www.renouer.fr

CONTACT: Christophe PERROT (Institut de l'Elevage) : christophe.perrot@idele.fr

Copyright : https://fr.123rf.com/profile_bitontawan02

Référence : 0026500011 - Oct 2026

Le projet RENOUEUR a été réalisé avec la contribution financière du Compte d'Affectation Spéciale « Développement Agricole et Rural »